

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE  
LA PLANIFICATION ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Marché N°01/M/MINEPAT/CSPM/FC-PSFE/20 du 22 Avril 2020



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,  
PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT

## ELABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD



**RAPPORT DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA REGION DU NORD  
SYNTHESE DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE  
RELATIFS A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE A  
L'HORIZON 2035**

MAITRE D'OUVRAGE  
MINEPAT

JANVIER 2021

CO-CONTRACTANT  
GROUPEMENT



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
Liste des figures.....	<b>iv</b>
Liste des tableaux.....	<b>iv</b>
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>VOLET I: GRANDES LIGNES DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD</b> .....	<b>4</b>
1.1 Collecte des données auprès des responsables sectoriels et associés. ....	5
1.2 Collecte des données à travers les consultations participatives .....	5
1.3 Collecte des données auprès des personnes ressources de la Région du Nord.....	6
1.4 Collecte des données dans les zones frontalières .....	6
<b>VOLET II : PROFIL IDENTITAIRE DE LA REGION DU NORD</b> .....	<b>8</b>
1.1 Données naturelles.....	8
1.2 Données humaines .....	9
1.3 Données économiques.....	10
1.4 Infrastructures et équipements.....	10
<b>VOLET III : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AU MILIEU PHYSIQUE</b> .....	<b>12</b>
1.1 Contexte .....	12
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	14
<b>VOLET IV: PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS A L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET A LA GOUVERNANCE TERRITORIALE</b> .....	<b>16</b>
1.1 Contexte .....	16
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	19
<b>VOLET V : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX RESSOURCES NATURELLES</b> .....	<b>22</b>
1.1 Contexte .....	22
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	23
1.2.1 Ressources en terre .....	23
1.2.2 Ressources en eau .....	26
1.2.3 Ressources forestières .....	27
1.2.4 Ressources fauniques .....	28
1.2.5 Ressources Minières .....	31
1.2.6 Ressources énergétiques .....	34
<b>VOLET VI PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES</b> .....	<b>38</b>
1.1 Contexte .....	38
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	39
<b>VOLET VII : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES</b> .....	<b>45</b>
1.1 Contexte .....	45
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	45
<b>VOLET VIII : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX EQUIPEMENTS SOCIAUX</b> .....	<b>50</b>
1.1 Contexte .....	50
1.2 Problématiques et enjeux du territoire.....	52

<b>VOLET IX. PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE SPECIFIQUES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES.....</b>	<b>53</b>
1.1    Agriculture .....	53
1.1.1    CONTEXTE .....	53
1.1.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l’agriculture.....	55
1.2    Elevage.....	62
1.2.1    CONTEXTE .....	62
1.2.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l’élevage.....	64
1.3    Pêche.....	69
1.4    Chasse .....	72
1.4.1    Problématiques et enjeux du territoire relatifs à la chasse. ....	72
1.5    Exploitation minière .....	73
1.6    Industrie.....	73
1.6.1    Contexte.....	73
1.6.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l’industrie .....	76
1.7    Tourisme .....	79
1.7.1    Contexte.....	79
1.7.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur du Tourisme .....	80
1.8    Télécommunication et TIC .....	81
1.8.1    Contexte.....	81
1.8.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur des télécommunications et	83
1.9    Services financiers .....	84
1.9.1    Contexte.....	84
1.9.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux services financiers.....	85
1.10    Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l’artisanat de production de la Région du	86
1.11    Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l’économie de services .....	87
<b>VOLET X: PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS HUMAINS .....</b>	<b>88</b>
1.1    Contexte .....	88
1.2    Problématiques et enjeux du territoire.....	88
1.2.1    Etablissements ruraux .....	88
1.2.2    Etablissements urbains.....	91
<b>VOLET XI: MATRICE RECAPITULATIVE DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS A L’AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DU NORD. ....</b>	<b>97</b>
1.1    Problématiques et enjeux du territoire relatifs au milieu physique.....	97
1.2    Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l’organisation administrative et à la gouvernance territoriale .....	97
1.3    Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux ressources naturelles .....	98
1.4    Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux données démographiques et sociales	100
1.5    Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux infrastructures .....	101

1.6	Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux équipements sociaux .....	102
1.7	Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux activités économiques .....	102
1.8	Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux établissements humains .....	104
<b>Conclusion.....</b>		<b>106</b>

## Liste des figures

Figure 1: La Région du Nord dans le Cameroun .....	3
Figure 2: Relief de la Région du Nord.....	13
Figure 3: Découpage administratif de la Région du Nord .....	18
Figure 4: Aires protégées de la Région du Nord.....	30
Figure 5: Projection de la consommation des matières premières jusqu'en 2060 .....	32
Figure 6: Groupes ethnolinguistiques de la Région du Nord .....	42
Figure 7: Réseau routier de la Région du Nord.....	47
Figure 8: Districts de Santé de la Région du Nord.....	51
Figure 9: Bassins de productions agricoles de la Région du Nord.....	59
Figure 10: Semis de Villages de la Région du Nord .....	89
Figure 11: Semis des Villes de la Région du Nord .....	93

## Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution de la population des Lions dans le PNB entre 2002 et 2012 .....	72
Tableau 2: Evolution de la population d'Hippopotames dans le PNB .....	72
Tableau 3: Problématiques et enjeux du territoire relatifs au milieu physique .....	97
Tableau 4: Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'organisation administrative et à la gouvernance territoriale.....	97
Tableau 5: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux ressources naturelles .....	98
Tableau 6: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux données démographiques et sociales .....	100
Tableau 7: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux infrastructures.....	101
Tableau 8: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux équipements sociaux.....	102
Tableau 9: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux activités économiques.....	102
Tableau 10: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux établissements humains .....	104

## Liste des sigles et abréviations

A.P	Aire Protégée
B.A.D	Banque Africaine de Développement
B.I.P	Budget d'Investissement Public
C.B.F	Cameroon Bussiness Forum
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
C.F.D.T	Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles
CICAM	Cotonnière Industrielle du Cameroun
C.I.E.S.P	Comité Interministérielle Elargi au Secteur Privé
CIMENCAM	Cimenterie du Cameroun
C.T.D	Collectivités Territoriales Décentralisées
D.S.C.E	Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi
E.D.C.	Electricity Development Corporation
E.M.F	Etablissement de Micro-Finance
E.P.A	Enquête Pastorale Annuelle
F.A.O	Food and Agriculture Organisation
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
G.I.A.E	Gestion Intégrée d'Agriculture et d'Elevage
G.P.S	Global Positionning System
Ha	Hectare
I.D.E	Investissement Direct Etrangers
MEADEN	Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord
MINFI	Ministère des Finances
MINMIDT	Ministère des Mines, des Industries et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
N.P.I	Nouveaux Pays Industrialisés
O.C.D.E	Organisation de coopération et de développement économiques
O.N.G	Organisation Non Gouvernementale
O.N.U	Organisation des Nations Unies
P.I.B	Produit Intérieur Brut
P.M.E	Petites et Moyennes Entreprises
P.N.D.P	Programme National de Développement Participatif
P.P.T.E	Pays Pauvres Très Endettés
R.G.E	Recensement Général des Entreprises
S.A.B.C	Société Anonyme des Brasseries du Cameroun
S.C.V	Sous Couvert Végétal
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SRADDT-NORD	Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord
T.I.C	Technologies de l'Information et de la Communication
U.A	Union Africaine
ZIC	Zones d'intérêts Cynégétique

## **PREAMBULE**

Par le marché N°01/M/MINEPAT/CSPM/FC-PSFE/20 du 22 Avril 2020, le MINEPAT a confié le 19 Mai 2020 au Groupement de bureaux d'études AGRER, TERE et DITA Conseil, l'étude de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du territoire de la Région du Nord. Sous ce long intitulé transparait un impératif capital pour la Région considérée : Comment fournir d'ici 2035, à tous ses habitants et visiteurs et dans toutes ses différentes entités spatiales, l'accès le plus aisé possible aux commodités des plus basiques aux plus complexes, qui facilitent et agrémentent l'existence quotidienne.

Le présent Rapport dresse la synthèse des problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'aménagement et au développement durable de la Région du Nord, qui découlent du diagnostic territorial de cette Région. Il donne aux lecteurs l'opportunité de cerner les obstacles à l'œuvre d'aménagement et de développement durable de la Région du Nord et les stratégies à mettre en œuvre pour les surmonter. Le diagnostic territorial de la Région du Nord dont il est l'émanation se fonde sur l'hypothèse que cette Région dispose des potentialités géographiques (situation géographique carrefour), naturels (terres arables, réseau hydrographique fourni, relief peu accidenté) et économiques (population jeune et laborieuse, cultures de coton et d'arachides), capables d'en faire un modèle d'aménagement et de développement durable au Cameroun, qui accorde une place de premier plan au bien-être des populations qui y résident où s'y rendent.

## INTRODUCTION

L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord (SRADDT-Nord) s'inscrit dans le processus de mise en œuvre de la politique de décentralisation, qui se fonde sur la loi No 96/06 du 18 janvier 1996, qui fait du Cameroun, un Etat Unitaire Décentralisé. Elle découle de la loi 2011/008 du 6 mai 2011, portant orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun. Elle vise à doter la Région du Nord d'un instrument indispensable à la mise en œuvre de son développement à l'horizon 2035, en s'efforçant, de l'adapter aux réalités et aux défis actuels. Le Schéma National et les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, sont des documents de référence qui fixent les orientations fondamentales en matière d'implantation spatiale des infrastructures, équipements et services socio-collectifs, aux échelles nationale et Régionale, dans un horizon de temps donné (15, 20 ou 30 ans), et qui traduisent par des énoncés, des cartes et des images photographiques, la politique publique d'aménagement du territoire. La première phase de l'élaboration du SRADDT-Nord a consisté à établir un bilan diagnostic du territoire de cette Région.

Le présent Rapport dresse la synthèse des problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'aménagement et au développement durable qui en découlent. Il est structuré en 11 chapitres. Le premier chapitre retrace les grandes lignes de la démarche méthodologique de l'élaboration du diagnostic territorial de la Région du Nord. Le chapitre 2 rend compte du profil identitaire de cette Région. Les huit chapitres suivants traitent chacun des problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'aménagement et au développement durable propre à chaque thématique du diagnostic territorial de la Région d'étude : le milieu physique, l'organisation administrative et la gouvernance territoriale, les ressources naturelles, les données démographiques et sociales, les infrastructures, les équipements sociaux, les activités économiques et les établissements humains. Enfin, le dernier chapitre décline la matrice récapitulative des problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'aménagement et au développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035.



## **VOLET I : GRANDES LIGNES DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD**

Fruit d'une démarche méthodologique participative et consensuelle, le Rapport diagnostic du territoire de la Région du Nord élaboré par le Groupement des Bureaux d'études AGRER, TEREA et DITA Conseil, découle de la mobilisation et du traitement des données documentaires et de celles de terrain.

La collecte et l'analyse des données documentaires ont été l'une des clés de réussite du processus d'élaboration du diagnostic territorial de la Région du Nord, dans la mesure, où leur produit a constitué la « matière première » de la dynamique des entretiens et des consultations auprès des acteurs locaux. Elles ont consisté à rassembler, à lire et à exploiter le maximum de documents et de textes relatifs au territoire de la Région du Nord. En effet, il existe sur la Région du Nord une abondante littérature sur laquelle l'équipe d'experts en charge de l'étude de l'élaboration du SRADDT-Nord s'est appuyée pour établir l'ébauche du diagnostic territorial de cette Région, avant même de se lancer dans l'opération de collecte des données de terrain.

Concrètement, l'équipe d'experts du cocontractant AGRER, TEREA et DITA Conseil a procédé, à la collecte des données textuelles, statistiques, cartographiques et iconographiques préexistantes sur le territoire de la Région du Nord auprès : i) des directions, ii) des instances ministérielles et iii) des organismes internationaux et nationaux ayant une forte implication dans les politiques d'aménagement et de développement durable du territoire au Cameroun, implantés à Yaoundé, puis des délégations Régionales et départementales de ces ministères et des organismes nationaux tels que le PNDP, la MEADEN, et des entreprises économiques comme la SODECOTON, la CIMENCAM, La Société Anonyme des Brasseries du Cameroun, la CICAM et la société ROCAGLIA entre autres implantées dans la Région du Nord. Cette opération a permis aux intéressés de mobiliser une base de données documentaires pluridisciplinaires sur toutes les thématiques du diagnostic, les problématiques et les orientations générales de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord, incluant des annuaires statistiques, des rapports d'études, des textes de lois, des documents de planification stratégique, des documents cartographiques, des images satellites, des revues, des mémoires et des thèses de Doctorat.

D'autre part, 11 experts du Cocontractant AGRER, TEREA et DITA Conseil ont procédé avec l'appui de 4 experts juniors et de 21 enquêteurs, à la collecte des données de terrain dans la Région du Nord, relatives aux thématiques du diagnostic, aux problématiques et aux orientations d'aménagement et de développement des territoires. Entamée le 12 Juin 2020, cette opération s'est achevée le 18 juillet 2020. Elle a porté sur la collecte des données:

- auprès des responsables sectoriels et leurs associés à travers des consultations participatives dans les chefs-lieux des quatre Départements de la Région du Nord,
- auprès des personnes ressources de la Région du Nord ;
- et dans les zones frontalières.

### 1.1 Collecte des données auprès des responsables sectoriels et associés.

La particularité de cette activité est que les données à collecter sont avant tout des données quantitatives que les responsables sectoriels et associés rassemblent année après année et consignent dans des rapports ou autres supports écrits. Les responsables concernés ont été informés à l'avance de la date d'arrivée des experts seniors et/juniors pour recueillir les données recherchées.

Les enquêteurs devaient aller de sectoriel à sectoriel de leur zone d'affection pour recueillir les données recherchées. Les experts juniors avaient pour tâche d'aider les enquêteurs à bien remplir les guides d'entretien et à leur faire si nécessaire, des propositions d'amélioration de leurs prestations.

### 1.2 Collecte des données à travers les consultations participatives

Les consultations participatives consistent à un appel à toutes les composantes de la société pour qu'ensemble, elles décident de l'avenir dans le cadre de l'aménagement et du développement du territoire dans lequel elles vivent.

Cela dit, quatre ateliers de consultations participatives ont été organisés ; le premier, le 17 juin 2020 à Tcholliré, le second le 23 juin 2020 à Poli, le troisième, le 25 juin 2020 à Guider et le quatrième et dernier le 30 juin 2020 à Garoua. En vue de la tenue de ces ateliers, des invitations ont été adressées par le truchement des délégués départementaux du MINEPAT aux participants pour leur indiquer la date, le lieu de la rencontre et l'heure du début des travaux. Ont été invités à participer aux ateliers de consultations participatives, les représentants des corps de métiers dominants suivants : élus locaux, cotonculteurs, mototaxistes, des couturiers, ONG d'appui au développement, ONG d'encadrement social réparateurs des engins à deux ou quatre roues, éleveurs, orpailleurs, pêcheurs, transporteurs par cars, hôteliers, petits entrepreneurs indépendants, fabricantes des bières de mil, vendeurs à la sauvette, brochettiers, cordonniers des vendeurs d'essence frelatée etc.

Dans tous les quatre départements, les ateliers de consultations participatives ont été présidés par le préfet. Dans chaque atelier, le coordonnateur de l'opération de la collecte des données sur le terrain a été appuyé par 3 experts du groupement AGRER/TEREA/DITA Conseil. Les ateliers de consultations participatives, ont mobilisé 59 participants à Tcholliré, autant à Poli, 48 à Guider, et 63 à Garoua.

### 1.3 Collecte des données auprès des personnes ressources de la Région du Nord

Ici, les entretiens ont été conduits auprès des personnes ressources, c'est-à-dire des personnalités qui ont une grande connaissance des affaires de la Région du Nord surtout dans le cadre de leurs activités ou qui sont à des postes de prise de décisions qui conditionnent le grand nombre et marquent la vie socio-économique de la population de la Région. Ces entretiens ont également concerné les responsables des ONG, des Associations de tous ordres et des corps de métier dominants. Cette activité a été menée à bien par le Coordonnateur de l'opération de collecte des données assisté par les quatre experts juniors qui ont ratissé large.

En fait, l'objectif de cette activité était de recueillir les points de vue du plus large spectre possible de la représentation socio-économique de toute la Région du Nord.

### 1.4 Collecte des données dans les zones frontalières

Fournir une solide base de connaissances ou d'informations sur les zones frontalières de la Région du Nord est l'un des objectifs majeurs assignés au diagnostic territorial de cette Région. La réussite d'une telle entreprise n'allait pas de soi. Compte tenu des difficultés d'accès aux zones frontalières considérées, cette entreprise paraissait même impossible. Cependant les experts et leurs collaborateurs en ont fait une des tâches prioritaires qu'ils devaient réaliser.

Ainsi, au moment de la collecte des données auprès des sectoriels départementaux, chacun des experts juniors impliqué a consacré au moins une semaine avant cette activité. En voiture et le plus souvent en moto, chacun a parcouru la bande frontalière à lui attribuée pour recenser les points de passage et les marchés frontaliers, tout en conduisant des entretiens auprès des transporteurs, des commerçants, des Chefs traditionnels et des autorités administratives quand c'était possible. Les experts juniors considérés étaient tous munis des GPS personnels qui leur ont permis de relever les coordonnées de tous les marchés et points de passage identifiés. Grâce à leur dévouement et à leur savoir-faire, ils ont contribué à la réussite de cette activité.

Par ailleurs, les experts et leurs collaborateurs se sont servis des outils de recueil de données spécifiques pour compléter la collecte des données sur le terrain, il s'agit :

- des observations empiriques qui ont consisté à observer du regard puis à relever ou décrire les caractéristiques des faits ou phénomènes palpables comme les voies de communications, les domaines de végétation, les parcs nationaux, les mouvements du bétail, les habitations, les plantations, les équipements socio-collectifs,
- des opérations de comptage ou de dénombrement des faits ou des phénomènes des stations d'essences ou des postes de vente d'essence frelaté dans des arrondissements ou des villes, de commerçants ou de bovins sur des marchés

physiques voire de véhicules automobiles ou de motos le long des axes de communications routières réalisés manuellement par des enquêteurs, le comptage des voyageurs « entrants » et « sortants » dans les postes frontières.

Enfin les experts et leurs collaborateurs ont procédé quand cela s'avérait nécessaire, à des prises de vues photographiques destinées à compléter voire à renforcer les analyses du rapport du diagnostic territorial de la Région du Nord.

## VOLET II : PROFIL IDENTITAIRE DE LA REGION DU NORD

Née de la division en trois provinces de l'ancienne grande province du Nord en 1983, la Région du Nord s'étend du 8° au 10° de latitude Nord et du 12° au 16° de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la Région de l'Extrême-Nord, au Sud par la Région de l'Adamaoua, à l'Ouest par la République fédérale du Nigéria et à l'Est par la République du Tchad et la République Centrafricaine. Elle compte 4 départements (Bénoué, Faro, Mayo Louti, Mayo Rey) et s'étend sur environ 66 333 km<sup>2</sup>. Le Chef-lieu de la Région du Nord est Garoua.

### 1.1 Données naturelles

La Région du Nord se caractérise par la platitude de son relief, avec une altitude moyenne située entre 400 et 500 m. La plaine constitue environ les 80% de son territoire. Cette plaine est marquée par le fleuve Bénoué, qui la parcourt presque du sud au nord jusqu'aux environs de Garoua où il bifurque vers l'ouest pour continuer son parcours dans le territoire nigérian. Au point où ce vaste espace plat est dénommé « la plaine de la Bénoué ». Les zones d'altitude constituent un phénomène marginal de cette Région et se situent effectivement vers les marges de ce territoire : les retombées des Monts Mandara au Nord-ouest dans le pays Guidar, les monts Poli et Alantika dans le Sud-ouest, et le prolongement du plateau de l'Adamaoua dans le Sud-est dans le territoire du Mayo Rey avec le mont Ngal. En définitive, trois types de relief marquent cette Région : les montagnes, les piedmonts et les plaines.

Le réseau hydrographique est composé de trois grands types d'écoulement : les mayos ; le cours d'eau Bénoué et les barrages.

Les mayos qui constituent la première composante de l'hydrographie de la Région sont des cours d'eau à écoulement saisonnier et irrégulier. Leur lit est sec en saison sèche, mais peut déborder en saison pluvieuse, provoquant parfois des dégâts importants et des inondations. Les berges de ces mayos réputées pour leur fertilité sont très sollicitées pour la culture du Mouskwari (sorgho de décru) et de divers légumes cultivés en contre-saison.

La Bénoué et ses affluents que sont le Faro, le Mayo-Kébi et le Mayo-Tiel, constituent les seuls cours d'eau à écoulements permanents et/ou temporaires de la Région. Ils ont une influence sur l'activité agricole. Le Mayo-Kébi présente la particularité d'être à faible pente alors que ses affluents ont un régime torrentiel. En période de crues, le flot des affluents se partage en deux parties, l'une allant vers l'amont, l'autre vers l'aval, contribuant notamment à la formation du lac de Léré au Tchad.

Le barrage de Lagdo et celui de Chidifi à la frontière avec la Région de l'Extrême constituent la troisième composante du réseau hydrographique de la Région du Nord. Le barrage de Lagdo offre un vaste périmètre irrigué où plusieurs cultures sont pratiquées en contre-saison. Le riz y est cultivé en priorité. Celui de Chidifi est moins connu et se trouve à cheval

entre la Région de l'Extrême-Nord et la Région du Nord dans l'Arrondissement de Mayo-Oulo.

Au niveau des sols, les planosols-vertisols développés sur socle et sur grès sont les plus répandus et se retrouvent un peu partout dans la Région du Nord. Les planosols-vertisols sur alluvions fluviales, de loin le meilleur sol pour l'agriculture et surtout en culture irriguée, se retrouvent essentiellement dans les vallées des principaux cours d'eau. Ce groupe comporte les sols les plus aptes en matière d'agriculture et conditionne l'installation des hommes dans la majorité des cas.

Une savane soudanienne médiocrement boisée couvre l'ensemble de la plaine de la Bénoué. Elle est dominée par l'extension du Combretum et des Terminalia. Divers Ficus et des Khaya senegalensis se rencontrent fréquemment. Les épineux, caractéristiques du domaine sahélien, Balanites aegyptiaca, Acacia seyal, apparaissent à partir du 9<sup>e</sup> degré de latitude nord. Andropogon gayanus, Cymbopogon giganteus, Hyparrhenia rufa donnent de bons pâturages que complètent, en saison sèche, ceux des vallées. Les sommets des monts de Poli et des monts Alantika sont couverts de prairies d'altitude.

L'humidité entretenue dans les ravins de ces monts permet la remontée jusqu'à cette latitude d'arbres de la forêt dense.

Le relief, le climat, les sols et l'eau seront à la fois des contraintes et des atouts pris individuellement ou en combinaison, suivant les secteurs et les priorités socio-économiques.

Cette Région est dotée de trois principaux parcs naturels du Cameroun pour la conservation de la biodiversité à savoir :

- le Parc national de la Bénoué (180.000 ha),
- le parc de Bouba Ndjidda (220.000 ha)
- le Parc National du Faro (330.000 ha).

## 1.2 Données humaines

La Région du Nord couvre une superficie de 66 263 km<sup>2</sup>, avec une population totale estimée de 2 456 676 habitants en 2015, soit une densité faible de 37 hab/km<sup>2</sup>. Le caractère rural est prédominant avec une population rurale qui représente 66,4%. Le poids démographique Régional de Garoua, chef-lieu et principale ville de la Région est assez faible, puisqu'elle ne représente que 15,4% de la population.

L'impression de vide est générale, tellement l'emprise humaine dans le paysage ne constitue qu'un phénomène mineur eu égard à l'étendue du territoire. Trois zones de forte densité relative se dégagent : i) les contreforts sud des monts Mandara dans le pays de Guider : c'est la zone la plus peuplée des trois pôles ; ii) les montagnes de Poli et des Alantika relativement bien peuplés et entre ces deux pôles montagneux, moins de 2

habitants au km<sup>2</sup> sur d'immenses superficies d'un territoire remarquable par la monotonie de son relief plat. C'est le sous-peuplement qui distingue ce "pays de la Bénoué" des autres entités territoriales. Cette vue d'ensemble ne saurait occulter d'importantes disparités locales, et des changements intervenus avec le temps ; iii) la ville de Garoua et les zones environnantes constituent le troisième pôle de fort peuplement.

Depuis 1974, la plaine de la Bénoué est devenue un vaste chantier d'expérimentation des théories de développement axé sur la migration. Cette migration dans un premier temps organisée par les pouvoirs publics va devenir de plus en plus spontanée et continue. Les zones de forte densité de l'Extrême Nord vont se décongestionner pour se déverser dans la plaine de la Bénoué qui va dès lors devenir un chantier d'intégration multiethnique au niveau Régional. Ce processus migratoire va reconfigurer les données démographiques Régionales.

### 1.3 Données économiques

La plaine de la Bénoué a cessé d'être un pays d'élevage en priorité pour devenir un pays de grande production agricole avec l'important apport des migrants.

Les systèmes de culture ont évolué à telle enseigne que le maïs supplante de plus en plus le mil et le sorgho aux plans de la superficie cultivée et de la production. Il s'est mieux intégré dans le circuit de commercialisation que toute autre culture nouvellement introduite dans la Région. Il est à la fois intéressant pour la commercialisation et l'alimentation. Autant que le "mouskouari", il devient une culture stratégique. Il est même préféré à d'autres céréales sur le plan alimentaire.

La culture du coton est l'activité la plus sécurisante en termes de revenu monétaire. Cette perception reflète d'autant plus la réalité vécue que c'est l'activité qui rapporte la plus grosse somme d'argent, et la majorité des chefs de saré prend des engagements financiers à partir de cette rentrée d'argent. De leur point de vue, c'est aussi l'activité qui rapporte le plus, même si cette perception doit être relativisée. Dans l'ensemble, le coton demeure la culture principale dans la majorité des exploitations. Le coton garde sa place comme principale source de revenu.

La contribution des produits vivriers à l'enrichissement des producteurs est tout à fait considérable et le cas du maïs est édifiant sur ce plan. Beaucoup de ces produits sont drainés vers les marchés du reste du Cameroun, surtout au sud de l'Adamaoua. Les activités de pêche sont pratiquées dans le lac de retenue en amont du barrage de Lagdo et au port de pêche de Djipordé.

### 1.4 Infrastructures et équipements

La Région du Nord se caractérise par l'insuffisance et par la vétusté des infrastructures et équipements. Il existe deux types d'infrastructures emblématiques dans la Région du

Nord : l'aéroport international de Garoua et le barrage hydroélectrique de Lagdo. Cependant, l'aéroport est sous utilisé et le barrage est confronté aux problèmes d'ensablement et de vétusté du matériel. Le réseau routier est de faible densité et de mauvaise qualité. Le port fluvial de Garoua qui fonctionne 4 mois par an, dépend fortement de la saison pluvieuse. Les équipements sociaux sont insuffisants et vétustes. L'accès à l'eau potable est l'une des préoccupations de la grande majorité des populations.

## VOLET III : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AU MILIEU PHYSIQUE

### 1.1 Contexte

Le milieu physique dans un écosystème correspond au biotope c'est-à-dire l'habitat des espèces vivantes (hommes et animaux). Autrement dit, il est l'espace support des villes et villages, infrastructures, complexes agro-industriels, hydroélectriques, portuaires et aéroportuaires. Le processus d'aménagement et de développement des territoires se doit de tenir compte du milieu physique dans la mesure où celui-ci peut constituer un atout ou un obstacle à l'installation humaine, à la mise en place des infrastructures et des équipements socio-collectifs voire à la conduite des activités économique

Si de nombreux territoires nationaux et régionaux disposent d'un milieu physique accidenté et difficile à aménager celui de la Région du Nord est relativement facile. Il n'en reste pas moins que ce dernier est sujet à une série de problématiques et d'enjeux.

Cela dit, sur ses 66 263 km<sup>2</sup>, la Région du Nord offre un milieu physique particulier constitué aux quatre cinquièmes (4/5e) d'une vaste plaine articulée sur le cours d'eau Bénoué (d'où son appellation de plaine de la Bénoué) et pour le reste de plateaux de faible étendue et de monts isolés. Le milieu physique de cette Région renferme plusieurs types de sols. Il jouit d'un double climat : le climat soudanien dans sa partie située au sud du fleuve Bénoué et le climat soudano-sahélien dans sa partie localisée au nord de ce cours d'eau.

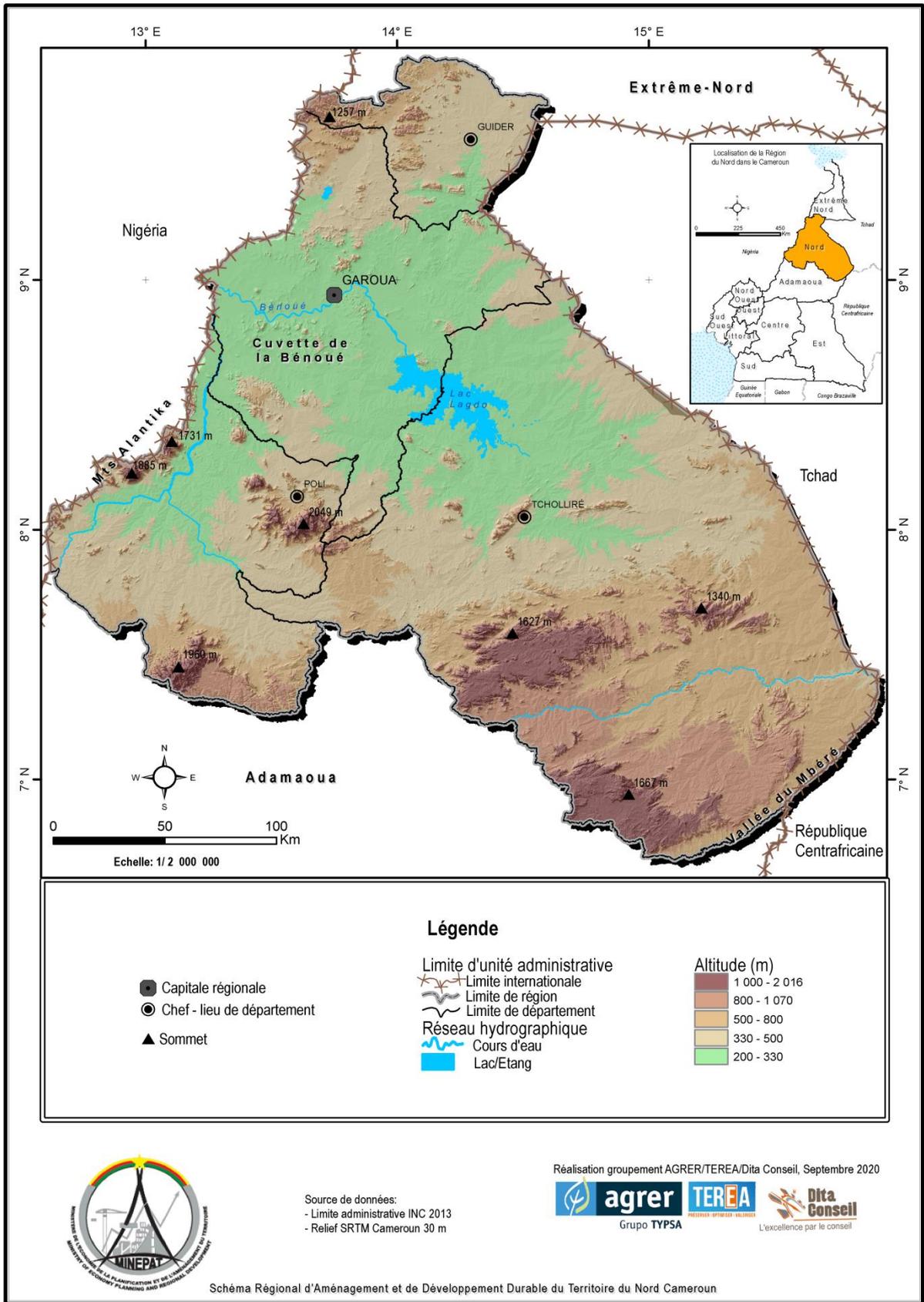


Figure 2: Relief de la Région du Nord

## 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

L'environnement biophysique de la Région du Nord, sous-tend une gamme variée d'activités de construction d'infrastructures et d'équipements sociaux et de production de biens et de services. Ces activités qualifiées de forces motrices et associées aux forçages climatiques, risquent d'y provoquer d'importantes dégradations sur son écosystème.

Le Diagnostic de l'environnement biophysique de la Région du Nord met ainsi en exergue, plusieurs problématiques et enjeux de développement du territoire suivants :

**Problématique 1 :** Comment diminuer voire annuler l'avancée de la désertification et l'aggravation de la sécheresse dans la région du Nord en relation avec le changement climatique?

**Enjeu 1 :** Mise en place d'une stratégie de lutte contre l'avancée de la désertification et l'aggravation de la sécheresse dans la Région du Nord.

**Problématique 2 :** Comment éviter la prégnance des inondations dans la Région du Nord?

La plaine constitue les trois quarts du territoire de la Région du Nord. Géomorphologiquement parlant, c'est une vaste pédiplaine située à 200-400 mètres d'altitude. C'est aussi une plaine vallonnée. Dans l'ensemble, il se trouve que cette configuration du relief combinée à la texture du sol qui limite l'infiltration, rend la circulation de l'eau pas vraiment facile, d'où les inondations par phénomène de stagnation de l'eau. Cette présence de l'eau en abondance même si ce n'est que quelques trois à quatre mois par an, a la capacité à ralentir les activités humaines voire même à les bloquer une partie de l'année. Elle constitue également une menace à la santé et à la vie de la population. C'est cela qui fait problème. Problème de circulation, de santé et de bien-être.

On ne peut pas parler de l'inondation dans cette Région sans parler de son compère qui est la sécheresse, ou l'absence de l'eau. Nous avons donc un double problème lié à l'abondance et à l'absence de l'eau. En définitive donc, l'abondance tout comme la rareté de l'eau nuisent aux activités et menacent la santé et le bien-être de la population.

**Enjeu 2 :** Mise en évidence d'une stratégie pérenne de résorption des inondations dans la Région du Nord.

Enjeu de la circulation de l'eau, de l'évacuation de l'eau pour faciliter ou pérenniser les activités humaines et pour un environnement sain. Sur un autre plan, il y a l'enjeu de la conservation de l'eau pour les activités humaines également en limitant les effets néfastes de la sécheresse.

Il faut ajouter aux deux problématiques et enjeux suscités ceux liés à la sédimentation des eaux de surface à écoulements permanents et/ou saisonniers et des eaux stagnantes (barrages).

**Problématique du territoire 3 :** Comment éviter l'érosion hydrique, l'érosion des sols et la sédimentation des lits des cours d'eau, des mayos et des plans d'eau de la Région du Nord ?

**Enjeu du territoire 3 :** Mise en place d'une stratégie de lutte contre l'érosion hydrique, des sols et la sédimentation des lits de cours d'eau, des mayos et de plans d'eau de la Région du Nord.

# VOLET IV : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS A L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET A LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

## 1.1 Contexte

L'organisation administrative est la manière dont les administrations publiques procèdent au découpage d'un État en régions et/ou provinces, départements et, arrondissements, mais aussi en cantons, communes, chefferies et quartiers. Elle renvoie aussi à la manière dont les administrations publiques traitent les demandes qu'elles reçoivent des citoyens : demandes d'établissement d'actes d'état civil, de permis de construire, de conduire, d'agréments pour la création des activités économiques, l'aménagement des routes, la construction des bâtiments publics, etc.

La gouvernance territoriale quant à elle ne peut se réduire au seul exercice du pouvoir local par les services déconcentrés de l'Etat, pas plus qu'aux actions entreprises par les collectivités locales ou territoriales. Elle est bien plus large, puisqu'elle implique à la fois la participation des populations à ce mécanisme de décision, par l'intermédiaire de différents groupes ou représentants, ainsi qu'une imbrication des niveaux de décision, du local vers le global.

C'est dans ce jeu complexe que se joue la mobilisation des relations de proximité, dont l'objectif est de peser sur les processus de développement local ou territorial, et plus particulièrement de mettre en place des processus de gouvernance des territoires, afin de favoriser la mise en œuvre des projets de développement territorial, de faciliter la coordination des groupes d'acteurs hétérogènes, d'éviter que certains acteurs ne quittent le territoire (processus de désertification ou d'abandon), d'éviter des affrontements sclérosants ou bloquants, de contribuer à l'élaboration de dispositifs de concertation larges et de décider en commun des futurs chemins de développement (Leloup et al., 2005, Pasquier et al., 2007).

Si l'organisation administrative est à l'œuvre dans la Région du Nord depuis l'époque coloniale, ce n'est que depuis 2004 avec l'adoption ou la promulgation des lois sur la décentralisation que la question de la gouvernance s'y pose avec force.

L'indépendance et la sécurité d'un Etat dépendent de la capacité de cet Etat à déployer son administration dans tous les coins et recoins de son territoire. De la sorte, le pouvoir central s'assure le contrôle réel de ce territoire et c'est cela d'ailleurs l'essence du pouvoir politique, à savoir : la capacité à contrôler tout le territoire national.

S'agissant de la Région du Nord, avec le temps, ce contrôle du territoire y est devenu plus serré et probant. Si partout ailleurs au Cameroun, le découpage administratif semble respecter les limites socioculturelles des populations, dans la Région Nord, ce sont les

territoires des différentes chefferies et en l'occurrence les Lamidats qui ont été déterminantes. En fait, le territoire de la Région du Nord connaissait une organisation en chefferies féodales très centralisées au moment même de l'intervention coloniale européenne.

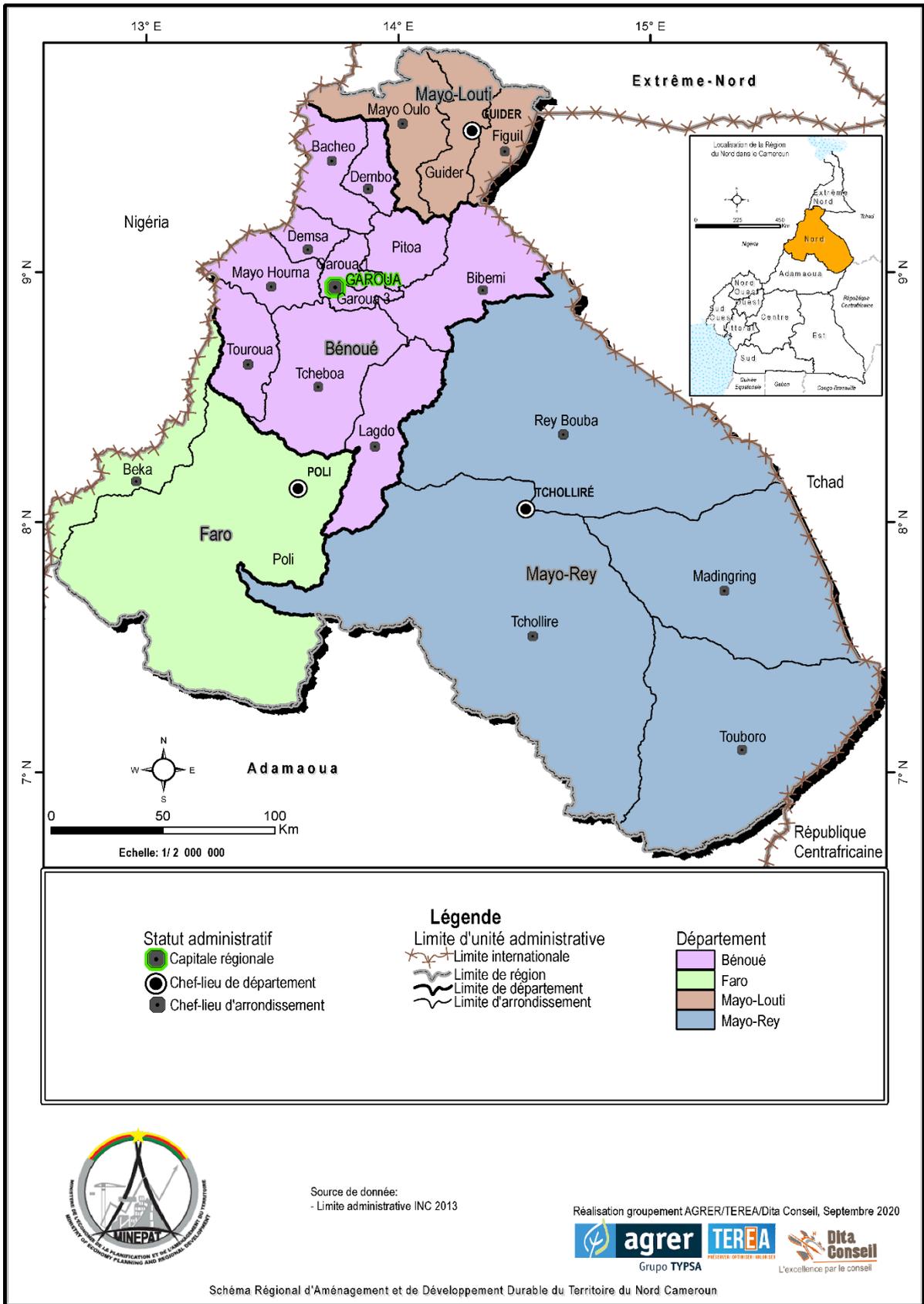


Figure 3: Découpage administratif de la Région du Nord

## 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

### **Problématique du territoire 1 : Le découpage administratif de la Région du Nord est incomplet**

Le découpage administratif du territoire de la Région du Nord que nous connaissons aujourd'hui est un héritage colonial, mais qui ne s'est pas fait sur une table rase. La colonisation a trouvé une organisation territoriale de cette Région réalisée par les conquérants foubé et le fait saillant aujourd'hui est que cette organisation territoriale trouvée continue à influencer l'organisation moderne. En voulant accommoder les chefs foubé, tous les critères de découpage comme la densité de la population, les activités économiques etc. ne semblent pas peser vraiment sur la balance. Ces critères devenant de plus en plus pressant, il devient incontournable de procéder à de nouveaux découpages pour réduire la distance entre l'administration et les administrés.

Le découpage administratif de la Région du Nord n'est pas encore à l'arrêt, étant donné la croissance démographique et la diversification des activités humaines. Cette population aura besoin d'encadrement administratif, d'où le problème de découpage le plus adapté aux données socio-économiques en évolution. La distance entre l'administration et les populations reste grande dans la Région du Nord.

### **Enjeu du territoire 1 : Procéder à un découpage administratif qui rapproche l'administration des administrés**

Enjeu de la réduction de la distance entre l'administration et les administrés en créant en temps opportun de nouvelles unités administratives dotées des infrastructures, des équipements et du personnel qualifié pour la faire fonctionner à l'optimum.

### **Problématique du territoire 2 : les Collectivités Territoriales n'ont pas les moyens humains et financiers de leur politique**

La décentralisation est encore à l'œuvre et en réalité est encore à la recherche de ses marques. On peut considérer qu'à l'heure actuelle, la majorité des responsables des CTD sont dans la phase d'apprentissage. Beaucoup continuent à gérer les affaires à l'ancienne et la véritable question c'est : combien de temps cela va-t-il durer alors que les besoins pressent ? La question du niveau de formation scolaire ne semble pas jusqu'ici primer dans le choix des élus locaux et cette faiblesse du niveau scolaire constitue une pesanteur qui va durer. Pendant ce temps, il sera très difficile de faire avancer la décentralisation comme souhaité tant qu'on n'aura pas au gouvernail ceux qui vont comprendre vite de quoi il est question et se mettre à l'œuvre en conséquence.

### **Enjeu du territoire 2 : Doter les CTD de moyens humains et financiers suffisants**

Enjeu des moyens de sa politique. Comment cela se traduit-il ? Plusieurs ministères traînent les pieds quand il s'agit de transférer les compétences. Les CTDs de leur côté ne sont pas

toujours suffisamment préparées pour bien jouer leur rôle, leur niveau scolaire étant faible pour la grande majorité, ils ne seront pas prêts à faciliter la tâche à ceux qui ont un niveau scolaire supérieur au leur, d'où double enjeu : Obtenir que les responsables des CTDs soient à niveau et bien préparés pour la gestion des hommes et des biens et que les différents ministères facilitent le processus.

### **Problématique du territoire 3 : Le laxisme des services administratifs.**

Les agents de l'Etat donnent l'impression de ne pas suivre une directive globale, mais que chacun peut faire comme il veut. La notion de service public semble très loin de leur perspective. Problème de remettre ces agents au travail dans une perspective de service public que les usagers n'ont pas à payer pour que ça se réalise. Si ce phénomène ne semble pas devoir s'arrêter, il ne faut pas oublier qu'en 1994 suite à la dévaluation du Franc CFA, tous les agents de l'Etat ont perdu entre 50 et 70% de leurs salaires jusqu'alors. Depuis ce temps-là, les choses ne sont pas revenues au niveau d'avant 1994. Il y a une autre situation qui est loin de donner satisfaction à savoir, le fait que partout sur le territoire national, le salaire est le même pour tous. Il n'est pas tenu compte de la différence de niveau de vie entre les différentes villes et entre villes et campagnes : Il n'y a pas que les salaires mais surtout la rémunération des produits agricoles globaux. Quelque chose doit être faite pour que les producteurs ruraux aient le juste prix de leurs efforts de production. En final, la grande majorité de la population de la Région du Nord est pauvre et la corruption tout comme la contrebande dans ce contexte, semblent être sa façon privilégiée de lutter contre la pauvreté ambiante.

### **Enjeu du territoire 3 : Veiller à l'application des directives disciplinaires**

Enjeu de remettre les agents de l'Etat au travail dans une perspective de service public gratuit. Enjeu de déterminer le niveau de vie par Région, par ville et par zone rurale, pour ajuster le niveau des salaires en conséquence. Le niveau global des salaires est à revoir en hausse. Quelque part, on a l'impression que les pouvoirs publics semblent s'accommoder de la situation puisque la lutte contre la corruption ne trompe personne au vu de ce qui se passe effectivement sur le terrain. Le niveau de vie global de toute la population nécessite d'être boosté pour atténuer certains maux sociaux.

### **Problématique du territoire 4 : Persistance de l'insécurité**

Les situations d'insécurité sont multiples et fluctuantes, d'où l'épineux problème de les prévenir en anticipant. Elle est essentiellement causée par le goût du gain facile, entretenu par la contrebande et les opportunités de fraude offerte par le commerce clandestin avec les pays voisins. Ce ne sera pas tâche facile quand on sait qu'il y a des chefs traditionnels complaisants qui participent même de l'organisation des gangs, ou qui jouent le rôle de receleur. De son côté, l'administration elle-même est freinée dans ses engagements par les organisations de défense des droits de l'homme qui ne prennent pas toujours la pleine mesure des choses avant d'intervenir. Cette situation donne l'impression que même les

pouvoirs publics sont complices et à ce moment ; l'opinion dit que l'administration ne fait rien.

#### **Enjeu du territoire 4 : Intensification de la lutte contre l'insécurité**

Nécessité de déterminer les conditions sociales et économiques propices à engendrer l'insécurité pour la prévenir et s'assurer que pour quelque raison que ce soit, les auxiliaires de l'administration que sont les Chefs traditionnels ne vont pas se constituer en obstacle aux efforts de la sécurisation de tous. Avec les organisations de défense des droits de l'homme, il faut les amener à participer à la lutte et non se cantonner dans la position de juge.

## VOLET V : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX RESSOURCES NATURELLES

### 1.1 Contexte

En règle générale, on regroupe sous le vocable de ressources naturelles, toutes les substances présentes dans la nature, sans action humaine, et qui font dans la plupart des cas, l'objet d'une transformation et d'une utilisation pour les besoins des humains, des animaux ou des végétaux. Ces ressources peuvent être extraites, transformées puis commercialisées. Une véritable activité économique en découle.

Les ressources naturelles sont généralement classées en deux catégories :

- les ressources non renouvelables, constituées de matières premières minérales et de combustibles fossiles, qui proviennent de gisements formés au cours de l'histoire géologique de la terre et qui correspondent à un limité, par essence même, épuisable.
- les ressources renouvelables qui peuvent, en principe, être exploitées sans épuisement, étant capables de se régénérer en permanence. Elles regroupent l'eau, les sols (terres cultivables) ainsi que les ressources biologiques, qui sont constituées par les communautés vivantes exploitées par l'homme (forêts, pâturages, pêcheries maritimes, biodiversité – espèces animales et végétales).

Les ressources naturelles constituent depuis toujours un intrant essentiel à la vie et au développement des territoires. En effet, l'extraction et la transformation des ressources naturelles présentes sur un territoire y procurent de l'alimentation et des revenus. Leur exportation y injecte des devises. Une gestion durable des ressources naturelles (eau, sols, espèces vivantes, matières premières, ressources alimentaires...) est tout simplement une question de survie. L'idée est de plus en plus répandue aujourd'hui que dans un territoire donné, il convient de mener une gestion durable des ressources naturelles disponibles et planifier minutieusement leur utilisation, afin d'y assurer les besoins des générations actuelles tout en sauvegardant les intérêts des générations futures.

Les ressources naturelles de la région du Nord sont variées et peuvent être regroupées en ressources : en terres, en eau, forestières, fauniques, minières et énergétiques.

L'état des lieux et l'analyse SWOT relatifs à ces ressources naturelles renouvelables et/ou non renouvelables dégagent des problématiques de développement et des enjeux du territoire qui sont présentés dans les lignes ci-dessous.

## 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

### 1.2.1 Ressources en terre

Dans le rapport du FAO publié en 2002, Agriculture mondiale : Horizon 2015 – 2013, il ressort que beaucoup s'inquiètent du risque que le monde vienne à manquer de terres agricoles. La tendance à la pénurie associée à la croissance démographique est aggravée par l'urbanisation des terres agricoles, par la dégradation des sols et par d'autres facteurs.

Il est certain que beaucoup de terres cultivables sont prises pour des usages non agricoles. En comptant 40 ha pour les logements et infrastructures nécessaires à 1 000 personnes, la croissance démographique mondiale entre 1995 et 2030 mobilisera 100 millions d'ha supplémentaires de terres à ces fins non agricoles. La plupart des centres urbains sont implantés sur des terres agricoles fertiles de plaines côtières ou de vallées fluviales ; lorsque ceux-ci se développent, ils occupent et grignotent d'avantage les terres nécessaires au développement agricole. Rien qu'en Chine, plus de 2 millions d'ha ont été retirés de l'agriculture entre 1985 et 1995.

Malgré ces pertes, il ne semble pas que le monde va se voir confronté à l'avenir à une pénurie générale de terres. Entre le début des années 1960 et la fin des années 1990, la superficie mondiale de terres cultivées n'a augmenté que de 11%, alors que la population mondiale a presque doublé. Par conséquent, la superficie de terres cultivées par personne a diminué de 40%, passant de 0,43 ha à 0,26 ha seulement. Or, durant cette même période, les niveaux de nutrition se sont considérablement améliorés et les prix réels des produits vivriers ont baissé.

Ce paradoxe s'explique parce que, durant cette même période, la croissance de la productivité a réduit d'environ 56% la superficie de terre nécessaire pour produire une quantité donnée de vivres. Cette réduction, rendue possible par l'augmentation des rendements et de l'intensité culturale a plus que compensé la diminution de la superficie par personne, ce qui a permis une croissance de la production alimentaire.

Il n'en est pas moins vrai que, le manque de terres et les problèmes qui s'y rattachent existent aux niveaux national et local, avec de graves répercussions sur la pauvreté et la sécurité alimentaire. Dans de nombreux pays, cette situation risque de s'aggraver, à moins que des mesures de redressement ne soient prises.

Pour atteindre son émergence, la Région du Nord a besoin de toutes ses ressources naturelles au premier rang desquelles se trouvent les ressources en terre. D'où la nécessité d'aborder les problématiques et les enjeux du territoire relatifs à la gestion des ressources en terres de la Région du Nord.

**Problématique 1 : Comment transformer tout le potentiel des ressources en terre utile aux activités de développement ?**

L'une des principales activités économiques de la Région du Nord est l'agriculture. L'état des lieux des ressources en terre montre qu'environ 5,53% des terres de la Région du Nord sont de qualité moyenne, 24,56% de qualité médiocre et 18,23% de mauvaise qualité. Il se dégage donc qu'environ 48,32% de la Région du Nord ne sont pas propices aux activités agricoles. Devant la demande de plus en plus forte des bonnes terres cultivables, il est opportun de trouver les voies et moyens pour améliorer ces 48,32% des terres de qualité moyenne à mauvaise en terres de bonnes qualités.

### **Enjeu du territoire 1 : Nécessité de lancer des études pour transformer les terres inaptes en terres utiles aux activités de développement.**

Des études et de recherches doivent être menées pour transformer les terres peu propices ou incultes et bonnes et les mettre à la disposition des demandeurs qui sont de plus en plus nombreux. Ceci va d'ailleurs faire baisser la pression que les agriculteurs et les éleveurs exercent actuellement sur les aires protégées de la Région.

### **Problématique 2 : Comment concilier la coexistence des aires protégées et les autres activités économiques notamment l'élevage et l'agriculture ?**

Les trois parcs nationaux de la Région du Nord ont été tous créés avant l'indépendance. Au fil des années, l'augmentation de la population et leurs besoins en ressources (pâturages, terres cultivables, lieux d'habitation, etc.) et la perception de ces aires protégées nécessitent une réorientation des politiques de conservation. Le problème essentiel qui se pose dans les aires protégées du Nord-Cameroun est celui de savoir comment concilier les impératifs de la conservation de la biodiversité à ceux du développement socio-économique des populations vivant à l'intérieur et aux alentours de ces espaces et dont la survie en dépend. Car aujourd'hui, l'augmentation rapide de la population et la course à la terre à laquelle elle se livre, rendent leur gestion difficile (Damé, 2007). Dans ces aires protégées, il existe de nos jours une forte présence d'éleveurs et d'agriculteurs, qui non seulement réduit les superficies de ces AP, mais également rend difficile la gestion de ces AP et est à l'origine de plusieurs conflits. En effet, l'interconnexion entre les 3 parcs et leurs ZICs est à l'origine des déplacements fréquents des espèces d'une aire protégée à une autre. Les corridors de passage prévus afin de faciliter ces migrations de la faune sauvage ne sont plus respectés.

On note la création des villages proches des AP et la création des champs sur les corridors ; ce qui entraîne des conflits Homme-Faune. Ils sont plus marqués en périphérie des aires protégées ou le long des couloirs migratoires des éléphants. Ils se produisent aussi bien durant la saison sèche que pendant la saison des pluies, mais ils s'intensifient lorsque l'eau se fait rare. Des conflits récurrents sont à noter entre Hippopotames et pêcheurs. Plusieurs pertes en vies humaines et les pertes matérielles des cultures agricoles sont à déplorer. Les agriculteurs continuent à souffrir des ravages causés à leurs cultures par les animaux sauvages. Les antilopes, les singes, les hippopotames et les éléphants continuent de s'attaquer régulièrement aux plantes cultivées alors que les oiseaux constituent une

menace permanente pour les céréales. En octobre 2006, dans la ville d'Ouro Massara, arrondissement de Touboro, des éléphants ont détruit 65% des cultures de maïs, d'arachides, de niébé et de coton.

Les bergers, toujours en quête d'espaces verts, sont les principaux acteurs de la transhumance. La végétation herbacée des aires protégées est assez convoitée par les bergers pour la qualité et la quantité de fourrage fournie. En effet, de nombreuses espèces végétales présentes dans les aires protégées sont aussi consommées comme complément d'aliment par les villageois et par le bétail. Les pasteurs utilisent fréquemment les feux de brousse afin de régénérer les pâturages et obtenir un aliment de qualité meilleure pour le bétail. Des incidents majeurs relatifs à la transhumance sont, l'envahissement par les éleveurs des aires protégées, l'abattage de plusieurs bêtes par les éco gardes, les conflits fonciers où les éleveurs réclament des terres pour le pâturage de leurs troupeaux. Les heurts avec les services en charge de la faune deviennent de plus en plus récurrents et sanglants dans la Région. Des décisions doivent être rapidement entérinées par l'Etat (au travers des différents ministères impliqués) afin de freiner ce fléau en coordonnant les textes qui régissent l'exploitation des ressources naturelles et la mise en application du Schéma Directeur Régional d'Aménagement du Territoire.

### **Enjeu du territoire 2 : Prise des mesures visant une bonne conciliation des diverses activités**

Face à ce constat, il est nécessaire de prendre des mesures visant une bonne conciliation de ces différentes activités. Il s'agit par exemple de sensibiliser les communautés. Il est nécessaire de mettre en place des paysages où populations humaines et faune coexisteraient avec le minimum d'impacts négatifs sur l'un comme sur l'autre. Des initiatives d'aménagement comme le transfert des champs agricoles loin de l'habitat de la faune sauvage et la réduction de l'installation humaine sur les corridors de passage de la faune sauvage et dans les aires protégées doivent être encouragées. Il faudrait aussi envisager, une politique d'intégration progressive des animaux sauvages dans les systèmes agricoles. Cela permettra sans doute de faire diminuer la chasse illégale, et de faire participer pleinement l'ensemble des paysans chasseurs à l'effort de gestion de la faune sauvage. Les populations pourraient bénéficier de formations pratiques afin d'acquérir des connaissances sur les différentes méthodes de refoulement face à des espèces précises. Il faut ajouter à tout cela des mécanismes de financement des alternatives pour les agriculteurs.

### **Problématique 3 : Comment rendre facile l'accès à la propriété foncière au plus grand nombre ?**

Le diagnostic a révélé qu'il y a 1 646 titres fonciers dans le Département de la Bénoué ; 1 277 titres fonciers dans le Département de Mayo-Louti ; 115 titres fonciers dans le Département de Mayo Rey et aucun titre foncier dans le Département de Faro. Les principales difficultés pour l'obtention du titre foncier sont entre autres : le manque d'informations relatives à la

procédure d'obtention du précieux document, la longueur et la lenteur des procédures et surtout les coûts relativement élevés pour la plupart des requérants. Il faut donc faire quelque chose pour permettre à la majorité d'être propriétaire terrien dans le sens juridique du terme.

**Enjeu du territoire 3 : Sensibilité les populations sur la réglementation en vigueur, réduire les coûts et les délais des procédures d'obtention du titre foncier.**

Il faut encourager la majorité des citoyens à devenir propriétaires de terre. Cela passe par la sensibilisation, l'explication sur les procédures, la réduction des coûts et des procédures

**Problématique 4 : Comment rentabiliser le passage des troupeaux étrangers en transhumance sur le territoire de la Région du Nord ?**

Les éleveurs de la Région du Nord se plaignent que les troupeaux venus des pays voisins viennent en transhumance sur le territoire de la Région alors qu'ils n'ont pas eux-mêmes assez de pâturages pour leurs troupeaux. Cette pratique présente aussi un risque sanitaire pour les troupeaux locaux. Il faut trouver au plus vite une solution à ce problème.

**Enjeu du territoire 4 : Instaurer un droit de transhumance**

La solution qu'on pourrait proposer sur la transhumance des troupeaux étrangers en territoire de la Région du Nord serait le paiement d'un droit de transhumance visant soit à apporter les revenus aux éleveurs locaux soit à décourager les troupeaux étrangers à entrer sur le territoire de la Région du Nord.

### 1.2.2 Ressources en eau

L'aménagement et /ou le développement des activités socioéconomiques telles que l'urbanisation, l'exploitation minière, la construction des infrastructures et des équipements sociaux, le développement des activités agro – industrielles, sylvico-pastorales, de la pêche, du tourisme, des transports, etc. dans la Région du Nord va nécessiter des demandes et des besoins en eau abondantes. Le constat pour le moment est que ces ressources en eau sont très peu connues et mal gérées actuellement dans la Région du Nord. Pire encore, les eaux souterraines quant à elles ne sont pas du tout évaluées dans l'espace et le temps.

L'état des lieux de ressources en eau de la Région du Nord dégage des problématiques de développement et des enjeux qui nécessitent des attentions.

**Problématique 1 : Comment connaître et évaluer de façon continue et durable le potentiel de ressources en eau (pluies, eaux à écoulements permanent et saisonnier, eaux souterraines) de la Région du Nord indispensables pour l'aménagement et le développement de ses activités socioéconomiques et de son environnement ?**

**Enjeu 1 : Renforcement et amélioration du système d'évaluation et de suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau de pluies (Direction de la Météorologie Nationale du**

**MINT) et de surface (CRH de l'IRGM (MINRESI), en collaboration avec l'ABN, la CBLT, les ONG et les membres de la société civile de la Région du Nord)**

Mise en place effective d'un système d'évaluation et de suivi des ressources en eau souterraine (piézométrie) de la Région du Nord (MINEE, MINRESI, ABN, CBLT,...).

**Problématique 2 : Comment améliorer l'exploitation et la gestion de ressources en eau de la Région du Nord de façon durable et respectueuse de l'environnement en prenant en compte toutes les insuffisances identifiées aux niveaux de la gouvernance, du cadre institutionnel, juridique et financier, des risques liés à l'eau, de la vulnérabilité des ressources en eau face au développement des activités socioéconomiques et du changement climatique.**

**Enjeu 2 : Mise en place effective de la Politique Nationale de l'Eau (PNE) en cours de finalisation à l'échelle nationale qui se répercutera à l'échelle de la Région du Nord ;**

Prise en compte des recommandations de l'approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dont le Plan d'Action Nationale (PANGIRE) est actuellement en cours de finalisation au Cameroun par le MINEE

Prise en compte des recommandations du plan d'adaptation au changement climatique (PNACC) du MINEPDED et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

### **1.2.3 Ressources forestières**

Une problématique et un enjeu majeur se dégagent à la suite du diagnostic et de l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM) sur les ressources forestières de la région du Nord.

**Problématique 1 : La raréfaction des ressources arborées.**

**Enjeu 1 : Redynamisation de la politique de reboisement**

**Promotion des activités agro-forestières et forêts de plantations**

L'importante diversité des ressources ligneuses de la Région du Nord constitue un réservoir de matériels génétiques aux multiples usages : bois de chauffe, matériaux de construction, outils, meubles, produits de cueillette, pharmacopée, etc. Ces ressources contribuent à la satisfaction des besoins des populations, au maintien des sols, à la lutte contre l'avancée du désert et au réchauffement global de la planète.

Cependant, d'une manière générale, ces ressources sont mal exploitées, voire gaspillées pour des raisons de survie et, surtout, pour des raisons économiques. Par une utilisation non durable et incontrôlée de ces ressources, les populations et les exploitants de bois compromettent le potentiel de la biodiversité et la durabilité des ressources ligneuses. La communauté nationale et locale et les organisations de la société civile se préoccupent de la dégradation progressive des écosystèmes arborés et boisés de la Région du Nord due à la pression démographique et aux activités anthropiques.

La production du bois de feu et de charbon constitue la plus importante forme d'exploitation des espèces ligneuses. Cette exploitation est stimulée par une forte demande au niveau des centres urbains. Avec les migrants et réfugiés, il est observé la ruée sur les ressources forestières (vente de bois de chauffe et charbon) et l'envahissement des aires protégées par ces populations pour la recherche de terres cultivables.

La surexploitation des ressources ligneuses a induit une forte dégradation du couvert végétal, voire leur raréfaction à certains endroits, ainsi que la modification des écosystèmes et une importante perte en biodiversité. Les trajectoires naturelles de ces formations suivent une dynamique régressive. Cette dernière est exacerbée par le passage répété des feux de brousse qui a un effet très négatif sur la végétation.

La dégradation et la disparition du couvert arboré ont atteint des vitesses alarmantes à cause de la surpopulation, du surpâturage, des dégâts des feux de brousse, des déficits hydriques et des méthodes culturales inadaptées. Il est urgent et nécessaire de développer des actions de lutte contre l'avancée du désert et surtout de satisfaire les besoins de ces populations en bois énergie, en bois de service et en pâturage. Pour parvenir à cette finalité, il faut développer les plantations forestières dans cette zone. Ceci permettra de stabiliser et améliorer le couvert végétal. Il faut encourager les populations à mettre en place des arbres à usages multiples et l'arboriculture fruitière. En effet, il existe un grand nombre d'arbres à usages multiples qui participent à l'amélioration du bien-être des populations locales. De même, l'arboriculture fruitière peut contribuer à l'alimentation des populations et à la lutte contre la pauvreté. Il est donc nécessaire, pour tous les acteurs impliqués dans le reboisement, de choisir la bonne qualité du matériel génétique qui doit être utilisé, d'élaborer un plan de gestion sur le long terme de la plantation d'arbre, de sensibiliser contre la destruction des arbres par les éleveurs et agriculteurs ....

Compte tenu de la dégradation progressive des formations végétales naturelles, de la domination de plus en plus poussée du marché local par le bois issu des plantations, des perspectives de marché de carbone, nul doute que les années à venir seront marquées par un regain d'intérêt pour la régénération et le reboisement.

#### **1.2.4 Ressources fauniques**

L'état des lieux et l'analyse FFOM de ressources fauniques de la Région du Nord dégagent une problématique de développement et un enjeu du territoire qui nécessitent des attentions particulières.

#### **Problématique 1 : Réduction substantielle du périmètre des Aires protégées.**

#### **Enjeu 1 : Retour des Aires protégées à leurs limites initiales.**

Au fil du temps, l'habitat de la faune sauvage dans le complexe Bénoué – Boubandjidda - Faro et les zones d'intérêt cynégétique attenantes, a connu une nette régression du fait de la fragmentation et de la dégradation imputables aux besoins de développement des hommes. Cette perte de l'habitat est due en générale aux activités humaine notamment

l'agriculture itinérante sur brûlis, au front cotonnier, au pastoralisme couplé à une forte pression démographique. Cette forme d'agriculture implique un déboisement des terres qui sont brûlées pour éliminer toute végétation et fertiliser le sol. Cette pratique des feux de brousse bien que réglementée au Cameroun se fait de manière arbitraire comme moyen d'aménagement des pâturages pour le bétail. La dégradation de l'habitat résulte également du pastoralisme combiné à une forte croissance démographique. Cette dégradation est accentuée par les migrations des populations de la Région de l'Extrême - Nord vers celle du Nord et qui une fois arrivée sur le terrain s'activent premièrement dans la coupe de bois pour se procurer les revenus nécessaires à leur survie immédiate en attendant les premières récoltes agricoles. L'exploitation des ressources minières, notamment la recherche de l'or par les orpailleurs dans les rivages de la Bénoué et d'autres cours d'eau de ces parcs constitue également un facteur de dégradation de l'habitat dans ce complexe.

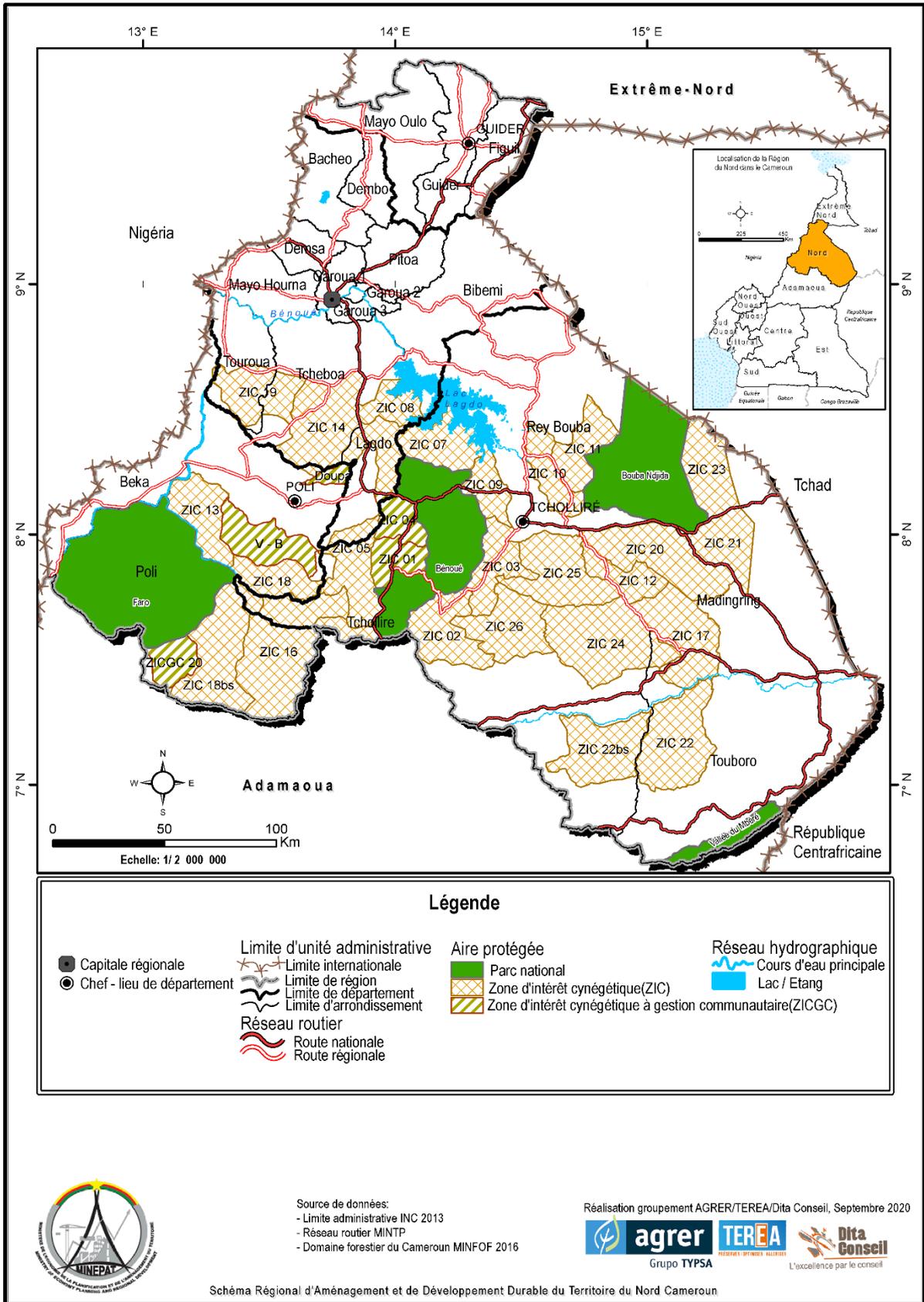


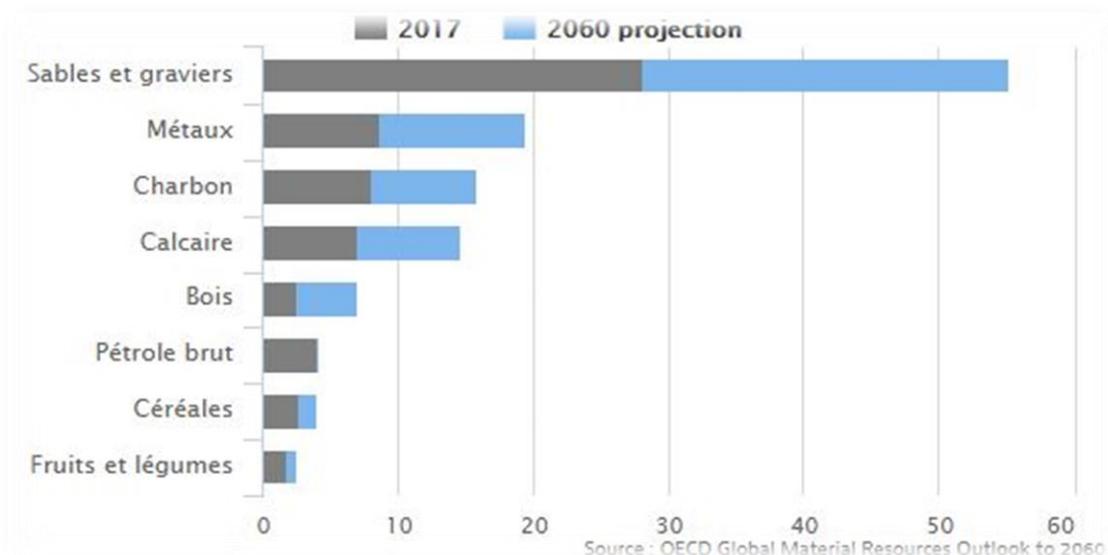
Figure 4: Aires protégées de la Région du Nord

### 1.2.5 Ressources Minières

Les matières premières minérales sont indispensables au fonctionnement durable de notre société moderne. Ceci vaut pour les matières premières énergétiques, telles que le charbon, le pétrole, le gaz naturel et l'uranium, autant que pour des matières premières non énergétiques comme les matières premières métalliques et non, les métaux ferreux et non, les métaux précieux et les pierres précieuses. Ces matières premières sont essentielles à la compétitivité et à la capacité d'innovation de l'économie mondiale. Des secteurs importants, comme le bâtiment, l'industrie chimique, l'industrie automobile, la construction de machines, l'électrotechnique, les technologies de l'information et de la communication, sont largement dépendants d'un approvisionnement sûr en matières premières.

De la même manière qu'un marché ordinaire fonctionne avec la confrontation de l'offre et de la demande qui permet de donner une valeur « économique » (le prix) à chaque bien, il existe aussi un marché de matières premières (réel ou virtuel) fonctionnant de manière spécifique à cause de la nature particulière des matières premières. La particularité des matières premières minérales réside dans leur caractère non-renouvelable, c'est-à-dire que la consommation d'une unité de ressource aujourd'hui, implique l'impossibilité d'extraire et de consommer cette unité plus tard. Il y a donc une perte du revenu futur procuré par unité extraite aujourd'hui.

Avant la pandémie de COVID-19, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), avait en Octobre 2019, produit le rapport intitulé "Global Material Resources Outlook to 2060: Economic Drivers and Environmental Consequences" (Perspectives mondiales des ressources matérielles à l'horizon 2060 : déterminants économiques et conséquences environnementales). Dans ce rapport l'OCDE prévoit que l'utilisation mondiale des métaux devrait passer de 8 à 20 milliards de tonnes en 2060 (plus de 150 %). Ce constat doit être considéré dans le contexte mondial de la demande croissante de matières premières due à la croissance démographique, à l'industrialisation, à la décarbonation des transports, des systèmes énergétiques et d'autres secteurs industriels, à la demande croissante des pays en développement et aux nouvelles applications technologiques. La figure ci-dessous illustre le rythme de consommation des matières premières à l'horizon 2060.



**Figure 5: Projection de la consommation des matières premières jusqu'en 2060**

La Banque mondiale quant à elle prévoit que l'ambition climatique entraîne une augmentation rapide de la demande de métaux et de minéraux. L'exemple le plus significatif est celui des batteries électriques, où la demande des métaux concernés (aluminium, cobalt, fer, plomb, lithium, manganèse et nickel) augmenterait de plus de 1 000 % d'ici à 2050 dans un scénario de réchauffement climatique de 2 °C par rapport à un scénario de statu quo.

Dans un tel contexte, les quatorze (14) types de substances minérales solides que regorge la Région du Nord, présentent un intérêt certain. Les indices de minéraux de cette Région peuvent faire l'objet d'une grande attraction à tout moment. Il apparaît donc digne et juste de mettre en exergue, dans la perspective de l'émergence de la Région du Nord à l'horizon 2035, les problématiques et enjeux du territoire relatifs aux activités minières de la Région.

**Problématique 1 : Comment concilier les exploitations minières dans la Région du Nord avec les Communes, les populations riveraines et la conservation de la biodiversité ?**

Il s'avère que, l'exploitation du calcaire, du marbre et d'autres matériaux de construction dans la Région du Nord ne va sans anicroches. Les populations des localités concernées se plaignent de la destruction de la végétation, des pollutions et la cherté des matériaux et surtout du non reversement des quotes-parts qui reviennent de droit aux Communes et populations impactées par les exploitations minières. A la base du non-paiement des quotes-parts se trouve la non signature d'un Arrêté conjoint MINFI/MINMIDT conformément aux dispositions des textes en vigueur.

**Enjeu 1 : Mise sur pied et de manière consensuelle des trois piliers du développement durable c'est-à-dire un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale**

Les projets durables sont ceux qui maintiennent le juste équilibre économie-environnement-social. Pour parvenir à ce juste milieu, il convient de respecter de manière stricte la réglementation en vigueur. Les lois existent que ce soit en matière de gestion d'impacts environnementaux et sociaux, que ce soit en matière de prélèvement et de distribution des redevances minières. Si l'on rencontre de problème, c'est tout simplement à cause du non application des dispositions règlementaires.

### **Problématique 2 : Comment valoriser et rentabiliser la production minière artisanale (substances minières et matériaux de construction) ?**

L'artisanat minier se définit comme étant une opération se consistant à extraire et à concentrer les substances minérales affleurant ou sub-affleurant à une profondeur maximale de dix (10) mètres et à disposer les produits marchands en utilisant les méthodes et procédés traditionnels. Cette activité pratique dans toute la Région du Nord. Malheureusement elle se pratique en marge de toute la réglementation en vigueur. Ceci peut être dû soit à l'ignorance de la réglementation en matière d'artisanat minier soit tout simplement à l'incivisme.

### **Enjeu 2 : Sensibilisation des acteurs, organisation, structuration et appui aux acteurs de la chaîne de production minière artisanale**

Il faut absolument sortir l'artisanat minier de la clandestinité et l'amener dans le circuit formel afin qu'il puisse contribuer au développement économique de la Région. Pour y parvenir, il faudra tout d'abord éduquer, informer et amener les acteurs de la chaîne de production minière artisanale à comprendre que l'artisanat minier n'est pas interdit mais qu'il est plutôt réglementé. Il faudra leur montrer ce qu'il faut faire pour être en phase avec la réglementation minière et mener ses activités en toute légalité. Il sera ensuite nécessaire de leur montrer qu'il y va de leur intérêt de se mettre en groupe pour mieux produire et de vendre leur production à un prix fort. Pour leur rassurer, il faudra leur apporter des appuis à la production et à la commercialisation de leur production.

### **Problématique 3 : Comment faire pour réduire les délais de traitement des dossiers de demandes d'attribution et de renouvellement de titres miniers ?**

Dans les activités minières comme dans toutes les autres activités, on a coutume de dire que : "le temps c'est de l'argent". Malheureusement il se dégage que dans le domaine minier au Cameroun cet adage n'a pas de sens. L'un de goulot d'étranglement du secteur minier camerounais est la lourdeur et lenteur dans le traitement des demandes d'octroi des titres miniers. Ceci est un véritable plomb dans l'aile, une entrave et un frein du secteur minier. Devant les longues attentes, l'absence de réaction ou la réaction très tardive de l'administration chargée des mines, les opérateurs et les investisseurs préfèrent aller voir ailleurs.

### **Enjeu 3 : Amender le code minier en supprimant les étapes de visa préalable de la Présidence de la République et du Ministère chargé des Mines**

La forte implication de la Présidence de la République semble être venue non pas pour faciliter le processus d'attribution des titres miniers mais plutôt est venue pour alourdir d'avantage le processus et le rendre plus opaque. Dans un souci de rendre raisonnable les délais de traitements des demandes d'octroi des titres miniers, Il serait donc recommandable, de supprimer les étapes de visa préalable de la Présidence de la République et du Ministère chargé des Mines. Ceci passe par une révision du code minier actuel et même d'une véritable implémentation de la décentralisation.

### 1.2.6 Ressources énergétiques

Dans un contexte international où les préoccupations environnementales sont au centre de tout développement durable, et dans un contexte où la disponibilité de l'énergie propre est l'un des gages du développement, l'accès à l'électricité pour toutes les populations de l'ensemble du territoire national est l'une des priorités des pouvoirs publics.

Le Cameroun en tant que membre des Nations Unies, s'est engagé en septembre 2015 pour la réalisation de l'agenda 2030 pour le développement durable qui définit le « *Futur que nous voulons* ». Ce nouvel agenda est flexible et donne la possibilité à chaque pays membre d'adapter les Objectifs de Développement Durable (ODD) à la réalité de sa situation économique, sociale et environnementale.

Les ODD constituent un catalyseur pour la réalisation des objectifs nationaux visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Ils concilient enfin les trois dimensions du développement durable : économique, social et environnemental.

La thématique du recours aux énergies renouvelables est l'objectif no 7 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Son intitulé complet est : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». L'enjeu de cet objectif est de répondre à des besoins des êtres humains (au travers des références suivantes : l'accès à l'énergie, la fiabilité, le coût abordable) en matière d'énergie, tout en garantissant le caractère durable de l'énergie mobilisée.

Au Cameroun, l'accès à l'électricité reste encore très faible dans les zones rurales même si le pays connaît un taux de pénétration croissant. D'après le rapport de suivi 2019 du septième ODD publié par la Banque Mondiale, seulement 21% des Camerounais avaient accès à l'électricité en zone rurale en 2017 contre 93% en milieu urbain. Le taux global d'accès à l'électricité au Cameroun est passé de 41% en 2000 à 62,7% en 2018.

Le 12 Juin 2020 à Yaoundé, le Ministre de Économie, de Planification et de l'Aménagement du Territoire a révélé que le taux de couverture en énergie électrique dans certaines Régions camerounaises se situe encore en dessous des 50%. Il en est ainsi de l'Extrême-Nord, qui revendique un taux de couverture en électricité de seulement 46%. Idem pour sa sœur du Nord. L'Adamaoua, l'autre Région de la partie septentrionale du Cameroun, elle, affiche un taux de couverture de 52%, largement en dessous des 74% enregistrés ailleurs.

Au moment où le SRADDT-Nord est en cours d'élaboration, le diagnostic est sans équivoque :

- la Région du Nord est sous-alimentée en énergie électrique ;
- le raccordement au réseau électrique et la consommation électrique coûtent chers ;
- la majorité des ménages consomment le bois-énergie ;
- les produits pétroliers de contrebande sont consommés par la majorité.

Face à cette situation, il importe de mettre en vitrine les problématiques et enjeux du territoire relatifs à la gestion des ressources énergétiques de la Région du Nord.

### **Problématique du territoire 1: Comment palier à l'insuffisance des capacités de production, de transport et de distribution ?**

La centrale hydroélectrique de Lagdo, construite sur le fleuve Bénoué et située à proximité de la ville de Lagdo, à 65 km de la ville de Garoua, dans la Région du Nord, souffre de la vétusté de ses installations. Ses quatre turbines Kaplan (de puissance unitaire de 18 MW) qui offraient, à sa mise en service, une capacité installée de 72 MW ne fournissent plus que la moitié de la puissance attendue. Mis en service depuis 36 ans, plusieurs de ses équipements principaux (turbines, transformateurs de puissance, disjoncteurs, etc.) ont déjà atteint leur durée de vie fonctionnelle et doivent être remplacés ou rénovés. Par ailleurs, son système de contrôle et d'automatisation demande à être modernisé pour une meilleure fiabilité.

### **Enjeu du territoire 1 : Investir à temps dans la production, le transport et la distribution ; respecter les échéances de maintenance et de renouvellement des équipements.**

Connaissant la durée de vie fonctionnelle des équipements de production et de transport d'électricité, il est indispensable de faire l'entretien ou du remplacement de ces équipements avant leur obsolescence. Ceci permet d'éviter l'absence d'alimentation en électricité sur des longues périodes bloquant les activités économiques et la vie normale dans les ménages.

### **Problématique du territoire 2 : Comment améliorer le taux d'accès des ménages et établissements sociaux (structures éducatives et centre de santé) à l'électricité dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ?**

Le diagnostic du territoire de la Région du Nord en matière d'énergie électrique a révélé que le taux de couverture est seulement estimé à 46%. Ceci est dû au fait qu'il y a indisponibilité de l'électricité dans la plupart des localités de la Région. Selon les récentes estimations, la demande en énergie de la Région du Nord est de 120MW (dormante comprise). La situation de l'offre actuelle au niveau du RIN, avec les problèmes de changements climatiques que connaît la centrale hydroélectrique de Lagdo, se chiffre à 35MW. À cette offre de Lagdo, il faut les 17 MW venant de la centrale thermique de

Djamboutou à Garoua 1er sur les 23,5 MW installés et les 10 MW en provenance de Maroua. Il ressort qu'en ce moment, le RIN offre seulement 62 MW à peu près la moitié de la demande. Devant cette difficile équation où l'offre n'est que la moitié de la demande, une répartition équitable relève d'une véritable gageure. À l'observation de la répartition spatiale des ressources énergétiques dans la Région du Nord, il ressort que parmi les vingt-une (21) Communes que compte la cette Région, trois (03) d'entre elles ne sont pas encore électrifiées. A côté de la disponibilité de l'énergie électrique se trouve le problème de coût. Là où l'énergie électrique est disponible, beaucoup de ménages n'y ont pas accès à cause des prix élevés d'installation et de consommation.

**Enjeu du territoire 2 : Mettre l'énergie électrique à la disposition des ménages et des établissements sociaux (structures éducatives et centres de santé) à des coûts de raccordement et de consommation raisonnables.**

Pour résoudre le problème d'indisponibilité de l'énergie électrique, il faut absolument investir dans la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique. Remettre la centrale hydroélectrique de Lagdo à son niveau de production optimale d'au moins 72 MW de puissance initialement installée. Continuer à investir dans l'électrification rurale à travers les mini-centrales solaire. Mettre un accent particulier à la connexion et l'alimentation permanente des structures éducatives et centres de santé. Baisser les coûts d'installation de consommation de l'énergie électriques.

**Problématique du territoire 3 : Comment réduire à sa plus simple expression la consommation du bois-énergie dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ?**

Au niveau de cette phase de diagnostic du territoire de la Région du Nord, il est établi que la seule forme de biomasse utilisée comme source d'énergie est le bois-énergie. Il s'agit du bois utilisé principalement pour produire du feu, pour cuisiner, se chauffer ou s'éclairer. Le bois-énergie constitue d'ailleurs la principale source d'énergie surtout en zone rurale. Au vu de la vulnérabilité de la zone soudano-sahélienne (zone à écologie fragile) à laquelle appartient la Région du Nord, la conservation de la végétation doit être de rigueur.

**Enjeu du territoire 3 : Promouvoir, développer, sensibiliser et vulgariser la production et l'utilisation du biogaz (énergie moins chère et protectrice de l'environnement) à partir des déchets solides et liquides des ménages, d'agriculture et d'élevage.**

Pour vulgariser la production et l'utilisation du biogaz il est proposé :

- la sensibilisation et la formation des exploitants de fermes et autres unités d'élevage sur le recyclage des déchets en vue de la production d'énergie ;
- le renforcement des capacités des institutions (si elles existent) ayant déjà initié des programmes de production de biogaz ;
- l'initiation d'un programme de recherche sur l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie ;
- la vulgarisation et l'accessibilité à l'usage du gaz de cuisine (butane)

#### **Problématique du territoire 4 : Comment résoudre le problème de la consommation des produits pétroliers de contrebande dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ?**

Dans la Région du Nord, les produits pétroliers les plus utilisés sont issus de la contrebande. Sous réserve de leur qualité, leur distribution est informelle, clandestine et présente d'énormes risques d'accident. La conservation et les méthodes de distribution de ces produits hautement inflammables constituent de graves menaces.

#### **Enjeu du territoire 4 : Sensibilisation, contrôle stricte dans les importations, révision des prix.**

Pour résoudre le problème de consommation des produits pétroliers de contrebande, il faudra démontrer aux acteurs de la chaîne les risques et les nuisances de cette activité et leur proposer les activités alternatives. Sensibiliser les douaniers, les forces de maintien de l'ordre et les autorités sur l'application stricte de la réglementation par rapport à l'importation et la distribution des produits pétroliers.

## VOLET VI PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

### 1.1 Contexte

Jusque dans les années 70, le Cameroun faisait partie des Pays aux données statistiques incertaines mais dès 1976, un premier recensement démographique de toute la population du pays est réalisé. Ce recensement est suivi par ceux de 1987 et de 2005. C'est dire qu'on dispose d'une base de données sur la population du Cameroun. Ce diagnostic se réalise dans un contexte d'interruption du recensement global de la population, mais à partir des données antérieures, on a pu réaliser des projections qui permettent de suivre l'évolution de cette population.

Jusqu'en 1980, la Région du Nord est l'une des Régions les moins peuplées du Cameroun après les Régions de l'Adamaoua et de l'Est. Même si aujourd'hui, elle est encore dans le lot des trois Régions les moins peuplées du Cameroun, sa population tend à croître plus rapidement que celle des deux autres Régions. Avec lesquelles elle partage la condition de faible densité d'occupation de l'espace. La Région du Nord reste quoi qu'on dise, celle où les pouvoirs publics ont mis en œuvre la relocalisation des populations pour obtenir une meilleure redistribution de celles-ci dans l'espace Régional. Il a été question de faire l'équilibre entre les populations et les ressources. Ici, le phénomène de la migration inter Régionale est déterminant dans la configuration de la démographie locale. L'expérience de la plaine de la Bénoué sur ce plan est la plus longue et la plus permanente. L'administration coloniale, et après elle, l'administration du Cameroun indépendant, en imposant la paix dans la Région, a permis un plus grand mouvement de la population. Ainsi, les fortes densités de l'Extrême-Nord ont-elles permises de combler très partiellement le vide humain de la plaine de la Bénoué et, probablement à plus long terme, celui du haut plateau de l'Adamaoua.

Si la migration dirigée a lancé le processus déjà pendant la colonisation, le début des années 80 en constitue l'année charnière et la spontanée a pris la relève pour être à la longue un phénomène marquant de cette Région. Etant donné cette situation, nous allons procéder par faire un rappel historique de l'évolution de cette population depuis la période coloniale pour mieux comprendre la situation d'aujourd'hui. Cela nous permet de comprendre la composition et la diversité culturelle de la population qui peuple cette Région aujourd'hui. Mentionner la migration comme phénomène marquant de cette Région n'est pas fortuit. La Région Nord aujourd'hui apparaît comme un véritable « melting pot » de recomposition des populations camerounaises. Cette masse de population surtout jeune a fait augmenter le niveau d'activités dans cette Région. Tout cela va aussi avec son cortège de problèmes : problèmes infrastructurel, d'équipement, d'encadrement, de sécurité, d'intégration de santé, d'éducation, de genre, d'emploi, de chômage des jeunes entre autres.

## 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

### **Problématique du territoire 1 : La forte mortalité infantile dans la Région du Nord**

Le poids des traditions, l'analphabétisme et l'insuffisance des infrastructures et du personnel sanitaire ne facilitent pas la tâche de limitation de la mortalité infantile dans la Région. Le mariage précoce est un phénomène aux conséquences incalculables. La jeune fille précocement mariée n'est pas vraiment préparée à être mère. Il est à l'origine de la déperdition scolaire, surtout des jeunes filles. La jeune fille n'est pas encore physiquement apte pour donner naissance à un bébé et cela couplé à l'ignorance ne peut que mener au drame. Cette pratique est à l'origine des maux comme la fistule obstétricale dont souffrent beaucoup de femmes de la Région. Les écarts d'âge mène à l'incompréhension qui pousse une bonne partie des jeunes femmes au divorce et au vagabondage et donc à l'irresponsabilité. Sur un tout autre plan, la culture locale est telle qu'aucun homme ne veut faire accoucher sa femme dans les hôpitaux et les centres de santé où les accoucheurs sont souvent des hommes. On préfère les accoucheuses traditionnelles or avec ces dernières, toutes les mesures de sécurité pour la mère et le bébé ne sont pas prises comme le vaccin antitétanique, le contrôle du saignement etc. Comme la majorité des femmes recourent aux accoucheuses traditionnelles avec tous les risques liés à ce choix, la catastrophe est inévitable.

### **Enjeu du territoire 1 : Pari d'une réduction considérable de la mortalité infantile dans la Région du Nord**

Enjeu du renforcement de l'éducation scolaire qui sortirait la majorité de la population jeune de l'ignorance et de la densification des infrastructures et du personnel sanitaire pour les rendre accessibles à tous. Enjeu d'amener les populations à comprendre qu'on a plus de chance à voir son bébé vivre en allant dans les centres de santé qu'en recourant aux accoucheuses traditionnelles qui ne disposent pas de tout ce qu'il faut pour agir efficacement en cas d'urgence.

### **Problématique du territoire 2 : La faible implication des femmes dans les tâches de développement de la Région du Nord**

A observer l'ensemble de la population de la Région et dans toutes les communautés, les rôles sont institués en fonction du sexe. De la sorte, la femme a surtout le rôle de faire les enfants, de faire le ménage, de nourrir toute la famille entre autres. Elle est championne pour les activités agricoles et le petit commerce, tout cela pour subvenir aux besoins de la famille. Même avec la scolarisation, on s'arrange pour qu'elle n'aille pas loin dans ce couloir, aussi, n'étant pas préparé, elle ne peut se cantonner que dans les activités agricoles et artisanales. Il faut pouvoir vaincre les pesanteurs culturelles dans une bonne mesure pour que les femmes s'ouvrent largement et saisissent les opportunités qui leur sont offertes par la vie moderne.

## **Enjeu du territoire 2 : Nécessité de la prise en compte de l'équité genre pour promouvoir le développement de la Région du Nord**

Enjeu de l'alphabétisation de la femme et de la prohibition du mariage précoce. Obtenir que la femme du Nord ne soit pas seulement confinée aux activités agricoles et au petit commerce. Pour obtenir cela, il faut plus d'alphabétisation de la femme et le freinage du mariage précoce

## **Problématique du territoire 3 : La sous scolarisation et la déperdition scolaire des jeunes liées au désintérêt des parents pour l'envoi des enfants à l'école**

La culture locale fait que le commerce et les affaires apparaissent comme les meilleurs moyens de réussir dans la vie, d'où très vite, les jeunes en âge scolaire préfèrent fréquenter les marchés que l'école, et les parents laissent faire. N'oublions pas non plus que nous sommes dans une Région avec une forte communauté musulmane et qu'en pareille situation, les parents sont partagés quant à ce qu'il faut privilégier. Pendant longtemps la population musulmane s'est comportée comme si on voulait la priver de quelque chose d'essentielle, parce que l'école coranique est axée sur la religion. On ne peut pas dire aujourd'hui que ce point de vue a disparu, pas du tout. Il faut toujours en tenir compte et cela constitue une grande pesanteur. Entre autres causes de la déperdition scolaire, il y a le mariage précoce pour les jeunes filles, la pauvreté même de la population, l'instabilité des mariages entraînant les abandons d'enfants,

## **Enjeu du territoire 3 : Pousser les parents à avoir un intérêt à envoyer les enfants à l'école**

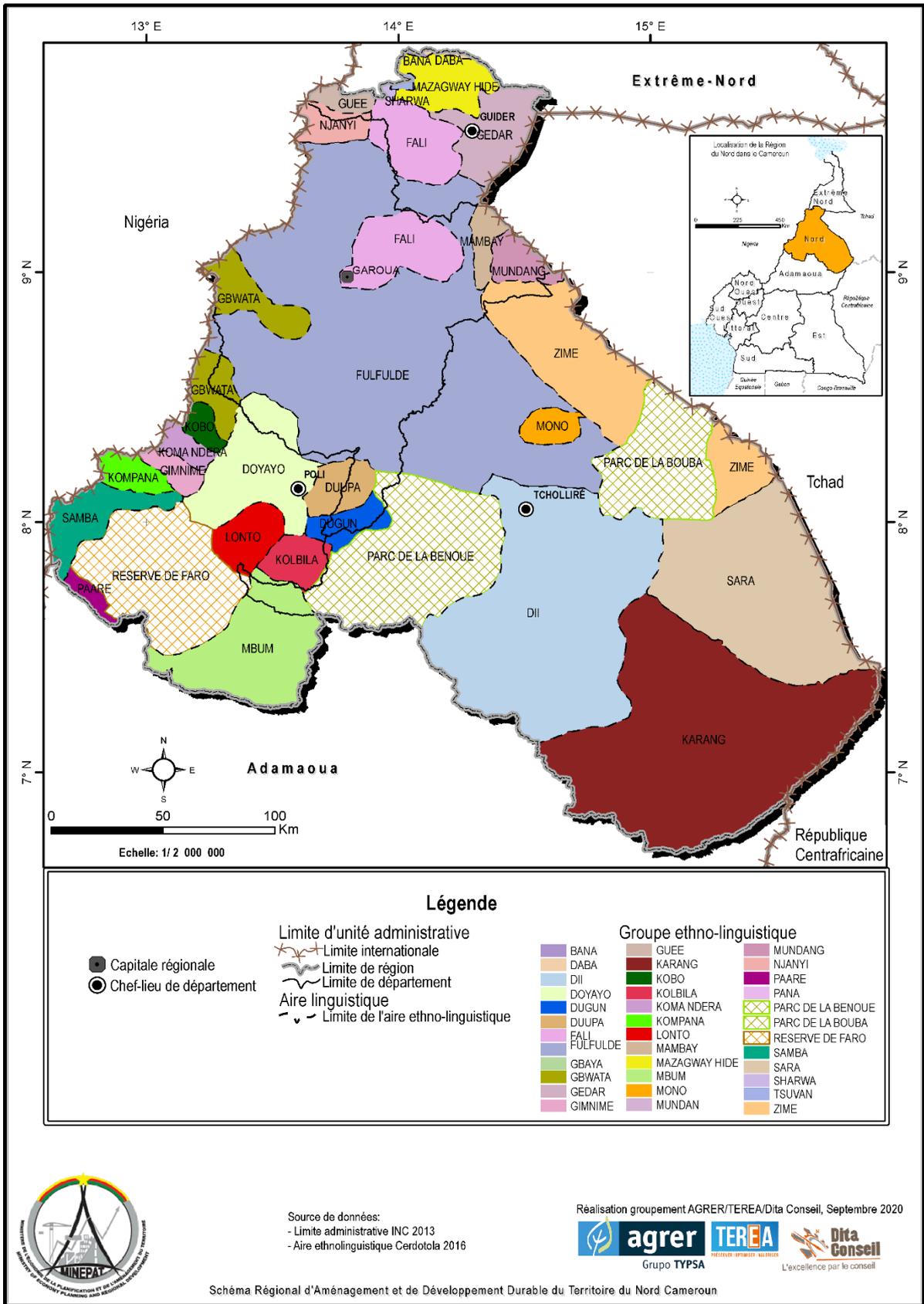
Remplacer dans l'esprit des jeunes le marché par l'école comme meilleur moyen de réussir dans la vie. Il est vrai que le chômage des jeunes diplômés ne va pas faciliter la tâche. Il faut pouvoir en faisant l'équilibre entre l'école coranique et l'école occidentale éviter que certaines situations ne donnent lieu à des prétextes. Il faut trouver les moyens de faire sortir la population de la situation de pauvreté, amener les couples à être stables et à comprendre l'importance de l'éducation des enfants.

## **Problématique du territoire 4 : Inégale répartition spatiale de la population dans la Région du Nord**

Au moment d'organiser la migration des populations de la Région de l'Extrême Nord vers la Région du Nord, l'objectif principal était d'obtenir une meilleure répartition de cette population dans l'espace Régional. Après l'installation effective des populations, on se rend compte que cela ne va pas de soi. Les infrastructures routières et les équipements sociaux de même que les opportunités économiques conditionnent l'installation des populations. On comprend alors la forte concentration de cette population autour de Garoua dans un premier temps et dans des secteurs à fortes opportunités comme Touboro, l'axe Guidjiba-Tcholliré, les environs de WindéPintchumba et le secteur de Lagdo entre autres.

#### **Enjeu du territoire 4 : Nécessité d'une meilleure répartition de la population dans la Région du Nord**

Enjeu du quadrillage routier de la Région en prenant en compte les opportunités économiques et des équipements sociaux adaptés pour orienter la répartition de la population dans l'espace et dans le sens de l'équilibre.



**Figure 6: Groupes ethnolinguistiques de la Région du Nord**

### **Problématique du territoire 5 : Absence de formation professionnelle des jeunes**

On ne cesse de dire « des diplômés » au chômage tout en oubliant que la formation scolaire qu'on propose aux jeunes ne les prépare pas à l'exercice d'un métier précis d'entrée de jeu. En réalité, la part belle est donnée à l'enseignement général au Cameroun et quoi de plus normal qu'on ait des jeunes avec de la connaissance générale sans formation pour un savoir-faire économiquement porteur. La tendance doit être renversée avec plus d'infrastructures et de personnel pour l'enseignement technique et professionnel et non pour l'enseignement général où la majorité des jeunes sont orientés.

### **Enjeu du territoire 5 : Rendre effective la création des centres de formations professionnelles des jeunes**

Revoir le système d'enseignement en faisant la part belle à l'enseignement technique et professionnel.

### **Problématique du territoire 6 : Etroitesse du marché de l'emploi formel**

On a coutume de dire « le travail ne manque pas, mais les moyens pour rémunérer les travailleurs ». A ce moment-là, il faut multiplier les opportunités de travail qui va générer les moyens de sa rémunération.

### **Enjeu du territoire 6 : Incitation des jeunes à la création des entreprises économiques**

Enjeu de faire naître et promouvoir du travail générateur de revenu auto entretenu

### **Problématique du territoire 7 : Faillite citoyenne des jeunes**

On a l'impression que les jeunes sont devenus plus exigeants, impatients et que la notion de bénévolat ne les habite plus. Ils semblent ne plus respecter certains us de politesse, qu'ils ne sont plus altruistes. C'est le gain à tout prix. Problème de faillite citoyenne. Faut-il jeter l'anathème seulement sur les jeunes ? Peut-être pas lorsqu'on sait que dans notre pays, les « faymen » pendant longtemps sont apparus comme les modèles à suivre. Tout le monde veut être riche et très vite au point où même les parents ne se posent plus de question sur les moyens utilisés par leurs progénitures pour devenir riches. C'est comme si c'est tout le monde qui est unanime pour dire que tous les moyens sont bons pourvu qu'on devienne riche.

### **Enjeu du territoire 7 : Investissement dans l'éducation civique et morale des jeunes**

Enjeu de faire acquérir à la jeunesse le respect de soi et des autres. Il faut réintroduire l'instruction civique à l'école et favoriser son application dans la vie de tous les jours. Il faut une société plus inclusive et où tout le monde a le sentiment d'être utile et a une place. Les parents doivent être amenés à participer dans la mesure où ils sont les premiers modèles pour leurs enfants.

### **Problématique du territoire 8 : Les ravages des maladies**

Les principales causes de morbidité sont : par ordre d'importance, le paludisme les I.R.A. les diarrhées les dermatoses et les vers intestinaux. Les cinq premières causes de mortalité de la province du Nord sont : le paludisme les MCS les anémies les gastro-entérites et la tuberculose. Périodiquement, la province du Nord est affectée par des épidémies de méningites (surtout en saison sèche), de choléra et de rougeole.

Jusqu'ici, on n'a pas encore réussi à mettre les populations à l'abri des maladies hydriques et bien d'autres maladies dont la persistance est un indicateur du sous-développement, surtout dans les établissements ruraux.

### **Enjeu du territoire 8 : Intensification de la politique de prévention et de lutttes contre les maladies**

Renforcement de la couverture du territoire par les infrastructures et les équipements sanitaires pour ce territoire qui en manque terriblement.

## VOLET VII : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES

### 1.1 Contexte

Le terme pluriel « infrastructures » désigne l'ensemble des voies, réseaux, constructions et ouvrages qui fondent les sociétés contemporaines et entrent dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement du territoire et de service public. Ces infrastructures permettent de faciliter la vie des citoyens et de développer la communication, le transport, la santé, l'enseignement, le commerce ou encore le tourisme. Elles jouent un rôle déterminant dans la croissance économique et la construction de l'espace Régional dans le cadre de la décentralisation institutionnalisée. Les infrastructures ont une incidence directe sur la productivité et le rendement dans le cadre de la formation du PIB et en tant que facteurs de production des autres secteurs. L'impact positif des infrastructures sur la croissance économique et le développement social équitable est bien établi par les chercheurs de différentes disciplines des sciences sociales. La dynamique territoriale d'attractivité d'une Région résulte de la qualité des infrastructures qui s'y trouvent.

Dans la Région du Nord, la mise e place des infrastructures a connu un nouveau souffle après l'atteinte par le Cameroun du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE et surtout la mise en œuvre du DSCE. Quelques infrastructures y ont été réalisées, mais au regard de la demande sans cesse croissante, l'on note une insuffisance criarde de celles-ci. Les écarts entre les constats de la Région et les objectifs nationaux l'attestent et commandent que des efforts importants soient faits pour relever non seulement la quantité, mais aussi la qualité des infrastructures. Ces efforts, à défaut d'apporter des solutions durables, peuvent aller dans le sens de la maintenance de l'existant pour la continuité du service dans plusieurs domaines

### 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

#### **Problématique du territoire 1 : Un réseau de transport routier insuffisant et détérioré ou de mauvaise qualité.**

Il résulte du diagnostic territorial de la Région du Nord que le capital physique du réseau routier de cette Région est insuffisant et très détérioré. La piètre qualité des infrastructures constitue un obstacle majeur à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans le bassin du Congo. Associée à une logistique insuffisamment développée, cette mauvaise qualité des infrastructures de transport affecte négativement la croissance économique en augmentant à la fois les coûts et les temps de transport; elle limite également le développement du secteur privé et l'accès aux marchés. De bonnes infrastructures de transport routier sont essentielles dans la mesure où elles sont la base de la croissance économique.

## **Enjeu du territoire 1 : Renforcement et amélioration de l'état du réseau routier**

Un réseau de transport routier dense et de bonne qualité pourrait accroître la compétitivité des entreprises économiques implantées dans la Région du Nord, rapidement et à bas prix, en acheminant les matières premières vers les producteurs et les produits manufacturiers vers les consommateurs. Il est impératif que la Région du Nord développe des infrastructures de transport routier de haute qualité pour atteindre les objectifs de développement durable établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et les cinq priorités « Top 5 », de la Banque africaine de développement (BAD). Cette Région en a besoin pour accroître sa productivité économique et maintenir sa croissance, sur laquelle de bonnes infrastructures de transport routier ont un impact à la fois direct et indirect.

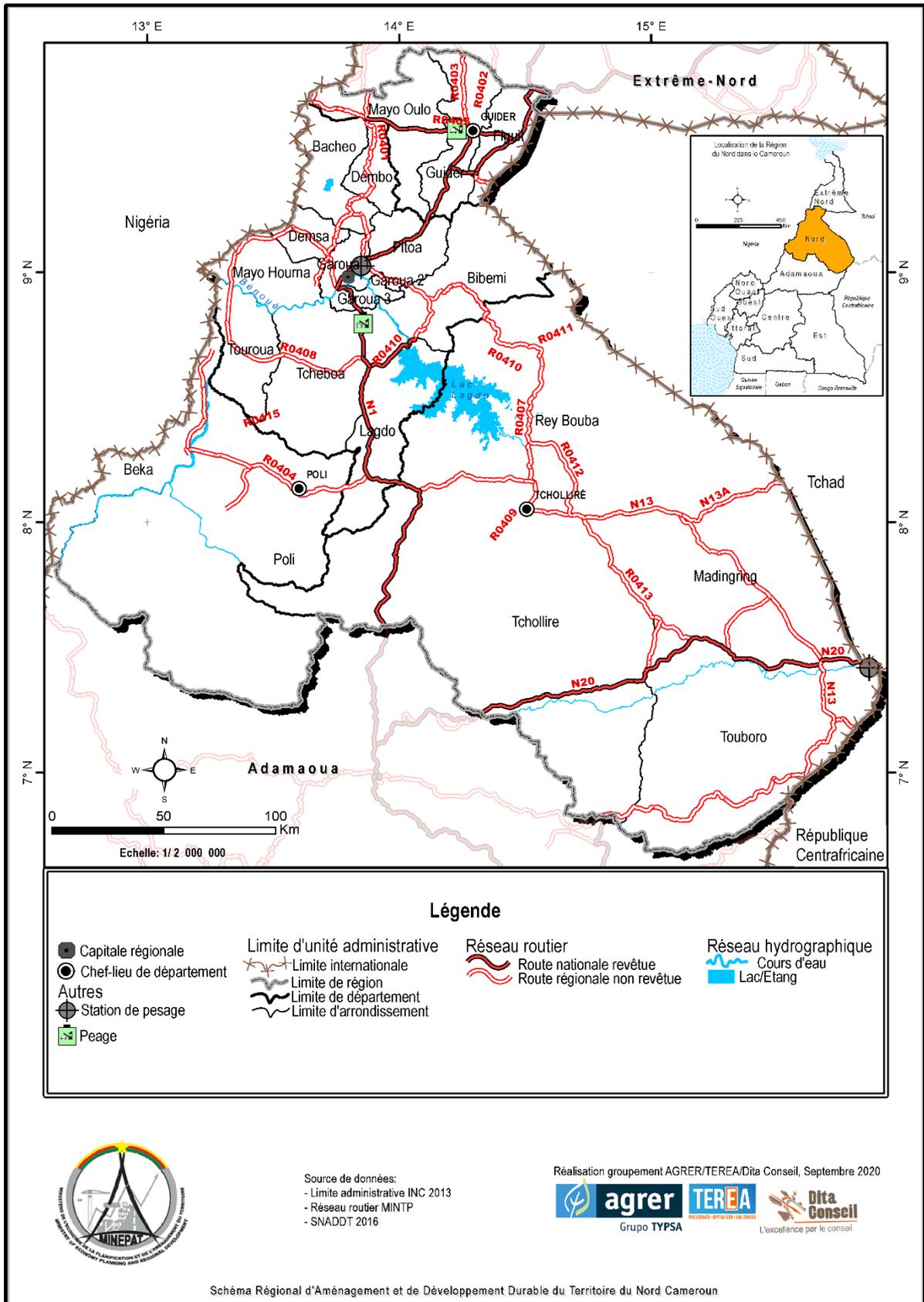


Figure 7: Réseau routier de la Région du Nord

## **Problématique du territoire 2 : La fermeture du port fluvial de Garoua sur la Bénoué**

La Bénoué navigable jusqu'à Garoua sur quelques 1200 km depuis l'embouchure du Niger, a longtemps permis un acheminement des produits pondéreux (Marguerat, 1979). Cependant la concentration de sa navigabilité sur 2 à 3 mois/an suite aux contraintes climatiques, s'est trouvée insuffisante pour assurer le ravitaillement économique de la Région qui, depuis une vingtaine d'années, est largement tributaire du trafic routier. Notons également que de 1967 à 1970, la guerre du Biafra (Nigeria) a interrompu la navigation sur le bassin du Niger, affectant les échanges sur la Bénoué.

## **Enjeu du territoire 2 : La réhabilitation du port fluvial de Garoua sur la Bénoué.**

Ce port a été construit à l'époque coloniale pour désenclaver le Nord du Cameroun, assurer les échanges avec le Nigeria, avec l'exportation de coton et d'arachides et l'importation de produits pétroliers. Autrefois très actif, le port fluvial de Garoua a cessé de fonctionner. Principale plate-forme des échanges commerciaux avec le Nigéria, le Port de Garoua a longtemps été un grand pourvoyeur d'emplois mais surtout de rentrées de devises pour l'Etat. La réhabilitation du port fluvial de Garoua et du transport y afférent serait une très bonne chose pour la Région du Nord. Une réhabilitation de ce port renforcera la dynamique de développement actuelle de la ville de Garoua et confortera son rôle de plaque tournante de l'économie dans la zone septentrionale.

## **Problématique du territoire 3 : L'insuffisance de l'offre en énergie électrique et en eau potable de l'eau des transports, dont la correction permettrait aux ménages et aux entreprises de prospérer**

### **Enjeu du territoire 3 : Amélioration ou renforcement de l'offre en eau potable et en énergie électrique**

L'eau c'est la vie, c'est tout dire. D'autre part, une énergie de mauvaise qualité peut handicaper une entreprise en lui imposant des coûts supplémentaires qui se traduisent par des travailleurs peu productifs, des pertes de production ou des équipements endommagés. L'accès à l'énergie est crucial non seulement pour atteindre les résultats en matière de santé et d'éducation, mais aussi pour réduire le coût des activités et libérer le potentiel économique, en créant des emplois. L'accès insuffisant aux services énergétiques modernes est la cause de centaines de milliers de décès chaque année dus à l'utilisation de poêles à bois pour cuisiner.

## **Problématique du territoire 4 : Déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics dans la Région du Nord**

Selon son diagnostic territorial, la Région du Nord accuse un déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics

### **Enjeu du territoire 4 : Comblement du déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics.**

Nécessité de combler le déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics

**Problématique du territoire 5 : Insuffisance de l'offre *quantitative et qualitative* des services de télécommunications**

**Enjeu du territoire 5 :** Nécessité de l'amélioration l'offre *quantitative et qualitative* des services de télécommunications.

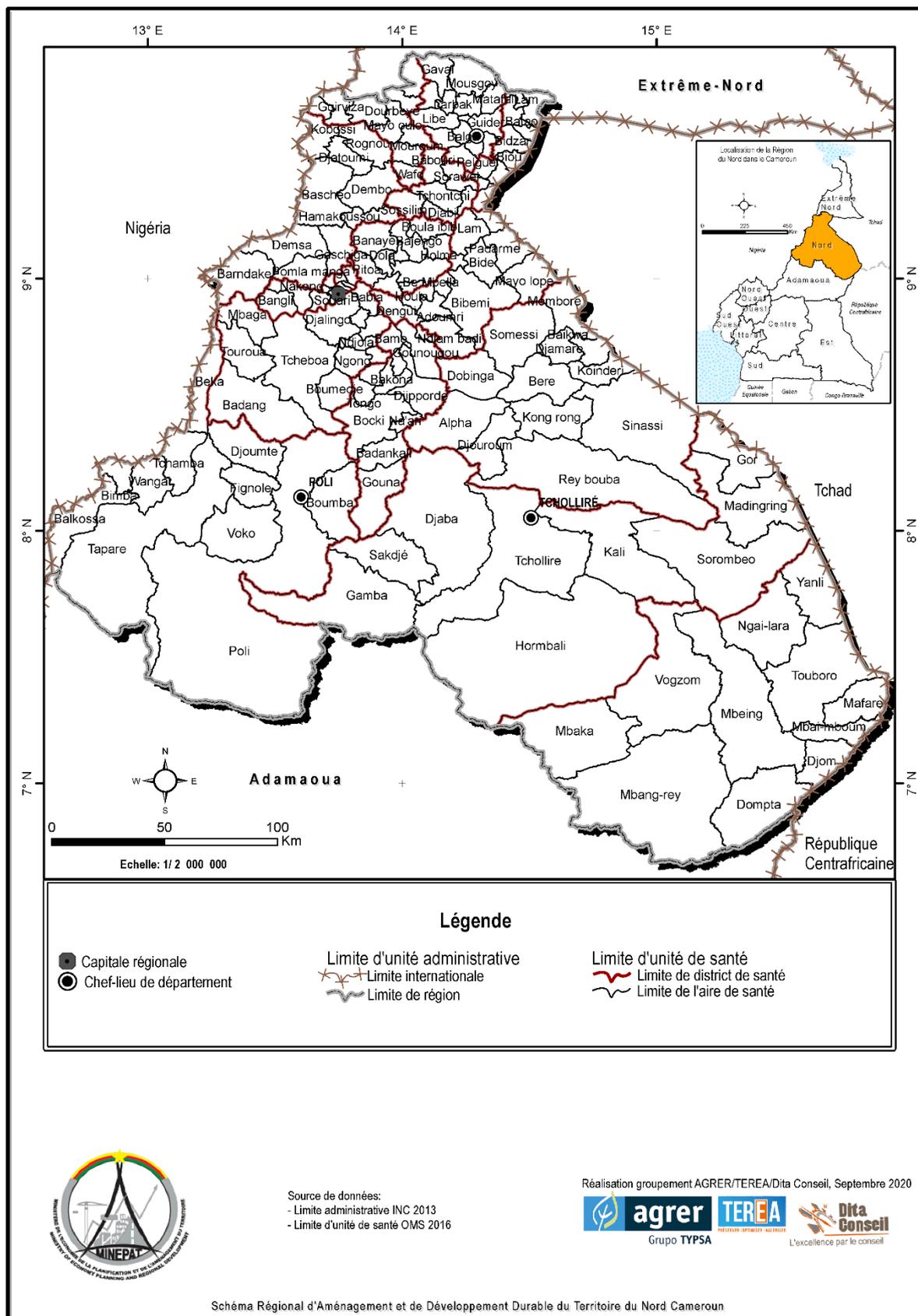
## VOLET VIII : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX EQUIPEMENTS SOCIAUX

### 1.1 Contexte

Le terme pluriel « équipements sociaux » désigne l'ensemble des installations, réseaux, établissements et ouvrages, qui fournissent aux populations et aux entreprises d'un territoire donné, les services collectifs dont elles ont besoin. En général, les équipements sociaux sont mis en place et gérés par les pouvoirs publics ou par le secteur privé. Ils assurent gratuitement ou à titre onéreux, une fonction dans les domaines de la santé de l'enseignement, de l'action sociale, des sports, de la culture, du commerce, du tourisme et des loisirs.

Les données géolocalisées permettant de dresser l'inventaire et de cartographier les équipements sociaux collectifs implantés sur leurs territoires représentent un enjeu majeur de connaissance pour toutes les strates des collectivités locales. Dans la Région du Nord, les équipements sociaux sont censés desservir les établissements humains représentés par les villes actuellement au nombre de 32 et près de 12 000 villages ; ces équipements relèvent de catégories variées éducation, santé, sports, loisirs, culture, échanges. Le développement économique, social et culturel des collectivités, et son inscription sur le territoire, suppose la présence d'un réseau d'équipements et d'infrastructures de tous ordres. Leur présence dans un milieu nécessite toutefois la mise en place, entre autres, d'une forme de développement favorable à leur accueil et à leur maintien.

Le recensement et la localisation des équipements collectifs sont des enjeux pour un nombre important et varié d'acteurs. En effet, disposer d'une couche des équipements collectifs répond, à l'échelle Régionale, aux objectifs de la décentralisation qui est « d'assurer à tous un service public de qualité sur tout le territoire Régional », et à l'échelle locale, aux besoins des acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire.



**Figure 8: Districts de Santé de la Région du Nord**

## 1.2 Problématiques et enjeux du territoire

### **Problématique du territoire 1 : Comment renforcer l'offre en établissements scolaires et équipements ?**

Dans la Région du Nord, la situation de l'éducation demeure préoccupante. On y reporte en effet des taux de scolarisation et un indice de parité filles/garçons parmi les plus bas du pays. Plusieurs raisons ont été souvent évoquées pour justifier ce retard : l'implantation tardive de l'école et des infrastructures scolaires ; le conflit entre l'école officielle et d'autres modes de transmission des connaissances, dont l'école coranique (Iyebi-Mandjek, 2000 ; Tourneux & Iyebi- Mandjek, 1993 ; Domo, 2010) ; la pauvreté financière des populations et certaines pesanteurs socio- culturels

### **Enjeu du territoire 1 : Renforcement de l'offre d'établissements scolaires et équipements annexes**

### **Problématique du territoire 2 : Comment renforcer l'offre des centres de santé et équipements annexes ?**

### **Enjeu du territoire 2: Renforcement de l'offre des centres de santé et équipements annexes**

### **Problématique du territoire 3 : Comment diversifier les équipements sportifs et stimuler l'intérêt pour les activités culturelles dans la Région ?**

### **Enjeu du territoire 3 : Politique de diversification des équipements sportifs et de stimulation de l'intérêt pour les activités culturelles dans la Région du Nord**

### **Problématique du territoire 4 : Comment accroître et moderniser les équipements marchands ?**

### **Enjeu du territoire 4 : Nécessité d'accroître et de moderniser les équipements marchands**

## VOLET IX. PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE SPECIFIQUES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES

### 1.1 Agriculture

#### 1.1.1 CONTEXTE

L'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole impacte positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribue non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie. Les actions entreprises en vue du développement du secteur rural en général et de l'agriculture en particulier ont permis quelques améliorations bien que de nombreuses difficultés subsistent. En 2017, 16% des ménages souffrent d'insécurité alimentaire avec une situation plus prononcée en milieu rural (22,2%) (SND30, 2020).

La mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur a fait face à des difficultés d'ordre stratégique, notamment le fait d'avoir retenu des solutions communes aux différents types d'acteurs en charge de la production du secteur (Exploitations Familiales Agricoles, les Moyennes et les Grandes Exploitations) et d'avoir multiplié les programmes et projets dédiés au secteur en l'absence d'un ciblage adéquat et d'une coordination insuffisante par les services compétents. En effet, le secteur rural est caractérisé par la prédominance des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dont les capacités de production sont limitées par le faible accès au crédit et aux intrants (engrais, semences améliorées, services vétérinaires de qualité, technologie, etc.), l'utilisation des techniques rudimentaires et artisanales, l'enclavement de certains bassins de production conduisant à d'importantes pertes post récolte, ainsi que le vieillissement des populations rurales. Quant aux moyennes et grandes exploitations, elles restent confrontées aux difficultés d'accès aux grandes superficies, un faible lien aux entreprises et évoluent dans un environnement des affaires non favorable (sécurité foncière et contractuelle).

Sur la période 1993-2003, l'économie camerounaise a connu un taux de croissance moyen annuel de 4,6%. Il en a été de même pour le secteur rural dont la part dans le PIB s'est maintenue autour de 20%, avec 15% pour le PIB des productions végétales. Durant cette période, la croissance du PIB agricole a été tirée par les cultures vivrières qui ont connu un taux de croissance annuel moyen de 4,9% contre 1,6% pour les cultures industrielles.

Depuis l'année 2000 et ce dans le cadre de l'enrichissement des politiques ciblées du DSRP, de multiples études ont été conduites sur les secteurs de croissance dans les domaines de : (i) la création des richesses, (ii) l'intégration dans l'économie, (iii) la création d'emplois, (iv) la contribution aux exportations et (v) la distribution des revenus. La position privilégiée de l'agriculture vivrière et l'agriculture industrielle et d'exportation a été

confirmée, respectivement en première et quatrième position des quinze (15) branches productives prioritaires.

Le diagnostic approfondi met en évidence le rôle clé du secteur rural dans l'économie et la société camerounaise, en même temps qu'il renvoie à l'abondante dotation en ressources productives et une déficience dans leur valorisation. Le Gouvernement entend dès lors engager avec les différents acteurs de ce secteur prioritaire, un dialogue constructif, devant déboucher sur un partenariat actif qui garantisse durablement la croissance et la compétitivité et dans lequel les rôles de l'Etat, du secteur privé, des collectivités territoriales décentralisées et de la société civile seront clairement définis. La conclusion de ces programmes est rendue d'autant plus urgente que le secteur doit s'arrimer aux discussions en cours avec les bailleurs de fonds sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement.

La Région du Nord-Cameroun se caractérise par une diversité de paysages et de peuplements, un secteur primaire dominé par la production cotonnière et l'élevage et des contrastes climatiques importants. La répartition des pluies au cours de la saison n'est pas régulière. Des averses violentes (parfois plus de 100 mm par heure) et imprévisibles ont des conséquences néfastes sur l'érosion, et peuvent être suivies de longues périodes de sécheresse. Plusieurs projets et organismes de développement œuvrent depuis des décennies à l'amélioration des conditions de vie des populations du Nord-Cameroun. Des résultats intéressants ont été obtenus dans plusieurs domaines ; mais la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont chroniques. Les superficies cultivées par exploitation sont réduites, 1,5 à 3 ha en moyenne. Dans certaines zones, la jachère n'est plus possible. Le coton, le sorgho, et le maïs sont les cultures dominantes, dans des rotations biennales ou triennales. La culture du cotonnier, avec environ 190 000 tonnes produites annuellement, représente le quart des surfaces cultivées (Aboubakar Njoya, 2003). Les exploitations sont familiales et encadrées depuis 1974 par la Société de développement du Coton du Cameroun (SODECOTON), société qui assure le suivi de la culture et la commercialisation de la récolte. Les associations de cultures sont répandues, en particulier coton/niébé, et céréales/légumineuses. Dans la conduite des cultures, les hommes s'occupent principalement des cultures de rente et de la culture vivrière dominante, tandis que les femmes ont aussi leurs propres parcelles, surtout d'arachide et de légumes.

Compte tenu du niveau d'équipement moyen des exploitations en traction animale (entre 15 et 25 % des planteurs de coton possèdent un attelage), le labour n'est pas systématiquement réalisé (Aboubakar Njoya, Ibid). Le semis direct, avec utilisation d'herbicide est en forte extension sur le coton. En général, le recours aux intrants (engrais, herbicides et pesticides) est modéré en dehors du coton et du maïs. La culture des céréales, traditionnellement destinée à l'autoconsommation et aux marchés urbains, voit son importance croître rapidement. Grâce aux variétés et aux méthodes culturales mises au point par la recherche, le maïs a connu un développement spectaculaire ces dernières années (surface multipliée par 4,9 entre 1988 et 1996). Le sorgho (rouge et blanc) est

cultivé en saison des pluies et le sorgho repiqué de contre saison ou muskuwaari sur des vertisols en bordure de rivières et des zones de décrue. Le riz est cultivé en pluvial dans un système semi-inondé en bordure des cours d'eau (Bénoué, Faro), mais les crues incontrôlées de ces rivières rendent la riziculture aléatoire. L'arachide est la légumineuse la plus cultivée et les conditions de sa commercialisation sont aisées. Les sols légers sont favorables à cette culture dont la production semble limitée par l'absence de semences (quantité et qualité). De nombreuses autres cultures sont pratiquées dans la Région : l'igname, le taro, le sésame, le fonio, le niébé, la patate douce, la pomme de terre ou le macabo. Le verger expérimental de Kistmatari a permis de développer l'arboriculture fruitière dans la Région (divers agrumes, manguiers, goyaviers). Mais des raisons de tenure foncière entravent son plein épanouissement au niveau des exploitations familiales. Enfin, l'oignon voit ses surfaces augmenter dans des zones où les ressources en eau le permettent. Il constitue une source importante de revenus pour les paysans qui le cultive.

### 1.1.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l'agriculture

#### **Problématique du territoire 1 : L'impact négatif des feux de brousse sur les terres agricoles**

Les déterminants de la propagation des feux de brousse dans la Région du Nord peuvent être regroupés en deux catégories : les conditions climatiques et le type de végétation et les activités humaines.

##### ➤ **Conditions climatiques et le type de végétation**

Le climat impose ses périodicités et ses rythmes aux feux, à travers le comportement des pluies. La longueur des saisons influe la répartition des feux. Plus la saison pluvieuse est longue, moins on a des « mois de feux ».

##### ➤ **Populations dans la distribution des feux**

Les populations déclenchent les feux avec des objectifs et un calendrier précis, en rapport le plus souvent avec leurs activités. Elles agissent dans la propagation des feux en tant qu'élément déclencheur du feu et à travers les activités socio-économiques et culturelles qui autorisent ou non la mise à feu. Comme partout dans les milieux de savane, ces populations allument les feux pour plusieurs raisons : pratiques pastorales et renouvellement des repousses ou de chasse.

Les feux de brousse entraînent comme conséquences les risques de contamination de la faune, l'extension non contrôlée des flammes et la destruction de la faune.

#### **Enjeu du territoire 1 : Création des comités de vigilance villageois de lutte contre les feux de brousse**

Pour pouvoir mettre en place les structures locales de lutte contre les feux dans chaque localité, il est tout d'abord indispensable que la population soit informée et sensibilisée sur

toutes les thématiques relatives aux feux. En effet, il est important de conscientiser et enseigner la population sur les causes, les méfaits, les impacts négatifs de feux de brousse et défrichement sur l'environnement, l'agriculture et même l'élevage; et expliquer les mesures préventives et actives sur les feux de brousse en introduisant les textes en vigueur relatifs aux feux et aux défrichements.

Par la suite, les comités de lutte peuvent être constitués par des représentants des villages. C'est l'ensemble des villageois qui choisissent les personnes qui seront les plus à même, d'après leurs compétences ou leurs rôles dans le village, de faire partie des membres du comité de lutte. Une formation doit ensuite être faite pour les comités mis en place, afin de leur permettre d'agir au mieux dans la lutte contre les feux.

### **Problématique du territoire 2 : La monopolisation du foncier par les chefs traditionnels**

Traditionnellement, le lamido est propriétaire éminent des terres de son territoire, ce qui implique qu'il conserve un droit de décision sur ces terres et y arbitre les conflits. Les exploitants des terres d'un lamido doivent lui payer une contribution, la zarkat, qui s'élève à 10 % de la récolte de céréales. En ce qui concerne l'élevage, les plus grands éleveurs doivent égorger une tête de bœuf par an afin d'offrir à manger aux plus pauvres. Le pouvoir du lamido est décentralisé au travers des djaoros, qui sont en quelque sorte des chefs de villages.

Certains exploitants non musulmans se sont affranchis de l'autorité Peule prétextant qu'ils ne pratiquaient pas la même religion et ne s'en remettent désormais qu'à l'autorité étatique qui les autorise à ne pas payer la zakat. Le Lamido ne peut exercer de répression sur ceux qui ne veulent pas payer. En général, les anciens continuent à payer. Le pouvoir du lamido est surtout respecté par la crainte d'un malheur. Le lamido fournit aux exploitants qui lui payent la zakat, protection (physique contre les bandits et morale contre les mauvais sorts et mauvaises récoltes).

### **Enjeu du territoire 2 : Sortir les terres de l'emprise des chefs traditionnels**

Une démarche tout autre peut être tentée, celle de ne pas écarter la chefferie mais au contraire de s'en servir. Les chefferies ont pleinement conscience que leur force réside dans le contrôle du foncier. Du reste, l'administration leur concède ce rôle et c'est là toute l'ambiguïté. Le préfet de Mayo-Sava, R. Eweck, l'exprimait ainsi (In la terre est pour tous, 1999 : « ceci veut dire en clair que l'Etat reconnaît aux communautés villageoises de chaque village... un droit de gardiennage qui n'est pas loin du droit de propriété sur le domaine national de chaque village. C'est ce qui justifie la présence au sein des commissions consultatives des chefs traditionnels et des notables coutumiers ». L'administration territoriale touchée par une demande de règlement de conflit foncier, peut arbitrer en incluant les chefs traditionnels, mais tout en leur interdisant toute fausse manœuvre pour octroyer dans l'informel des terrains qui ne leur appartiennent pas.

### **Problématique du territoire 3 : L'archaïsme du matériel de travail agricole**

L'écrasante majorité des agriculteurs de la Région du Nord pratiquent une agriculture vivrière dont les produits sont destinés à l'autoconsommation et au petit commerce. Les caractéristiques de cette agriculture sont : elle est pratiquée par les paysans sur des superficies petites et moyennes ; elle utilise des techniques culturales encore rudimentaires (culture sur brûlis, jachère) ; elle utilise un outillage archaïque (houe, daba, charrue, machette) ; elle utilise la force musculaire (main-d'œuvre familiale, force des animaux). En conséquence, elle a un rendement faible ou modeste. En effet, cette agriculture est encore trop limitée à une production de subsistance. Le matériel de production archaïque, ajouté à l'étroitesse et l'éloignement des débouchés, aux difficultés de commercialisation, et aux traditions sociales, tendent à restreindre la production à ce qui est consommé par la famille, parfois au détriment de cultures qui seraient plus intéressantes dans une véritable économie d'échange. Le manque d'équipement, d'animaux de trait et de tracteurs réduit également les surfaces cultivées, et par conséquent la production de l'exploitant, à ce qu'il peut faire à la main pendant la saison des gros travaux. La séparation de l'élevage et de l'agriculture, résultat d'une spécialisation ethnique, s'est opposée à l'association, si fructueuse sur d'autres continents, de ces deux activités rurales.

### **Enjeu du territoire 3 : Nécessité d'une modernisation effective du matériel de travail agricole**

#### ➤ **Objectif poursuivi**

Disposer d'un outil d'analyse des politiques permettant d'anticiper sur les chocs externes et internes

#### ➤ **Actions à entreprendre**

- renforcer les capacités d'analyse des politiques agricoles et de prospectives ;
- moderniser les pratiques agricoles en zones rurales ;
- réaliser les études micro-économiques sur les exploitations agricoles et sur les filières stratégiques ;
- réaliser les missions d'études afin de comparer les politiques des pays avancés et émergents à celles du Cameroun et en apprécier les écarts et les voies et moyens de les combler dans le temps.

#### ➤ **Résultats attendus**

- le Cameroun dispose d'un modèle d'analyse du secteur rural qui aide à la décision;
- le matériel agricole utilisé est moderne, ce qui produit des rendements élevés ;
- les cadres et responsables chargés de la mise en œuvre de la politique agricole sont formés en analyses quantitatives des politiques ;
- le Cameroun dispose d'une politique agricole plus efficace;
- les exploitations et les filières agricoles sont mieux connues.

### **Problématique du territoire 4 : La dépendance des paysans de la Région du Nord à l'égard de la culture du coton**

Le principal facteur de transformation de l'agriculture du Nord-Cameroun depuis 1950 a été l'introduction de la culture du coton, tout d'abord dans l'Extrême-Nord, à partir de Kaélé, puis sa descente vers le Sud jusqu'à la falaise du plateau de l'Adamaoua à partir des années 1980. Le système de production coton-céréales est présent chez 360 000 producteurs, soit près de 90 % des exploitants de la zone (SODECOTON, 1999). Le coton occupe environ le tiers des surfaces cultivées en saison des pluies. Du fait de l'augmentation de la population, le système coton-céréales s'étend régulièrement, aux dépens des espaces pastoraux, sauf dans les bas-fonds et les zones à muskuwaari (sorgho de contre-saison) impropre à ce système. Le coton reste ainsi la culture commerciale et/ou de rente dominante de la Région du Nord (Foléfack et al, 2008). Son essor y est inséparable de l'action de l'Etat, directement ou à travers la Société de Développement de Coton du Cameroun (SODECOTON). Sa culture y fut introduite par la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles) dans un double objectif : approvisionner la métropole en cette fibre que l'on introduisit progressivement dans : l'ensemble des Régions soudano-sahéliennes de l'empire et procurer aux cultivateurs de ces contrées déshéritées, une culture de rapport. Bien que les conditions économiques de production du coton se soient dégradées ces dernières années, les cultivateurs de la Région du Nord en maintiennent la culture pour de nombreuses raisons : l'accès aux crédits et intrants octroyés par les sociétés cotonnières qui permet aux producteurs d'avoir des engrais pour le coton et les vivriers (principalement le maïs au Cameroun), la redistribution prioritaire de tourteaux pour l'alimentation des animaux, une fixation des prix avant la campagne, le paiement en une ou deux fois des quantités vendues.

En outre, les recettes relativement importantes tirées de la vente du coton permettent aux cotonculteurs, entre autres, de payer les dettes en cours, de faire les investissements et d'acheter des céréales pour équilibrer le stock alimentaire. Après avoir connu un léger fléchissement des surfaces cultivées et de la production entre 2015 et 2017, la filière coton a repris une courbe ascendante en 2018 dans la Région du Nord. En 2018, la Région du Nord concentrait 60 % des surfaces cotonnières du Cameroun et contrôlait 64 % de la production de coton graines du pays.

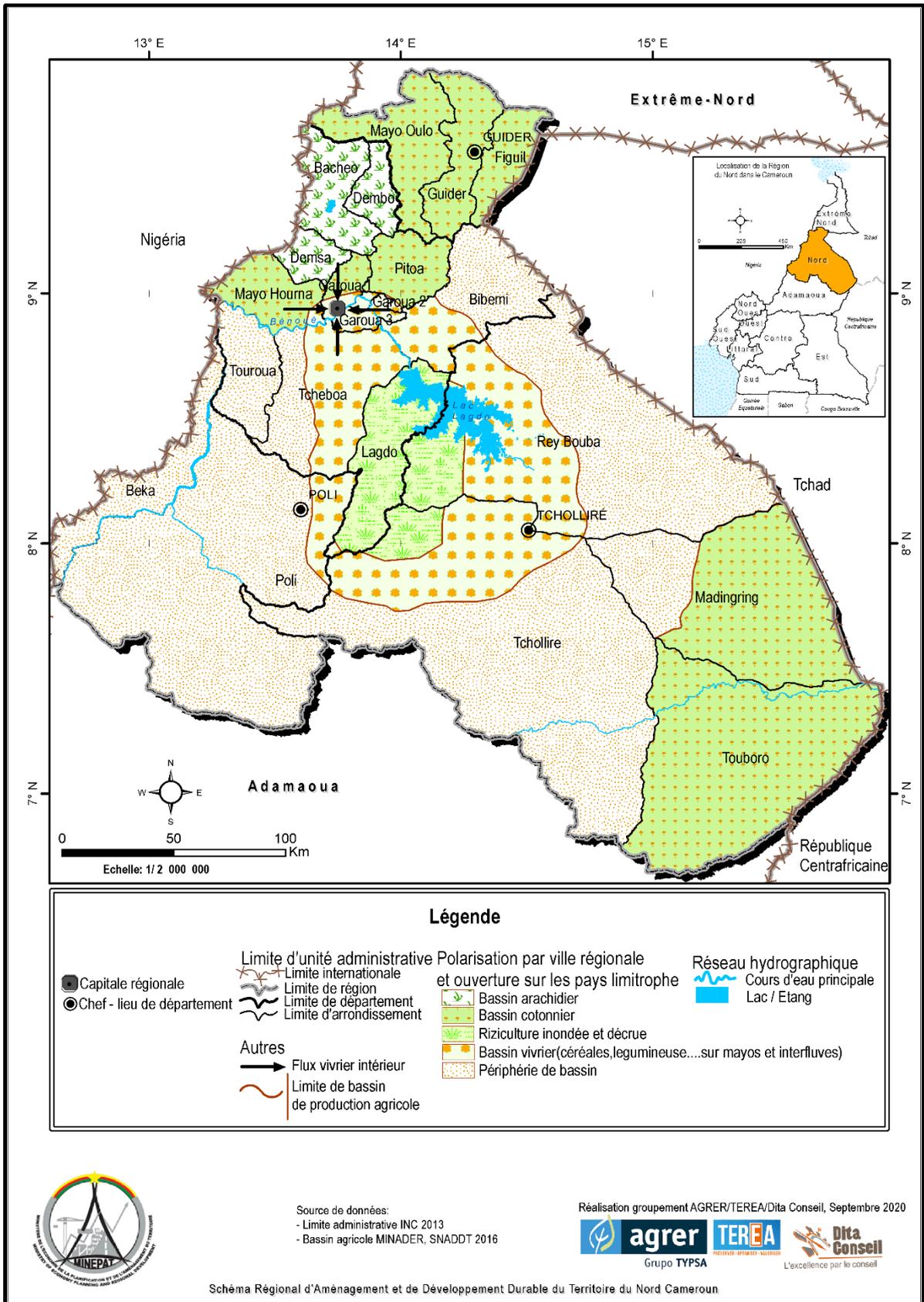


Figure 9: Bassins de productions agricoles de la Région du Nord

#### **Enjeu du territoire 4 : Promotion des activités agricoles alternatives à la culture du coton**

La baisse des cours mondiaux du coton fibre a engendré, pour la campagne 2004-2005, un fort déficit pour la SODECOTON (près de quinze milliards de francs CFA). Ces cours faibles ont entraîné la baisse du prix d'achat aux producteurs, alors que le coût des intrants augmente, accentuant ainsi les risques monétaires ; ceci ralentit le processus d'intensification du système de culture coton-vivrier et donc remet en cause l'intérêt de la culture du coton.

Les alternatives au système de production coton-vivrier pour développer l'économie ne sont pas évidentes. Les filières oignon et porc ont montré ces dernières années un certain dynamisme en cherchant à accroître les volumes produits et les ventes dans les grandes villes du Sud. Dans d'autres secteurs, les marges de progrès sont encore plus aléatoires : l'élevage transhumant est peu susceptible d'apporter des emplois nouveaux ; les prix des céréales sont très sensibles à toute surproduction ou pénurie ; les conditions pour développer le tourisme ne sont pas réunies ; les commerçants investissent plutôt dans le sud du pays, etc. Les agricultures cotonnières du nord restent jusqu'à maintenant un facteur primordial de stabilité dans une Région sensible sur le plan politique. Mais cette réussite, fragile, ne peut trouver un prolongement que dans une stratégie plus globale de développement rural Régional (Ousman et al., 2002).

Plus généralement, il faut libérer les initiatives des agriculteurs en leur redonnant confiance (Legile et Giraudy, 2004). Pour cela, il faut sortir d'une attente d'assistance de l'extérieur dans tous les domaines, susciter les initiatives, encourager l'innovation, passer d'une logique de la contrainte à une logique du contrat. Parmi les possibilités de changement déjà en germe sur le terrain, citons les voies suivantes qui apparaissent comme très prometteuses :

- sortir du cadre étroit des recettes techniques à la parcelle en mettant en place un conseil à l'exploitation, reposant sur la résolution des principaux problèmes rencontrés, par une meilleure gestion et programmation des activités en matière de conduite des cultures, une organisation permettant d'assurer la sécurité alimentaire, une maîtrise de la fumure et des traitements, une association de l'agriculture et de l'élevage (Dugué, 2002), etc. ;
- s'appuyer sur l'expérimentation du semis direct sous couvert végétal (SCV) 10 pour diffuser cette nouvelle façon de cultiver, permettant de passer de la charrue à la charrette et d'assurer l'amélioration de la fertilité des sols ;
- lier alphabétisation, avancées techniques et conseil de gestion à l'exploitation ;
- responsabiliser progressivement les groupements de producteurs en matière d'approvisionnement, de commercialisation, de gestion et les aider à établir des stratégies réalistes.

## **Problématique du territoire 5 : Faible capacité d'organisation des paysans**

La relecture de l'histoire des organisations paysannes au Cameroun montre qu'aujourd'hui, les organisations paysannes et le mouvement qu'elles génèrent se construisent dans un environnement particulièrement difficile sur les plans économique (libéralisation des filières agricoles, baisse de la part de l'agriculture dans le PIB, vieillissement des plantations de cultures de rente traditionnelles et des agriculteurs, désintérêt des jeunes pour les métiers agricoles) et institutionnel (allègement du dispositif public d'intervention en milieu rural, décentralisation). Toutefois, la lutte pour la survie a souvent eu à occulter la mise en place par les organisations paysannes, des démarches conçues pour permettre, dans la durée, l'occupation des espaces nouveaux et l'amorce d'un dialogue pour un développement équilibré (interaction et jeux des acteurs). La prise de conscience des enjeux du développement devrait être une préoccupation permanente des organisations paysannes. Cette prise de conscience collective se construit également à partir des petites organisations paysannes de base ou isolées qui redécouvrent leur identité et s'engagent à améliorer leur situation.

### **Enjeu du territoire 5 : Nécessité d'emmener les agriculteurs à mieux s'organiser pour défendre leurs intérêts**

La prise de conscience des enjeux du développement devrait être une préoccupation permanente des organisations paysannes. Cette prise de conscience collective se construit également à partir des petites organisations paysannes de base ou isolées qui redécouvrent leur identité et s'engagent à améliorer leur situation. Avec les échanges entre les organisations paysannes et le croisement entre les différentes formes d'organisation (certaines organisations paysannes font partie de réseaux divers d'organisations paysannes), on assiste à une prise de conscience collective et un partage des connaissances des aspirations des producteurs agricoles, ce qui permet de créer entre paysans des réseaux de solidarité, dépassant le niveau villageois et porteurs d'une dynamique paysanne à l'échelon Régional et national. L'existence des différents scénarii ou mouvances d'organisations faitières fait partie intégrante du mouvement paysan car ce dernier se caractérise également par la diversité de ses tendances et la capacité de celles-ci à cohabiter. Ce mouvement, loin d'être la somme des organisations existantes, est plutôt la dynamique qui se crée de manière implicite ou explicite par l'action de ces tendances.

À ce propos, Mercoiret et al (2001) identifient trois enjeux principaux qui sous-tendent le débat sur la place et le rôle des organisations paysannes dans les dispositifs d'appui aux agricultures familiales :

- définition de la place et du rôle des organisations paysannes dans les dispositifs d'appui aux producteurs, ce qui suppose un nouveau partage des responsabilités et des pouvoirs;
- construction des nouvelles formes de coordination entre acteurs et de nouveaux modes de régulation économique et sociale, dans le contexte d'une économie

libéralisée (constitution des relations contractuelles entre les producteurs ruraux et les autres acteurs économiques et institutionnels) ;

- participation des paysans à la réflexion prospective sur la place et le rôle de l'agriculture dans une économie libéralisée.

La mobilisation des ressources internes est un facteur de durabilité et de crédibilité des organisations paysannes. Malgré la modicité des revenus des agriculteurs à la base, il est absolument nécessaire et même indispensable pour les organisations faitières de mobiliser leurs propres ressources. En effet, il est connu que les besoins sont les mêmes pour l'ensemble des paysans en période de soudure ou pendant les périodes de rentrées scolaires et que les ressources propres mises en place au sein des organisations paysannes (tontines en général, cotisation, caisses villageoises etc.) n'arrivent pas toujours à satisfaire les besoins des agriculteurs. Le développement des systèmes financiers décentralisés évolue à petit pas et demande du temps pour être approprié par les agriculteurs. En l'absence d'alternance pour prendre en charge les coûts de mise en œuvre de leurs activités, les organisations paysannes ne pourront pas véritablement jouer leur rôle. Aujourd'hui, cependant, des appuis financiers sont parfois apportés aux organisations paysannes nationales dans le cadre des financements des projets spécifiques (renforcement des capacités des organisations paysannes, dialogue politique).

## 1.2 Elevage

### 1.2.1 CONTEXTE

L'élevage est en importance, la deuxième activité économique de la Région du Nord derrière l'agriculture. En effet, il y revêt un intérêt économique de premier plan, en dépit des contraintes environnementales et sécuritaires auxquelles il est confronté. Si l'on s'en tient à l'Atlas de l'élevage au Nord, les cheptels avoisinent le capital de 40 milliards de FCFA. L'élevage constitue une des principales activités des populations du Nord-Cameroun, et la Région se situe au premier rang pour le cheptel bovin, ovin et caprin. En 1991, Beauvilain Alain indiquait que dans les sociétés humaines du Nord du Cameroun, l'élevage occupait la première place dans le domaine de l'accumulation des richesses et dans celui des échanges économiques. Dans la Région du Nord, en moyenne un ménage sur trois, pratique au moins un type d'élevage. Ce fait n'est pas surprenant, surtout si l'on s'en tient aux données de l'Enquête Pastorale Annuelle (EPA, 2012) qui montrent qu'au Cameroun pris globalement, les ménages pastoraux constituent 21,6% de l'ensemble des ménages et que dans la Région du Nord prise isolément, la proportion des ménages pastoraux avoisine les 40 %. Ainsi, l'élevage représente la deuxième source de revenus pour les populations rurales, après le coton.

Plusieurs contraintes entravent l'accroissement de la productivité du cheptel. Celles-ci sont liées pour la plupart à l'eau et à l'alimentation, à la santé, aux pratiques d'élevage et à l'écoulement des produits. En outre, l'extension des cultures et des zones cynégétiques

réduit considérablement les parcours. La productivité doit augmenter pour faire face à la demande encore plus forte qui a suivi la dévaluation du franc CFA et aux récentes mesures de consolidation de la monnaie nigériane (Njoya A. et al. 1997). L'importance de l'élevage relève de plusieurs aspects:

- **Economique:** c'est la première ou deuxième source de revenus dans la zone cotonnière; alimentaire et nutritionnel: les protéines animales (viande, lait et produits laitiers, œufs) sont équilibrées en acides aminés indispensables;
- **Industriel et artisanal:** pour le secteur des cuirs et peaux; écologique: pour la valorisation de la biomasse végétale des terres marginales et fumure organique des terres agricoles; **social:** force de travail par la culture attelée (augmentation des surfaces cultivées et, par conséquent, des productions et des revenus, travaux et transport moins pénibles); socioculturel: fêtes religieuses;
- **Financier:** l'élevage est une forme de capital productif, mais il joue aussi un rôle d'épargne et de trésorerie adapté aux besoins quotidiens ou ponctuels.

De nombreux travaux sur l'amélioration de la productivité des bovins ont été menés dans les stations de recherche, sans une bonne connaissance de l'élevage traditionnel. Cette étude vise donc à mieux connaître les principales caractéristiques démographiques et zootechniques des troupeaux bovins en milieu paysan de la zone soudano-sahélienne du Cameroun, et les principales contraintes à leur productivité.

Dans l'ensemble du nord du Cameroun, l'élevage est presque toujours extensif : les éleveurs n'appliquent pas, généralement, des techniques propres à accroître le rendement de leurs troupeaux, notamment en consacrant une part de leur activité à produire la nourriture de leur bétail ; celui-ci doit chercher lui-même son alimentation dans la végétation spontanée. Mais la vie des éleveurs est organisée de façons différentes, selon l'importance que cette recherche de l'alimentation du bétail a, ou avait autrefois, dans l'organisation socio-économique de chaque groupe ethnique. On peut ainsi observer dans le nord du Cameroun les types d'élevage extensif que l'on rencontre un peu partout dans le monde : nomadisme, transhumance, élevage sédentaire.

Les conditions générales du nord du Cameroun sont celles que l'on observe en Afrique dans toute la zone soudano-sahélienne : cohabitation de populations qui, traditionnellement, ont des comportements différents en matière d'élevage ; existence d'une longue saison sèche qui arrête le développement de la végétation et rend difficile, plusieurs mois chaque année, l'alimentation du bétail.

Mais les obstacles que les conditions naturelles et humaines opposent à l'élevage et les avantages qu'elles lui offrent varient ici fortement, et ceci sur de courtes distances. Des Régions relativement petites s'opposent, et dans une certaine mesure se complètent. La répartition des ethnies en domaines séparés, la densité du peuplement, les inondations qui sont à la fois pourvoyeuses d'herbe et de glossines sont les facteurs principaux de cette forte différenciation Régionale qui est un trait remarquable du nord du Cameroun.

## 1.2.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l'élevage

### **Problématique du territoire 1 : Persistance des conflits agriculteurs-éleveurs**

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents et se complexifient en fonction du contexte historique, économique et politique dans lequel ils se déroulent. Les activités agricoles et d'élevage se mènent dans les mêmes espaces et terroirs. Elles sont complémentaires et constituent la base des économies dans le Nord-Cameroun depuis des lustres. Les agriculteurs ont besoin des produits de l'élevage (lait, viande, etc.) pour vivre et les éleveurs ont également besoin des produits vivriers (mil, légumes, fourrage etc.) pour eux et leur bétail. Cependant ces deux activités obéissent à deux modes différents de tenure des terres. L'agriculture est généralement intensive et se mène dans des espaces bien déterminés et de manière saisonnière, par contre l'élevage est pratiqué de manière extensive à travers des zones de pâturage et de transhumance, qui peuvent empiéter sur les champs des agriculteurs. Cela occasionne souvent des conflits entre ces acteurs. Ces conflits s'ils ne sont pas réglés peuvent déboucher sur des violences et occasionner des destructions de biens et des morts de personnes. Cette situation n'est pas nouvelle, elle traverse de part en part l'histoire des deux communautés et a toujours été une source de préoccupations pour les pouvoirs politiques.

De plus, les effets des changements climatiques et la forte croissance démographique y a complexifié les relations entre éleveurs et agriculteurs, et cela a été un facteur d'aggravation des conflits entre ces acteurs en matière foncière en particulier autour de la question des pistes de transhumance, qui sont transformées très souvent en zones de culture par les agriculteurs.

Ainsi, on assiste à des divagations du bétail, et cela occasionne des dégâts dans les champs des agriculteurs. Avec les conséquences des changements climatiques, consécutifs aux sécheresses, on assiste de plus en plus aux mouvements migratoires des éleveurs vers des zones fertiles en pâturage. L'arrivée de pasteurs dans ces zones généralement dédiées à l'agriculture engendre des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils gravitent autour de la destruction des champs par les troupeaux des éleveurs et le tracé des zones de transhumance.

### **Enjeu du territoire 1 : Délimitation et respect des zones d'élevages et d'agriculture**

La résolution des conflits entre éleveurs et agriculteurs passe par une gestion intégrée d'agriculture et d'élevage (GIAE). En effet, l'agriculture et l'élevage interagissent pour créer des synergies, rendant l'utilisation des ressources optimale (FAO, 2007). Les déchets produits par l'un des composants servent de ressources pour l'autre : le fumier provenant du bétail est utilisé pour améliorer la production agricole tandis que les résidus de culture et les sous-produits (p. ex. les mauvaises herbes) sont des compléments alimentaires pour les animaux. Les graminées – et les tailles des arbres agro forestiers – se développant sur les barrières de conservation, ainsi que les légumineuses fixatrices d'azote cultivées dans les systèmes d'agriculture de conservation, sont d'autres sources potentielles de

fourrages. L'élevage est intrinsèque à la plupart des systèmes culturels africains : celui-ci fournit la traction et le transport ainsi que de la viande, du lait et des peaux. Les améliorations de la composante élevage de ces systèmes intégrés comprennent le passage à des pâturages intensifs grâce à des enclos de nuit, les plantations fourragères / la production de foin, et dans les zones les plus humides, la stabulation (l'affouragement en vert, le zéro-pâturage). Différents facteurs influencent le type et l'efficacité des interactions entre l'agriculture et entre l'élevage, comprenant les paramètres socio-économiques (accès à la terre, main d'œuvre et capitaux) et les conditions écologiques (températures et précipitations).

- **Applicabilité** : Les systèmes intégrés d'agriculture et d'élevage sont fréquents dans les zones semi-arides et subhumides (et humides) ainsi que dans les Régions montagneuses tropicales / tempérées. Étant donné la demande croissante pour les produits de l'élevage, les zones subhumides sont censées avoir le meilleur potentiel pour répondre à la plus grande partie de cette augmentation. La GIAE peut être appliquée dans beaucoup de Régions mais a besoin d'être adaptée et modifiée selon les conditions dominantes (FAO, 2007).
- **Résilience à la variabilité climatique** : Les systèmes de GIAE ont tendance à être relativement bien adaptés à la variabilité du climat en raison de leur diversité et de leur flexibilité - en particulier lorsque la conservation de l'eau et des sols, la collecte de l'eau et l'agroforesterie sont intégrées dans des systèmes globaux (FAO, 2007).
- **Principaux bénéfiques** : Une GIAE bien gérée augmente le rendement des cultures ; améliore l'activité biologique et la santé des sols ; augmente la fertilité grâce au recyclage des éléments nutritifs, à la plantation de cultures et d'arbres fixateurs d'azote ; réduit l'érosion ; intensifie l'utilisation des terres et améliore la productivité et la santé du bétail. Inclure les animaux dans les systèmes d'exploitation augmente la durabilité et réduit la dépendance aux intrants extérieurs. La GIAE réduit la pauvreté et la malnutrition et renforce la durabilité de l'environnement. Le niveau de stockage du carbone peut être élevé : dans un cas en Afrique de l'Ouest, des sols ayant reçu du fumier pendant cinq ans avaient 1,18 t/ha de plus de carbone présent que les sols traités seulement avec des résidus végétaux (Woodfine, 2009 et FAO, 2007). Cependant, le bilan carbone est affecté négativement par le méthane émis par le bétail. Adoption et transposition à grande échelle : Une organisation et une gestion habiles des cheptels et des terres sont nécessaires. Les règles et réglementations doivent être suivies par toutes les parties concernées, en particulier en ce qui concerne les zones d'exclusion de pâturage, la santé et la nutrition animales. Des compétences spécifiques peuvent être enseignées mais beaucoup doivent être apprises à travers l'expérience.

## **Problématique du territoire 2 : Cohabitation conflictuelle entre l'élevage et les Aires protégées**

Le problème essentiel qui se pose dans les aires protégées de la Région du Nord est celui de savoir comment concilier les impératifs de la conservation de la biodiversité à ceux du développement socio-économique des populations vivant à l'intérieur et aux alentours de ces espaces et dont la survie en dépend. Car aujourd'hui, l'augmentation rapide de la population et la quête permanente pour son bien-être, fait une forte pression sur les aires protégées de la Région du Nord.

La transhumance de saison sèche est la plus rude au cours de laquelle les pasteurs parcourent des distances pouvant les mener de la république du Nigéria à l'ouest au Tchad à l'est de la Région du Nord. Certaines réserves forestières deviennent ainsi des zones de transit du nomadisme pastoral, ou des pâturages temporaires. C'est le cas de la presque totalité des réserves forestières de cette Région. Les charges bovines lors de la grande transhumance saisonnière y peuvent atteindre et dépasser 4 individus à l'hectare. Cette charge qui est de nature à provoquer une éventuelle dégradation du couvert herbacée, n'est pas pour autant perçue comme tel par les pasteurs. Selon eux, les principaux responsables de la destruction des ressources végétales dans les réserves sont les agriculteurs qui coupent les ligneux pour créer des espaces de cultures. Cette perception n'est pas totalement fautive car, « la surexploitation des pâturages par le bétail peut être un agent de reforestation », à condition que les périodes de pâturage dans les aires protégées n'excèdent pas la saison pluvieuse. Dans le cas des sécheresses sévères, les séjours des éleveurs dans les espaces protégés se prolongent et le manque de pâturage se couple au manque de terres cultivables. Il s'en suit une saturation de l'espace à cause de la superposition des charges anthropiques et bovines, ce qui provoque une destruction complète du couvert végétal (Wafo Tabopda, 2003). Cette destruction ayant été préjudiciable à la savane arbustive qui était l'élément du couvert le plus important de la réserve au regard de sa grande diversité.

### **Enjeu du territoire 2 : Retour des Aires protégées à leurs limites initiales**

L'utilisation des aires protégées comme parcours dans les Régions de savane est un souci fréquent et parfois un problème considérable pour les conservateurs et leurs agents. Jusqu'à présent le monde de la conservation s'est presque partout fixé comme ligne de conduite d'exclure toute influence humaine pour laisser ses droits à la nature, écartant l'idée d'une fréquentation des aires protégées (notamment des parcs nationaux) par du bétail. Cette règle est difficile à mettre en œuvre et entraîne malheureusement des conflits sérieux avec les éleveurs.

La protection ne peut négliger les sociétés humaines avoisinantes qui exploitent ces aires particulières en rapide évolution. Ces populations périphériques, dont certaines s'estiment spoliées de ces terres, se permettent toujours, en dépit des interdictions, d'exploiter une partie des ressources qui s'y trouvent, notamment les plantes fourragères. Les politiques de conservation veillent de plus en plus à la bonne insertion de la protection de la biodiversité dans les politiques du développement rural local et sont favorables aux

activités des villageois qui pourraient compenser les pertes résultant des interdictions d'accès à l'espace protégé. Cette nouvelle approche se traduit dans les programmes d'aménagement des aires protégées par quelques volets de développement en zone périphérique. Néanmoins, conservation de la biodiversité et développement socio-économique demeurent difficiles à concilier, leurs finalités restant très différentes. Comprendre que l'état de la biodiversité dans une aire protégée est étroitement lié au niveau de développement dans sa périphérie représente un indéniable progrès, mais d'énormes obstacles à l'application de cette idée demeurent. L'un d'entre eux est la fréquente méconnaissance par ceux qui fixent les règles des aires protégées de ce que représente de façon profonde pour les populations avoisinantes l'usage de l'espace et de ses ressources. En ne prenant en compte que des aspects d'approvisionnement ou de revenu des villageois, on oublie que la vie rurale ne s'organise pas seulement sur des logiques de réglementations « modernes » : au-delà de simples questions utilitaires ou économiques, les enjeux liés à la sécurisation foncière et à l'accès à des ressources clés ont aussi beaucoup d'importance car elles touchent aux relations entre groupes ou sociétés ainsi qu'aux représentations collectives et aux croyances. En outre, les programmes de conservation ne peuvent tout faire, car il n'est pas dans leur vocation première de prendre en charge toutes les actions de développement dans les périphéries. L'engagement conjoint de structures de développement telles que les services nationaux et les ONG sera déterminant (Fournier et Toutain, 2007).

À supposer qu'il soit envisagé d'accepter du bétail dans une aire protégée, le pâturage n'est pas acceptable partout. Certains écosystèmes sont sensibles à la dégradation ou doivent rester des habitats réservés à la faune. Sur la justification d'accepter ou non du bétail, le débat mené aussi bien par les praticiens que les scientifiques, est loin d'être tranché. Pour certains, l'usage pastoral se justifie dans bon nombre d'écosystèmes, notamment ceux soumis à de fortes contraintes naturelles (c'est le cas de certains milieux soudanais) : le bétail est vu comme l'une des formes de prédation ou de perturbation normale dans le fonctionnement de savanes, au même titre que les feux de brousse en savane. Bien contrôlé, le bétail peut être utilisé comme un outil de gestion. Aussi, ne faut-il pas exclure à priori le pâturage, mais l'encadrer afin qu'il ne soit pratiqué que dans des conditions clairement définies. De plus, du fait que les bergers en transhumance cherchent en permanence à utiliser des ressources de qualité pour leurs animaux, ils ne restent pas longtemps au même endroit et maintiennent la mobilité des troupeaux, adaptant en permanence la charge animale à la meilleure herbe disponible. Cela tend à éviter le surpâturage (Krätli, 2008) si les densités d'effectifs autorisés restent contrôlées. Il s'agit ici d'un objectif de production qui rejoint plus ou moins celui de la conservation. En effet, la production à long terme ne suppose-t-elle pas la conservation de la ressource convoitée ? Pour d'autres, on ne peut concilier dans un même espace les objectifs de la conservation et ceux du pastoralisme : les exemples de dégradation de la végétation par le surpâturage du bétail sont en effet légion. Selon cette optique, il n'y a d'autre solution que de prendre à l'égard des éleveurs des mesures compensatoires fortes dans des zones extérieures

autorisées à l'élevage en investissant dans l'aménagement pastoral. Une position intermédiaire peut aussi être adoptée. Elle consiste à considérer les aires protégées comme des espaces habituellement strictement fermés aux éleveurs, mais devenant sous conditions zones d'accueil temporaire en cas de périodes ou d'années particulièrement sèches. Un séjour de courte durée et contrôlé du bétail peut avoir des conséquences écologiques faibles ou acceptables, là où un afflux massif et/ou prolongé ne l'aurait pas. L'idéal est donc de sauvegarder les limites des aires protégées d'une part, et de réguler le passage du bétail d'autre part, compte tenu de son importance pour ces aires, démontrée plus haut.

### **Problématique du territoire 3 : L'indisponibilité saisonnière de l'eau nécessaire à l'élevage**

La Région du Nord se caractérise par une variabilité pluviométrique menaçant les activités agricoles et pastorales. Malgré le nombre de jours de pluies considérablement faible, on assiste dans certaines zones à des crues et inondations qui dans certains cas détruisent les cultures, noient les troupeaux et forcent les habitants à quitter temporairement ces zones. Ces inondations sont dues aux débordements des cours d'eau présents dans ces zones qui pourtant tarissent pour la plupart en saison sèche. Cette situation contraste ainsi avec l'extrême sécheresse qui caractérise cette zone après les pluies. Le tarissement des cours d'eau et la réduction considérable du débit des fleuves tels que la Bénoué, le Logone et dans une certaine mesure la Vina à la deuxième partie de la saison sèche entraîne une baisse drastique des quantités d'eau disponible pour l'agriculture et l'élevage.

Malgré tous les efforts consentis, il n'est pas toujours facile pour les éleveurs de subvenir aux besoins des animaux en saisons sèche en plus lorsqu'elle se prolonge comme c'est le cas depuis quelques années déjà. Les fleuves et rivières permanents dont les niveaux baissent considérablement, n'arrivent plus à satisfaire les besoins des cheptels atteignant des milliers dans la plupart des cas. Chez les grands éleveurs comme chez les petits, cette situation a une incidence très fâcheuse sur les animaux. En effet, elle entraîne la sous-nutrition consécutive à la pauvreté des pâturages, le ralentissement de la croissance, le retard de puberté, les avortements, les mises-bas prématurées et même la mort dans les cas les plus sévères. Des investigations faites auprès de quelques éleveurs de l'Adamaoua en février de cette année 2015, les pertes s'élèverait chez certains jusqu'à 800 têtes de bovins suite au manque d'eau résultant d'une saison sèche plus longue. Cette situation a amené certains d'eux à vendre leurs animaux parfois 30% moins chers qu'en temps normal. Les volailles en élevage traditionnel reçoivent rarement de l'eau pendant la saison des pluies. Cependant en saison sèche lorsque l'environnement est totalement dépourvu d'eau, les propriétaires mettent de l'eau dans des abreuvoirs adaptés ou de fortune et arrivent à satisfaire les besoins de ces dernières. Si cela peut relativement être le cas pour les ovins et caprins, il n'est pas possible de satisfaire les besoins d'un cheptel de bovins qui sont plus importants, d'où les pertes couramment enregistrées.

### **Enjeu du territoire 3 : Aménagement des barrages associés aux forages**

Depuis des dizaines d'années, les saisons qui conditionnent la végétation et les pâturages ont amené les populations autochtones à adapter des stratégies diverses pour contourner l'indisponibilité spatiotemporelle en eau. Dans la zone septentrionale qui possède à elle seule 83% du cheptel bovin du pays, les éleveurs purs que sont les Mbororo s'organisent et se dispersent en petits groupes pour pratiquer le nomadisme qui consiste à des déplacements continuels à la recherche des pâturages et points d'eau pour leurs animaux, généralement des bovins et ovins.

Pour la majorité des éleveurs, la transhumance est la pratique la plus courante. C'est un mouvement saisonnier des animaux et des pasteurs qui concerne la quasi-totalité du cheptel bovins camerounais. On distingue des déplacements de 3 à 4 km autour des villages des bergers et qui sont qualifiés de petite transhumance. Dans ce cas, les animaux reviennent passer la nuit au village. La transhumance de saison sèche ou grande transhumance est un mouvement de va et vient des animaux et des bergers en direction des cours d'eau et des points d'eau permanents. Les animaux de la zone Soudano Sahélienne sont pour la majorité, les plus adaptés à ce mode de vie. C'est le cas des zébus red et white fulani dont la conformation les prédispose à être de bons marcheurs contrairement aux zébus goudali de l'Adamaoua.

Dans le cas des peuples sédentaires, de réels déplacements ne s'imposent pas puisqu'ils sont généralement autour des cours d'eau et des zones relativement affranchies de l'indisponibilité en eau. Pour remédier aux éventuels tarissements ou réductions considérables des niveaux d'eau en saison sèche, ils aménagent des points d'eau pour les animaux. C'est d'ici qu'est né au Cameroun l'élevage en ranching qui vise à rationaliser l'élevage transhumant. Il est présent dans l'Adamaoua depuis quelques années et on assiste ainsi à la création des fermes modernes par des hauts fonctionnaires et hommes d'affaires. Ces derniers ont des moyens qui leur permettent de mettre en place des bâtiments et enclos, d'aménager des points d'eau, de cultiver et de conserver les fourrages. Il devient donc urgent que dans le secteur de l'élevage, des mesures soient prises pour amoindrir les pertes et anticiper sur d'éventuelles catastrophes. Les méthodes tels que les cultures fourragères, l'ensilage du fourrage, la création point des points d'eau plus profonds pour une disponibilité permanente pourraient entre autres être des voies de solution à ce problème qui freine l'essor de cette activité.

### 1.3 Pêche

Les activités de production et d'industrie halieutiques dans la Région du Nord tournent uniquement autour de la pêche artisanale continentale, la transformation des produits de pêche par fumage et par séchage, ainsi que la promotion de la pisciculture.

La pêche est ainsi la principale activité des populations de la cuvette de la Bénoué. Elle a fortement augmenté avec l'existence de plusieurs cours d'eau et plans d'eau de la Région

du Nord, et plus par la création du barrage hydroélectrique de Lagdo qui dispose d'un important potentiel halieutique. Cependant, les techniques et outils utilisés sont encore traditionnels. On distingue parmi les équipements et engins utilisés pour les captures des poissons : les pirogues en rôle et/ou en planche ; les pirogues monoxyles à pagaie et/ou en voile ; les pirogues à moteur ; les pirogues à monoxyles ; les filets maillants dormants, de surface, de fonds, décrivant et encerclant ; les sennes tournantes et de plage ; les palangres ; les nasses et les lignes et hameçons. On distingue également dans certains campements de pêche, l'existence de plusieurs engins de pêches pour la plupart confectionnées à base des moustiquaires pouvant aller jusqu'à 100 mètres de long sur 5 mètres de large.

Les pêcheurs sont d'origine diverses. On trouve à côté des Camerounais, d'autres nationalités à l'instar d'une forte colonie de Nigériens, de Tchadiens, de Maliens, des Nigériens et Béninois qui exercent une forte pression sur la retenue d'eau de Lagdo.

Les espèces capturées dans la pêche artisanale continentale sont aussi variées que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. La prévalence de l'informel dans tous les maillons de la chaîne et les exportations frauduleuses rendent toute tâche d'évaluation des prises ardue et compliquée.

Le *Tilapia nilotica* (*Oréochromis niloticus*) reste le poisson le plus capturé dans la Région du Nord avec une quantité totale de 4 544,41 tonnes. Les silures figurent également parmi les poissons les plus capturés avec un total de 2 600,70 tonnes dont le *Cicirias gciriepinus* 1 443,78 tonnes, le *Synodontis schall* vulgairement appelé « kouroungou » avec 824,26 tonnes et le *Chrysichtys nigrodigitatus* ou « mâchoiron » avec 332,65 tonnes. Bien d'autres espèces comme le *Lates niloticus* ou « capitaine » avec 883,45 tonnes, le *Monnyrus ruine* (Moukadji) avec 716,44 tonnes, le *Cytharinus cytharus* ou « falia » avec 290 tonnes et *VHeterotis niloticus* ou « kanga » avec 160,44 tonnes sont très sollicitées par les nombreux consommateurs. Parmi les quatre départements que compte la Région du Nord, le Mayo-Rey est le département le plus productif avec 8 036,43 tonnes de poissons capturés, soit environ 83,53 % de la capture Régionale de l'année, loin devant la Benoué avec seulement 16,03%.

Deux problématiques de développement et enjeux majeurs du territoire se dégagent à l'issue de l'étude diagnostique afférente à la pêche dans la Région du Nord :

**Problématique 1 : Comment pratiquer de façon durable la pêche dans les eaux continentales de la Région du Nord en évitant la fraude, l’informel et l’utilisation du matériel et des engins de pêche prohibés ?**

**Enjeu 1 : Développement et mise en place d’une stratégie de pêche respectueuse de l’environnement et des objectifs de développement durable.**

**Problématique 2 : Comment valoriser davantage les produits de pêche et de l’aquaculture de la Région du Nord ?**

**Enjeu 2 : Développement et mise en place d’une stratégie de conservation et de valorisation des produits de pêche et de l’aquaculture de la Région du Nord**

Les activités de production et d’industrie halieutiques dans la Région du Nord tournent uniquement autour de la pêche artisanale continentale, la transformation des produits de pêche par fumage et par séchage, ainsi que la promotion de la pisciculture.

La pêche est ainsi la principale activité des populations de la cuvette de la Bénoué. Elle a fortement augmenté avec l’existence de plusieurs cours d’eau et plans d’eau de la Région du Nord, et plus par la création du barrage hydroélectrique de Lagdo qui dispose d’un important potentiel halieutique. Cependant, les techniques et outils utilisés sont encore traditionnels. On distingue parmi les équipements et engins utilisés pour les captures des poissons : les pirogues en rôle et/ou en planche ; les pirogues monoxyles à pagaie et/ou en voile ; les pirogues à moteur ; les pirogues à monoxyles ; les filets maillants dormants, de surface, de fonds, décrivant et encerclant ; les sennes tournantes et de plage ; les palangres ; les nasses et les lignes et hameçons. On distingue également dans certains campements de pêche, l’existence de plusieurs engins de pêches pour la plupart confectionnées à base des moustiquaires pouvant aller jusqu’à 100 mètres de long sur 5 mètres de large.

Les pêcheurs sont d’origine diverses. On trouve à côté des Camerounais, d’autres nationalités à l’instar d’une forte colonie de Nigériens, de Tchadiens, de Maliens, des Nigériens et Béninois qui exercent une forte pression sur la retenue d’eau de Lagdo.

Les espèces capturées dans la pêche artisanale continentale sont aussi variées que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. La prévalence de l’informel dans tous les maillons de la chaîne et les exportations frauduleuses rendent toute tâche d’évaluation des prises ardue et compliquée. Le *Tilapia nilotica* (*Oréochromis niloticus*) reste le poisson le plus capturé dans la Région du Nord avec une quantité totale de 4 544,41 tonnes. Les silures figurent également parmi les poissons les plus capturés avec un total de 2 600,70 tonnes dont le *Cicirias gciriepinus* 1 443,78 tonnes, le *Synodontis schall* vulgairement appelé « kouroungou » avec 824,26 tonnes et le *Chrysichtys nigrodigitatus* ou « mâchoiron » avec 332,65 tonnes. Bien d’autres espèces comme le *Lates niloticus* ou « capitaine » avec 883,45 tonnes, le *Monnyrus ruine* (Moukadji) avec 716,44 tonnes, le *Cytharinus cytharus* ou « falia » avec 290 tonnes et *VHeterotis niloticus* ou « kanga » avec 160,44 tonnes sont très sollicitées par les nombreux consommateurs. Parmi les quatre départements que compte

la Région du Nord, le Mayo-Rey est le département le plus productif avec 8 036,43 tonnes de poissons capturés, soit environ 83,53 % de la capture Régionale de l'année, loin devant la Benoué avec seulement 16,03%.

## 1.4 Chasse

### 1.4.1 Problématiques et enjeux du territoire relatifs à la chasse.

#### Problématique 1 : Diminution des espèces fauniques endémiques.

##### Enjeu 1 : Accroissement des espèces fauniques endémiques

Par sa richesse écologique, le réseau d'aires protégées de la Région du Nord est le creuset de la chasse sportive et du tourisme de vision au Cameroun. Les ressources fauniques sont aussi prélevées par les braconniers et populations locales pour des besoins financiers et nutritionnels. Sur le plan écologique, la chasse dans toutes ses formes participe à la dégradation de la faune de ces espaces. Dans la Région, on assiste à une baisse de certaines espèces phares à grande valeur financière est observée depuis des années (essentiellement le Lion, l'Eland de Derby, l'Eléphant de savane, le Buffle de savane, le Lycaon, l'hippopotame, l'Hyène tachetée et le Léopard). Malgré que le fait que le lion trouve encore un habitat très favorable dans les aires protégées de la Région du Nord son effectif est passé de 345 en 2002 à 200 en 2013.

**Tableau 1: Evolution de la population des Lions dans le PNB entre 2002 et 2012**

Année	2002	2004	2007	2011	2012
Nbre total estimé	345	250	200	218	200

Source : Maha, 2013

**Tableau 2: Evolution de la population d'Hippopotames dans le PNB**

Auteur	Stark et al	NgogNjié	Zibrine et al	Maha	Iyah et al
Année	1975	1988	1999	2012	2013
Effectif	325	400	350	180	182

Source : Maha, 2013

Bien que de plus en plus rares, les espèces comme le lion demeurent en tête de liste des demandes annuelles des guides de chasse et sont, dans la majeure partie des cas, attribuées dans le plan de tir annuel. Le braconnage est la principale menace qui affecte la grande faune de la Région et particulièrement des aires protégées. Dans ces dernières et leurs environs, les indices de braconnage sont nombreux notamment : des campements de braconniers, des trous de piégeage, des coups de feu, des douilles et carcasses d'animaux, etc. Les braconniers opèrent essentiellement en saison des pluies, lorsque la surveillance du parc et des ZIC est rendue difficile du fait de l'impraticabilité des pistes. Le

parc de Bouba-ndjida est devenu par exemple tristement célèbre internationalement en 2012 avec le massacre de plus de 300 éléphants en l'espace de quelques semaines. Cette pression du braconnage a entraîné la raréfaction voire parfois la disparition de plusieurs espèces phares (rhinocéros, guépard, lycaon).

Pour réduire la diminution drastique de la population de la faune sauvage, l'application de la réglementation en vigueur ainsi qu'une bonne planification des prélèvements (pour la chasse sportive) sont nécessaires. Des dispositions doivent être prises au niveau de l'attribution des quotas de certaines espèces pour rétablir un équilibre au sein de ces populations. Un suivi plus rigoureux des Zones d'intérêt Cynégétique doit être mis en place afin d'éviter les dérives (non-respect des clauses des cahiers de charges) de certains gestionnaires. Egalement, l'accent doit être mis sur la lutte anti-braconnage. A cela, il faudrait associer l'efficacité des mesures de conservation et de la lutte anti-braconnage.

## 1.5 Exploitation minière

**Problématique du territoire 1 :** Comment concilier les exploitations minières dans la Région du Nord avec les communes, les populations riveraines et la conservation de la biodiversité ?

**Enjeu du territoire 1 :** Mise sur pied et de manière consensuelle des trois piliers du développement durable c'est-à-dire un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale.

**Problématique du territoire 2 :** Comment valoriser et rentabiliser la production minière artisanale (substances minières et matériaux de construction) ?

**Enjeu du territoire 2 :** Sensibilisation des acteurs, organisation, structuration et appui aux acteurs de la chaîne de production minière artisanale

**Problématique du territoire 3 :** Comment faire pour réduire les délais de traitement des dossiers de demandes d'attribution et de renouvellement de titres miniers ?

**Enjeu du territoire 3 :** Amender le code minier en supprimant les étapes de visa préalable de la Présidence de la République et du Ministère chargé des Mines

## 1.6 Industrie

### 1.6.1 Contexte

La vision du Cameroun au plan économique est de devenir un pays émergent, ce qui signifie que le Cameroun devra acquérir le statut de Nouveau Pays Industrialisé (NPI). La vision du secteur des Industries et Services se fonde sur ce statut et retient les principaux objectifs et cibles quantitatifs suivants:

- la contribution du secteur primaire dans le BIP doit être inférieure à 15% en 2035 contre 44% actuellement ;

- la part de la production manufacturée dans le PIB doit se situer entre 22 et 24% en 2035, contre 10% actuellement ;
- la part du secteur des services dans le PIB doit être de 49,50% en 2035, contre 38% actuellement ;
- la contribution des produits manufacturés aux exportations est prévue à 60,1% en 2035 contre 5,7% (moyenne 2000-2003) ;
- la contribution des matières premières agricoles et pétrolières dans les exportations passe respectivement de 20,5% à 9,8% et de 50,7% à 21,9% à l'horizon 2035.
- revenu par habitant à 950 \$US en 2015, contre 630 \$US actuellement ;
- le taux de croissance du PIB par habitant est de 3,5%(MINPMEESA, 2009).

Pour soutenir cette vision du secteur des Industries et Services, il faudra que la contribution du secteur secondaire à la croissance du pays atteigne 38%, d'où l'impérieuse nécessité :

- d'accroître le volume des investissements (IDE, Publics et Privés) ;
- de réaliser le saut technologique industriel ;
- développer les infrastructures de communication, énergétiques et de télécommunication ;
- de faire émerger un secteur manufacturier sûr et compétitif, nécessaire pour générer des ressources, soutenir la croissance, l'emploi, les exportations et atteindre le stade final de l'intégration à l'économie mondiale aux plans commercial (exportations importantes) et financier (ouverture des marchés financiers aux capitaux extérieurs) ;
- de diversifier les exportations ;
- de substituer les produits manufacturés légers par les produits manufacturés lourds dans les importations ;
- de s'intégrer dans la sphère financière internationale.

La mise en œuvre des objectifs principaux et opérationnels de ces axes stratégiques et des plans d'actions qui découlent de la vision de développement des Industries et Services nécessite, de manière incontournable, l'intervention des PME et PME MANUFACTURIÈRES, en termes de pourvoyeurs de matières premières, de main d'œuvre, d'utilisateurs de certains produits de l'industrie comme intrants, de sous-traitants, de pourvoyeurs et d'utilisateurs de services de toutes sortes, etc.

C'est dans le souci de permettre aux PME de jouer un rôle central dans la mise en œuvre des divers objectifs et plans d'actions du secteur des Industries et Services, dans le cadre de mesures transversales envisagées pour corriger les distorsions communes à l'ensemble des sous-composantes dudit secteur, qu'un ensemble de mesures ont été préconisées afin de mettre en place un cadre institutionnel d'appui à l'amélioration de l'entreprise et au développement des PME dans leur globalité.

La stratégie de développement du secteur des Industrie et Services a ainsi prévu les mesures suivantes:

- accélération de la mise en place du Cameroun Business Forum (CBF), plateforme de dialogue entre les secteurs public et privé, en remplacement du Comité Interministériel Elargi au Secteur Privé (CIESP) ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des organisations d'appui aux PME (appuis techniques et appuis financiers etc.) ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des associations professionnelles du secteur privé (notamment les associations de micro finance) ;
- étude de création d'un fonds d'aide au conseil pour les PME (assistance à l'élaboration des études de faisabilité et des business plans) ;
- étude de développement des pépinières d'entreprises et des centres de gestion agréés ;
- actions multiformes de sensibilisation (séminaires, émissions radio/télé), d'appui à la lutte contre la corruption ;
- actions multiformes de sensibilisation et d'encouragement à la poursuite des mesures d'amélioration de la gestion des finances publiques (préparation, exécution et contrôle d'exécution budgétaires, incidence de la corruption sur le bien-être des populations, etc.) ;
- accélération de la mise en place du projet de création d'une bourse de sous-traitance pour les PME locales ;
- accélération de la mise en place des guichets uniques de création d'entreprises ;
- accélération de la mise en place d'une institution de financement des PME ;
- accélération de la mise en place d'un projet de création d'un Fonds de Garantie des crédits aux PME ;
- étude de modernisation des systèmes de paiement bancaire pour en réduire les délais ;
- réhabilitation de la Caisse d'Epargne Postale et des chèques Postaux ;
- appui à la promotion de la gouvernance d'entreprise et de l'éthique professionnelle ;
- étude relative à l'harmonisation et à la réduction des multiples structures relatives aux mêmes objectifs, incluant celles prévues par la Charte des Investissements : promotion des investissements, régulation de la compétitivité, promotion de l'entreprise, etc... ;
- élaboration et mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la promotion des capitaux privés pour le financement des infrastructures, dans le cadre du partenariat public-privé (PPP).

En ce qui concerne la Région du Nord, l'activité industrielle y est encore très réduite, et axée sur la transformation des ressources locales (coton, calcaire, marbre, peaux

d'animaux, arachides, etc.). Le tissu des entreprises industrielles est constitué de cinq grandes entreprises auxquelles s'ajoutent quelques 200 entreprises petites ou moyennes. Selon les résultats du recensement général des entreprises (RGE) réalisé en 2009, la Région du Nord totalisait 389 entreprises industrielles de toutes natures. Comparée à la somme des entreprises industrielles nationales qui s'élève à 11 685, la Région du Nord avait un pourcentage d'industrialisation estimé à 3%.

Quoiqu'encore très peu développé, le tissu industriel de la Région du Nord est diversifié. Il est dominé par cinq grandes entreprises industrielles. Deux d'entre elles se livrent à la transformation du coton : La SODECOTON et la Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM). La première entreprise nommée assure la première transformation du coton-graine (égrenage, raffinage, fabrication de tourteaux) grâce à 06 usines d'égrenage localisées à Garoua et Ngong dans le département de la Bénoué, Guidé dans celui du Mayo-Louti, Mayo-Galké, Touboro et Vohome dans celui du Mayo le Mayo-Rey). La deuxième entreprise détient à Garoua deux usines de filature et tissage qui transforment le coton, acheté à l'entreprise cotonnière SODECOTON, en tissu écru dont une partie est destinée à la grande exportation vers l'Europe.

Deux autres grandes entreprises industrielles de la Région du Nord se livrent à la transformation des ressources ou matériaux de construction. Il s'agit d'abord de l'entreprise Rocca (ROCAGLIA), qui possède une usine à Figuil et une carrière à Biou. Celle-ci exploite le marbre et le granulats pour la fabrication du gravier de revêtement de la chaussée, des carreaux de marbre, de la chaux vive et de la chaux agricole.

L'autre entreprise, les Cimenteries du Cameroun, filiale du groupe Lafarge Holcim, de renommée mondiale, dont le siège social au Cameroun se trouve à Douala, exploite trois carrières (argile, sable et calcaire) pour la fabrication du ciment CPJ35 et CPJ40 et du béton prêt à l'emploi, qui répondent aux besoins de construction du marché. Cimencam propose une offre de produits diversifiée, destinée aux particuliers et aux professionnels de la construction pour des multiples réalisations telles que les bâtiments, les routes, les ponts, etc. mais aussi pour la fabrication des éléments qui seront utilisés pour une construction : parpaings, pavés, etc.

La dernière des cinq grandes entreprises industrielles de la Région du Nord est celle de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC). Celle-ci possède à Garoua une usine de fabrication de bières, de boissons gazeuse et d'eau minérale qu'elle distribue dans les trois Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord et dans une partie des pays voisins du Tchad et du Nigeria.

### **1.6.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur de l'industrie**

#### **Problématique 1 : L'absence d'une industrie axée sur la transformation des productions agricoles et pastorales**

## **Enjeu 1 : Promotion d'une industrie axée sur la transformation des productions agricoles et pastorales**

### **Problématique du territoire 2 : L'étroitesse du tissu industrielle de la Région**

Les mauvais choix politiques sont aussi la cause des faibles performances industrielles en Afrique subsaharienne, et au Cameroun en particulier (LalletWangwe, 1998). La stratégie d'industrialisation y a consisté à appliquer une politique industrielle protectionniste incluant les contrôles de change, les quotas, les politiques tarifaires à l'importation, et les subventions accordées à des secteurs spécifiques (Aryeetey et Moyo, 2012). Initialement, cette politique d'industrialisation par substitution des importations y a conduit à la croissance de la production manufacturière. Dans la Région du Nord Cameroun, l'échec de la politique industrielle est expliqué en partie par la mauvaise implémentation des politiques qui elles-mêmes étaient non appropriées, compte tenu des capacités de la Région et du contexte. En outre, la politique d'industrialisation par substitution des importations n'était pas associée à une stratégie de promotion des exportations; et donc le gouvernement camerounais était en train de promouvoir des industries qui étaient inefficentes et pas compétitives.

Aussi, l'étroitesse du tissu industriel de la Région du Nord Cameroun est liée à la faiblesse de la taille du marché. Lorsque les industries produisent, elles comptent trouver en face une demande susceptible d'absorber leur production. Suivant le principe de la «demande effective» de Keynes, ce sont les entrepreneurs et leurs anticipations de débouchés qui déterminent les volumes de production et d'emploi, et partant, le niveau des investissements à réaliser. Depuis les travaux de Krugman (1991), la taille et l'accès au marché sur les décisions d'implantation des entreprises ne sont pourtant plus à démontrer. La Région du Nord reste un marché de taille relativement réduite. La faiblesse de la taille du marché y réside moins dans le nombre d'habitants vivant dans cette Région qui reste tout de même important, que dans la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs.

En fin, l'étroitesse du tissu industriel de la Région du Nord Cameroun est liée au faible accès aux financements. En effet, l'accès au financement tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé demeure un obstacle auquel la Région. Le gouvernement a besoin de ressources pour financer les investissements publics indispensables pour l'industrialisation comme les investissements dans l'infrastructure, l'éducation, et la technologie, tandis qu'au niveau du secteur privé, les entreprises ont besoin de ressources pour financer leurs investissements privés. Le Cameroun fait face à d'importants besoins en ressources financières pour assurer son développement. Le problème se pose tant au niveau de la mobilisation des ressources intérieures qu'au niveau de la mobilisation des ressources extérieures. Concernant la mobilisation des ressources intérieures, on observe malheureusement des difficultés d'accès au financement local des industries, particulièrement les plus petites d'entre elles, du fait qu'elles ne soient pas en mesure de satisfaire aux conditions fixées par les banques. En outre, ces banques elles même font

souvent face à des difficultés de mobilisation de l'épargne locale en raison de la faible capacité d'épargne des agents économiques locaux.

## **Enjeu du territoire 2 : La diversification du tissu industriel de la Région**

La diversification du tissu industriel est mesurée à travers la distribution sectorielle de la production et des exportations. Sur le moyen terme, la stratégie industrielle dans la Région du Nord doit mettre l'accent sur l'industrialisation par la promotion des exportations à travers la transformation et la valorisation des matières premières. Pour cela, les stratégies doivent viser à améliorer la productivité des entreprises et à promouvoir la densification du tissu Régional des entreprises. A ce titre, le développement du secteur de l'industrie reposera sur six principaux axes :

### ➤ **La révolution agricole :**

L'industrialisation nécessite d'une part de libérer le potentiel de production du secteur rural pour assurer un approvisionnement conséquent des industries en matières premières agricoles et assurer l'autosuffisance alimentaire et d'autre part, libérer l'importante main d'œuvre qui s'y recycle actuellement dans des activités de subsistance. L'objectif principal est l'amélioration de la productivité à travers la promotion des moyennes exploitations. La révolution agricole permettra en outre de créer une classe moyenne nécessaire pour relancer la demande interne.

### ➤ **Le développement des industries extractives :**

La Région du Nord dispose d'importantes ressources naturelles peu exploitées jusqu'à présent. Pour accélérer son industrialisation, cette Région doit intensifier l'exploration puis l'exploitation desdites ressources, en attirant dans ces activités à haute intensité capitalistique et technologique, l'investissement direct étranger.

### ➤ **La promotion des PME/PMI et la mise à niveau des entreprises:**

La promotion des PME/PMI couplée à la mise à niveau des entreprises est le principal axe de la politique de modernisation de l'appareil productif, de dynamisation et de revitalisation du secteur privé et de création d'emplois décents. La mise à niveau, le regroupement et le renforcement des PME/PMI constitueront en effet désormais le second volet dans tout grand projet de partenariat Etat/secteur privé.

### ➤ **La compétitivité des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois:**

Au-delà de la politique de promotion et de mise à niveau globale des PME évoquée ci-dessus, l'Etat, en liaison avec le secteur privé et les partenaires au développement, mettre en place des programmes spécifiques de compétitivité pour les filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, pour lesquelles la Région du Nord est dotée d'avantages comparatifs. Des filières industrielles peuvent, en fonction des opportunités,

être intégrées dans un programme spécial de compétitivité, notamment les industries agro-alimentaires, l'industrie textile, l'industrie du cuir, les industries de matériaux de construction, etc.

➤ **L'amélioration du climat des affaires :**

Il s'agit de l'un des objectifs majeurs de la stratégie de gouvernance. Il intègre plusieurs aspects liés notamment au rôle de l'Etat (orientation, partenariat, sécurité, gouvernance économique, liberté, etc.), au système judiciaire (crédibilité, rapidité, accessibilité et spécialisation) ; aux procédures administratives et coûts de création ou de fermeture d'une entreprise (nombre de procédures, durée, frais, facilité dans l'octroi des licences, etc.) ; à la fiscalité ; aux procédures d'embauche et de licenciement ; aux procédures et coûts de transfert de propriété ; à la facilité de financement (accès au crédit), à la protection des investisseurs ; aux procédures et coûts d'importation et d'exportation. D'autres facteurs d'attractivité de la Région sont liés à la disponibilité des infrastructures et services d'appui (communications, télécommunications, énergie, etc.) et au capital humain du pays.

➤ **Le développement de la recherche, de l'innovation et de la normalisation technique :**

Un accent doit être mis sur le développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine industriel.

## 1.7 Tourisme

### 1.7.1 Contexte

La Région du Nord possède un potentiel touristique exceptionnel. On peut noter son patrimoine naturel constitué de parcs nationaux (Bouba, Faro, Bénoué) et paysagers (Mont Tinguelin, Mont Nyinga, etc.), auxquels s'ajoutent le patrimoine bâti et architectural. Ces sites touristiques sont repartis dans les 4 Départements que compte la Région. Mais en l'absence d'une politique nationale structurée en matière de valorisation des sites touristiques, et surtout en l'absence d'un budget spécial alloué à leur aménagement, les responsables du tourisme dans cette Région s'attelèrent à faire un inventaire détaillé des sites de chaque département. Les premières années de la décennie 1990 sont ainsi marquées par des recensements destinés à faire la promotion de la destination. Mais comment faire une promotion lorsque les sites ne sont pas aménagés ? C'est comme concevoir une publicité sans produit à vendre ou faire du marketing sans repères publicitaires. La démarche des gestionnaires du tourisme dans la Région du Nord apparaît hésitante. La Région du Nord souffre globalement d'une insuffisance criante d'équipements de base, notamment les routes, l'eau, l'électricité et les technologies de l'information et de la communication. En effet, en dehors de difficultés liées au mauvais état des infrastructures routières, plusieurs localités, qui connaissent une fréquentation touristique appréciable, ont des problèmes liés à l'absence de raccordement à l'eau et à l'électricité. Les insuffisances sont aussi importantes dans le champ des équipements

culturels, des musées, des maisons de la culture et des foyers culturels. Les infrastructures d'accueil sont concentrées dans la capitale Régionale, Maroua. Les autres localités secondaires proposent de « lugubres structures » qui prennent le nom d'hôtels, sans eau courante et souvent dépourvues d'électricité.

### 1.7.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur du Tourisme

#### **Problématique du territoire 1 : La sous exploitation du potentiel touristique**

Le potentiel touristique de la Région du Nord est sous exploité et mal entretenu. En effet, l'Etat ne peut pas créer quelque chose à la laisser à l'abandon. Les sites touristiques y manquent cruellement d'entretien. Mis à part les sites qui appartiennent à des particulier, les autres sites exclusivement propriétés de l'Etat sont à véritablement mettre en valeur.

L'autre aspect handicapant du tourisme dans la Région du Nord est qu'elle est peu connue à l'extérieur. Le Cameroun ne fait pas de publicité de son patrimoine.

#### **Enjeu du territoire 1 : La mise en valeur du potentiel touristique**

Le Cameroun doit accroître sa capacité d'hébergement sur les sites de la Région du Nord, et multiplier les moyens de transports et les infrastructures aériennes et routières garantissant aux clients un séjour agréable. Accroître le réseau routier marche de pair avec la diversification des attractions touristiques dans les sites de la Région.

Le Cameroun doit clarifier les objectifs de la privatisation et confier celle-ci prioritairement aux Nationaux plutôt qu'aux expatriés comme c'est le cas actuellement pour le cas parcs de Bouba Ndjida et Bénoué. En effet, une bonne gestion par un homme du terroir est une contribution importante à la prospérité nationale. L'Etat se doit de donner la priorité au secteur privé tout en étant moins regardant sur les taxes.

Dans la Région du Nord, le tourisme est une activité qui est encore à ses balbutiements. Les populations camerounaises en général et celles de cette Région en particulier n'ont pas encore la culture touristique. Le tourisme est un marché qui n'a pas commencé à être consommé. Pour pallier à ce problème, il faut mettre en place une politique touristique par le bas. En effet, les populations considèrent le touriste étranger surtout Européen, comme celui-là qui vient exploiter le Cameroun. Et lorsque les guides accompagnent ces touristes pour visiter les sites, certains riverains s'en prennent aux guides car pour eux, ils sont des complices. Face à cette attitude hostile envers les touristes étrangers qui sont les principaux clients des établissements hôteliers, une solution doit être trouvée.

L'État doit former et payer les personnes travaillant dans le secteur du tourisme. Ceux qui servent de guide très souvent, ne sont pas formés et parlent à peine le français ou l'anglais. Comment communiquer alors avec les touristes? Comme seuls formation: les guides y sont nés et y ont vécu. Cela suffit à faire d'eux des guides. Aussi, les personnes qui travaillent dans le secteur du tourisme sont très mal payées et gagnent très mal leur vie. Il est donc courant que le personnel change d'un mois à l'autre dans les restaurants ou les hôtels.

Rendre le tourisme rentable pour les populations riveraines des sites. Les populations ne se sentent généralement pas impliquées dans la gestion des sites touristiques. Ces sites ne leur rapportent absolument pas. C'est souvent par le racolage des touristes qu'elles parviennent à prendre part au fonctionnement du site. Le tourisme doit pouvoir bénéficier aux populations locales.

## 1.8 Télécommunication et TIC

### 1.8.1 Contexte

La disponibilité d'infrastructures de transport des communications électroniques est un vecteur fondamental au développement des réseaux de communications électroniques, de l'offre de services innovants et de l'accroissement des usages des services de télécommunications/TIC et Internet. Les infrastructures de transport des communications électroniques au Cameroun incluent, de manière globale, les réseaux fibre optique terrestre, les liaisons hertziennes à haut débit, l'accès aux points d'atterrissage de câbles sous-marins à fibres optiques et les téléports vers un ou plusieurs réseaux à satellites et les multiplex et réseaux de diffusion.

La mise en œuvre effective des dites infrastructures dans le marché national des télécommunications, qui est prévue par la loi N°2015/007 du 20 avril 2015 révisant et complétant la loi du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques, devrait contribuer à la satisfaction des besoins de connectivité de la communauté des opérateurs des secteurs des télécommunications, des TIC et de l'Internet et de l'audiovisuel en vue d'assurer le fonctionnement optimal de leurs réseaux et contribuer à une meilleure desserte des abonnés.

En l'absence de l'attribution des concessions d'établissement et d'exploitation de réseaux de transport de communications électroniques, des points d'atterrissage de câbles sous-marins à fibres optiques, de téléports vers un ou plusieurs réseaux à satellites, des multiplex et des réseaux de diffusion prévues par la loi précitée, les infrastructures actuellement utilisées pour le transport de communications électroniques sont celles de l'opérateur CAMTEL qui possède la quasi-totalité des infrastructures vitales en transmission (backbone national fibres optiques, backbone national hertzien, liaisons IP/MPLS, liaisons satellitaires, points d'atterrissage de câbles sous-marins à fibres optiques, transit Internet, etc.), et bénéficie d'un régime de droits exclusifs sur les transmissions interurbaines.

On observe globalement au Cameroun que le réseau de téléphonie filaire est en déclin du fait en partie de la percée de la téléphonie mobile. D'après le MINPOSTEL (2018), depuis 2007 le nombre de lignes fixes analogiques reste concentré dans les Régions du Centre et du Littoral (plus de 7 lignes sur 10). Quoique le taux de pénétration de la téléphonie fixe soit en constante augmentation depuis 2005, en raison principalement de la forte propension de l'abonnement au CDMA, il y a lieu de relever ici, la très faible pénétration du réseau filaire qui reste pratiquement en déclin sur la période.

Concernant la téléphonie mobile, l'offre globale s'est améliorée avec l'arrivée en 2012, d'un quatrième opérateur (Nexttel/Viettel) et l'introduction des services 3G depuis 2014. Le pourcentage du territoire couvert par les réseaux mobiles (2G et 3G) est en augmentation depuis 2006. Depuis trois ans par exemple, plus de la moitié du territoire est couverte par le réseau 2G de MTN et environ 36% (en 2016) par celui de Viettel (Fambeu et Al., 2017).

Une analyse sous l'angle de la demande montre une évolution importante du taux de pénétration de la téléphonie mobile au Cameroun. Il est passé d'environ 12% en 2005 à près de 83% en 2016. Les statistiques disponibles sur les abonnements à la téléphonie mobile laissent transparaître qu'en 2016, plus de 20 millions d'abonnements ont été enregistrés, les plus grands bénéficiaires étant les opérateurs MTN et Orange (Fambeu et Al., Ibid.).

Les réseaux mobiles à haut débit, qui s'appuient sur les technologies mobiles de type 2,75G/3G/3,5G/4G, constituent le moyen le plus utilisé pour accéder aux applications convergentes qui ont l'avantage d'un déploiement souple et économique en comparaison des réseaux fixes.

Afin de situer le contexte national de développement des réseaux mobiles, il est important de rappeler les faits marquants ci-après :

- le premier réseau de téléphonie mobile au Cameroun, de type réseau GSM 2G, a été mis en service en 1994 dans le cadre d'un projet intitulé « CAMTEL Mobile » ;
- en 1999, la Société Camerounaise des mobiles (devenue par la suite ORANGE Cameroun) a acquis une concession d'établissement et d'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile GSM à couverture nationale ;
- en 2000, MTN Cameroon a racheté auprès du Gouvernement de la République du Cameroun, la concession d'établissement et d'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile GSM à couverture nationale détenue par CAMTEL Mobile ;
- dès 2006, l'opérateur historique a débuté l'exploitation d'un réseau de téléphonie fixe à mobilité réduite reposant sur la technologie CDMA pour permettre aux abonnés de son réseau d'accéder à Internet ;
- à compter de la même année, les opérateurs MTN Cameroon et ORANGE Cameroun ont entamé la migration de leurs réseaux vers les NGN et ont intégré des technologies mobiles évolutives de type 2,75G (GPRS, EDGE), pour permettre l'accès des abonnés dotés de solutions d'utilisation flexible (téléphones mobiles, clés Internet, box Internet) aux services innovants, tel que l'Internet mobile à des débits compris entre 171 Kbps et 473 Kbps ;
- en 2012, le Gouvernement de la République du Cameroun a accordé une concession d'établissement et d'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile 3G à l'opérateur VIETTEL Cameroun ;
- en 2014, une concession d'établissement et d'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile 3G/4G été octroyée à l'opérateur CAMTEL ;

- en 2015, deux concessions d'établissement et d'exploitation de réseaux de téléphonie mobile 3G/4G à couverture nationale ont été attribuées par le Gouvernement de la République du Cameroun aux opérateurs MTN Cameroun et ORANGE Cameroun qui détenaient jusqu'alors des concessions de téléphonie mobile 2G.

Cette tendance évolutive des performances des réseaux d'opérateurs devrait permettre d'assurer une montée généralisée en débit Internet et d'accroître l'offre de produits et services favorable au développement des usages des services de télécommunications/TIC. Mais cela semble dépendre des Régions. En effet, dans la Région du Nord, quatre (04) opérateurs de téléphonie sont installés: CAMTEL, MTN Cameroun, Orange Cameroun et Nexttel.

### 1.8.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au secteur des télécommunications et TIC

#### **Problématique du territoire 1 : La faible intégration de la Région du Nord au réseau des télécommunications et TIC**

La proportion des ménages disposant d'un téléphone (fixe et/ou mobile) dans la Région du Nord est passée de 7,4% en 2005 à 82,9% en 2017 (Annuaire statistiques MINPOSTEL, 2017). La proportion des ménages disposant d'un accès à l'internet à domicile est passée de 0,3% en 2007 à 10,9% en 2017. A l'échelle nationale, cette proportion en 2015 est de 15,6% soit 6,6% en zone rurale et 29,7% en zone urbaine. Le nombre d'abonnements internet mobile Nexttel à haut débit est passé dans la Région de 10,025 en 2015 à 30,182 abonnements en 2016. Malgré cette évolution, il faut noter que les chiffres restent faibles par rapport à l'ensemble du pays. Dans certaines zones rurales de la Région du Nord, on note des proportions d'accès au réseau et à un téléphone portable encore plus faibles.

En effet, la Région du Nord accuse un grand retard sur le plan national avec un taux de pénétration des Tic et d'internet faible face aux autres Régions du pays. Les investissements sont moins importants dans le numérique. Son développement fait face à certains blocages tels que :

#### ➤ **la mauvaise qualité des infrastructures**

Le numérique dans la Région du Nord manque d'infrastructures qui l'aideront à prendre son envol grandement. Le marché étant en pleine structuration, elle fait face à des contraintes climatiques qui les détériorent progressivement ;

#### ➤ **le coût très élevé des services pratiqués par les entreprises**

En effet, le coût élevé d'internet ne le rend pas accessible à tous, c'est-à-dire que les moins nantis ne pourront avoir accès à internet. Le Cameroun occupe le 5e rang des 10 pays africains où internet a un fort coût d'accès (Alliance for affordable internet 2017).

## **Enjeu du territoire 1 : Nécessité d'une vulgarisation des télécommunications et des TIC**

Dans la perspective d'améliorer la performance des TIC dans la Région du Nord, nous nous proposons de faire quelques recommandations afin de contribuer à une meilleure exploitation. La création d'une réglementation au niveau étatique est une nécessité. Il serait important de mettre sur pieds, des règles qui permettront une bonne marche des activités des secteurs du numérique.

### **➤ l'amélioration et la création des infrastructures**

Les infrastructures en place sont quasi insuffisantes pour gérer convenablement l'accès au réseau télécommunicationnel. L'amélioration des réseaux et des capteurs, le développement et l'installation de la fibre optique pourraient améliorer le réseau des télécommunications et même booster l'économie numérique dans la Région.

### **➤ pratiquer des coûts accessibles à tous**

Les coûts de service offerts par les opérateurs sont encore très coûteux pour une importante frange de la population qui est pauvre. Pratiquer des coûts abordables, qui encourageraient des curieux, des personnes même à faible revenu à se connecter au réseau.

## **1.9 Services financiers**

### **1.9.1 Contexte**

Le Cameroun représente environ la moitié du PIB de la zone CEMAC. Ce qui lui confère un poids économique important en Afrique Centrale. Néanmoins 40,2% de la population vit encore en dessous du seuil de la pauvreté, 85% de cette population vivant en milieu rural. L'environnement financier Camerounais est constitué d'un secteur formel, d'un secteur informel (tontine) et entre les deux se situe la microfinance.

Depuis la crise des années 80, les banques interviennent faiblement dans le financement des activités économiques. Par contre le secteur informel reste l'instrument de développement le plus utilisé, cependant elle présente des limites. De son côté, la microfinance suscite un intérêt grandissant, il est d'ailleurs considéré par le gouvernement camerounais comme l'élément essentiel de la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'accès au service financier formel reste un problème important dans la population camerounaise. Les couches faibles de la population sont abandonnées par les banques, parfois elles ne trouvent pas auprès de la microfinance les solutions appropriées à leurs problèmes. Dès lors, nous nous posons la question de savoir comment offrir les services financiers à la majorité de la population, puisque de nombreux rapports démontrent que le fonctionnement de l'économie et son développement sont intimement liés à la présence et à l'évolution d'un système financier.

Les secteurs de la Banque et de l'assurance sont très peu développés dans la Région du Nord. Dans cette partie du pays, on retrouve 10 banques et 27 établissements de micro finance (EMF). Cette offre des services financiers est faible au regard de sa démographie estimée à 2 666 718 en 2019. Le secteur emploie environ 531 personnes dont 5% dans l'assurance, 16% dans la banque et 79% dans la microfinance. La répartition spatiale de ces institutions financières met en exergue une forte concentration dans le chef lieu de la Région. Sur les 10 banques présentes dans la zone, 8 sont situées dans la capitale Régionale Garoua soit un taux de concentration de 80% des banques de la Région. Ce résultat est également valable pour les compagnies d'assurances qui sont presque toutes situées dans la capitale Régionale. Cette situation s'explique par le fait que la capitale Régionale siège des institutions regorge l'essentiel des fonctionnaires d'administration et des emplois formels du secteur privé de la Région.

Contrairement aux banques, les EMF couvrent presque tous les départements et arrondissements même si elles sont fortement concentrées dans la capitale Régionale. Cette portée et pénétration des EMF dans l'ensemble du territoire de la Région s'explique par le fait que ce sont des structures financières de proximité pour les ménages ou les populations exclus du système bancaire traditionnel, et offrent des services comme le transfert d'argent, qui facilitent les échanges entre les milieux rural et urbain.

### 1.9.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux services financiers

#### **Problématique du territoire 1 : L'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale des services financiers modernes**

Au-delà d'être un aspect déterminant dans un écosystème ouvert et efficace, l'accès à l'infrastructure des services financiers est un redoutable levier de promotion d'un marché des services financiers concurrentiel. L'inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables. L'accès à un compte d'opérations courantes constitue la première étape vers une inclusion financière entière, en ouvrant la voie au dépôt d'argent, mais aussi à l'envoi et la réception de paiements. L'accès à des produits et services financiers facilite le quotidien et aide les ménages et les entreprises à anticiper le financement d'objectifs de long terme ou faire face à des imprévus.

Un individu détenteur d'un compte courant sera plus enclin à recourir à d'autres services financiers, comme le crédit ou l'assurance, à créer une entreprise ou développer son activité, à investir dans l'éducation ou la santé, à gérer les risques et à surmonter les chocs financiers, soit autant de facteurs qui amélioreront globalement son niveau de vie.

#### **Enjeu du territoire 1: Promotion d'une stratégie de correction de l'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale des services financiers modernes**

La Région du Nord est une véritable plaque tournante de l'économie sous Régionale de par sa position stratégique. La promotion d'une stratégie de correction de l'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale des services financiers modernes passe par le renforcement de l'environnement institutionnel de la concurrence. En effet, les mesures de renforcement de l'environnement institutionnel de la concurrence participent avant tout de l'élaboration de règles concurrentielles idoines susceptibles d'accompagner la dynamique transformationnelle à laquelle l'économie est assujettie et que reflètent les services financiers. A cet égard, le déficit d'informations structurées et utiles offrant une compréhension claire de la globalité du marché des services financiers est souvent le fait d'un environnement institutionnel fragmenté. Or, toute intervention réglementaire directe sur le marché, non étayée par des données claires, peut fausser les mécanismes d'incitation des entreprises et nuire aux effets bénéfiques que les consommateurs auraient pu en retirer. Parallèlement un cadre d'implémentation d'un marché des services financiers non sujets aux effets de concentration ainsi qu'aux pratiques anticoncurrentielles dues aux caractéristiques intrinsèques des services financiers notamment numériques, prône un renforcement des lois sur la concurrence. Dans l'optique d'implémentation des lois sur la concurrence efficace une première disposition ne saurait ignorer l'impératif d'un cadre institutionnel renforcé à travers notamment une délimitation claire des champs de compétence entre les différentes autorités de concurrence.

## 1.10 Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'artisanat de production de la Région du Nord

### **Problématique du territoire 1 : Manque d'organisation des promoteurs des PME**

Les promoteurs des PME dans la Région donnent l'impression de ne pas être organisés mais à y regarder de près, il semble être plus question d'encadrement et d'accompagnement des promoteurs potentiels des PME que de manque d'organisation de leur part. Beaucoup sont capables d'initiatives mais faute d'orientation et de la capacité de gestion, ils ne vont pas loin. On en reste toujours aux improvisations. Comment sortir de là ?

### **Enjeu du territoire 1 : Incitation à l'organisation des promoteurs des PME**

Création des structures d'encadrement et d'accompagnement des potentiels promoteurs de PME et de ceux existants.

### **Problématique du territoire 2 : Absence D'une politique de diffusion des productions des PME**

Il y a des choses qui lorsqu'elles ont atteint un certain niveau de performance, on ne devrait pas les laisser tomber. Faut-il toujours laisser les entrepreneurs à eux-mêmes ?

### **Enjeu du territoire 2 : Mise en œuvre d'une politique de diffusion des productions des PME**

Il faut bien créer ou faire créer une structure pour les études de marché en faveur des PME/PMI nationales. Cette structure doit les accompagner dans ce processus.

### 1.11 Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'économie de services

#### **Problématique du territoire 1 : Le sous équipement des places marchandes notamment des marchés**

Les marchés ne sont pas fondamentalement structurés et hiérarchisés. Tout est embryonnaire sans qu'on ait l'impression qu'il y a eu une véritable planification pour que chaque chose soit à sa place dans l'espace et en fonction des besoins de la population.

#### **Enjeu du territoire 1 : Dotation des places marchandes d'équipements appropriés**

Structuration et hiérarchisation des marchés et réflexion sur leur emplacement dans les communautés.

#### **Problématique du territoire 2 : La persistance du commerce et des échanges de contrebande**

Le pouvoir, c'est la capacité de contrôle du territoire où il s'exerce. Si la contrebande persiste dans la Région Nord, c'est qu'elle remet en cause la capacité du pouvoir public à contrôler tout ce territoire. Il est vrai qu'en dehors de cela, on est confronté à bien d'autres problèmes comme les convictions religieuses liées à l'Islam, les facilités offertes par le commerce avec le Nigéria, les mauvais rendements agricoles, la pauvreté des familles et le goût du gain facile.

#### **Enjeu du territoire 2 : Stratégie de lutte contre le commerce et les échanges de contre bande**

Enjeu du contrôle systématique de l'ensemble du territoire Régional. L'éducation de la population, l'éradication de la pauvreté, faire taire le goût du gain facile en réglementant la commerce avec le Nigeria.

## **VOLET X : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS HUMAINS**

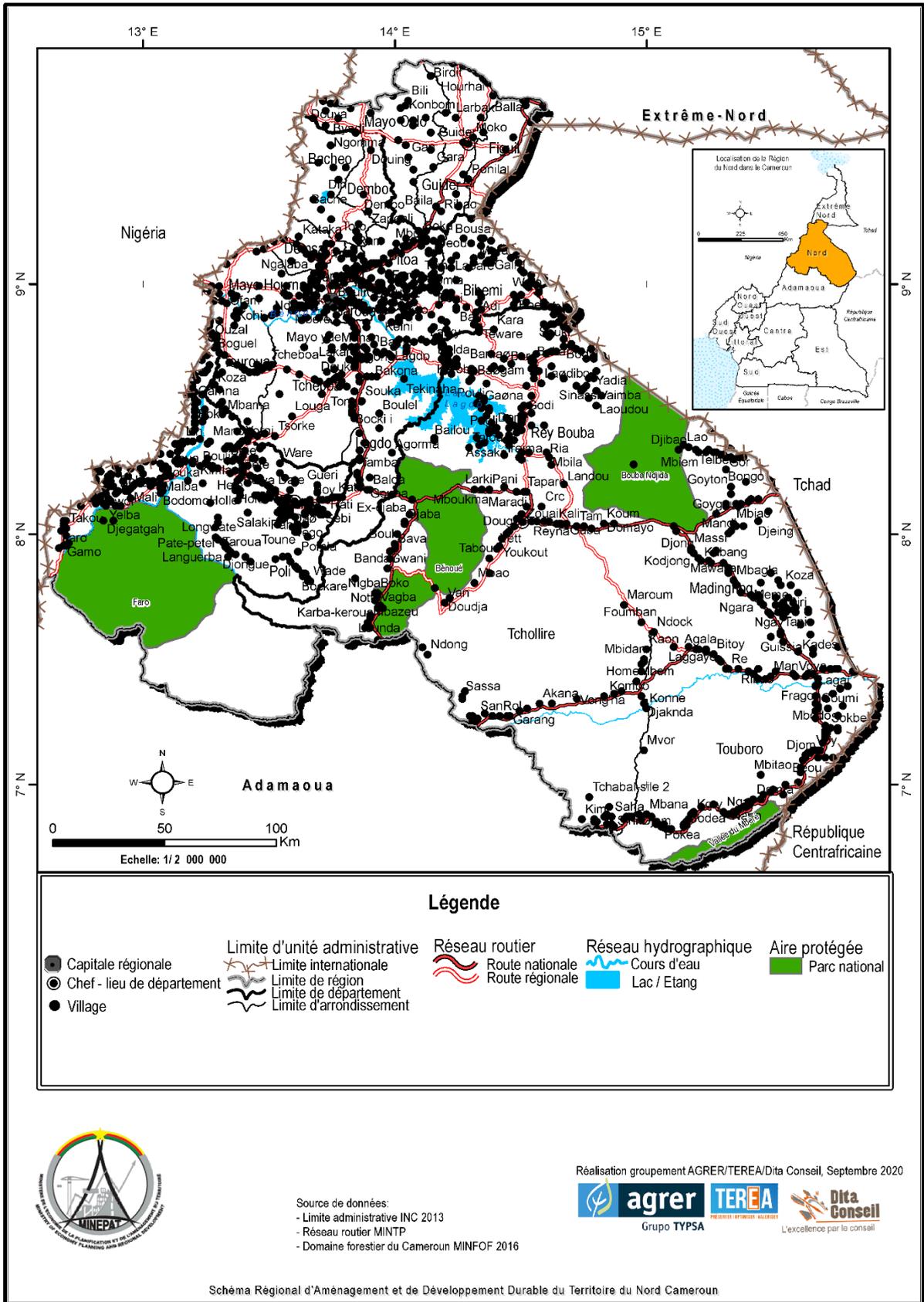
### **1.1 Contexte**

Comme celui du reste du Cameroun, le site aménagé ou construit de la Région du Nord comporte deux grands types d'établissements humains : les établissements ruraux ou villages d'un côté et les établissements urbains ou villes de l'autre. Sur 97 % de la superficie totale de la Région, les premiers concentrent 1 640 298 habitants, soit 66,7 % de la population totale de la Région. A l'inverse sur 3 % de la superficie de la Région du Nord, les établissements urbains concentrent 16 378 citadins, soit 32,3 % de la population.

Les deux groupes d'établissements humains sont le siège d'habitations, d'établissements de services, d'infrastructures, d'équipements et d'activités de toutes sortes. D'autre part, ils sont confrontés à de nombreuses difficultés d'ordre infrastructurel, économique, social et environnemental.

### **1.2 Problématiques et enjeux du territoire**

#### **1.2.1 Etablissements ruraux**



**Figure 10: Semis de Villages de la Région du Nord**

### **Problématique du territoire 1 : Faible taux d'accès des populations à l'eau et à l'électricité**

L'électricité est produite en abondance dans la Région du Nord, mais la couverture territoriale en réseau électrique est faible. C'est comme si l'électricité était produite pour les villes uniquement. Les câbles électriques survolent les villages sans les servir.

### **Enjeux du territoire 1 : Accroissement du taux d'accès des populations à l'eau et à l'électrique dans les milieux ruraux**

Amener les villages à vivre l'ère de l'électricité en prenant des mesures et les moyens adaptés à la réalité locale.

### **Problématique du territoire 2 : Enclavement de plusieurs villages de la Région du Nord**

L'enclavement est un phénomène marquant de toute la Région du Nord. Le réseau routier est limité face à un immense besoin de fluidité des mouvements des hommes et des biens. Il y a effectivement des contraintes du milieu naturel mais il faut pouvoir les surmonter pour prétendre au progrès économique et social rêvé.

### **Enjeu du territoire 2 : Nécessité de désenclaver plusieurs villages de la Région du Nord**

Enjeu de la capacité à vaincre les obstacles physiques et humains pour accélérer le développement socio-économique de la Région Nord qui le mérite bien en mettant en place les infrastructures et les équipements qui s'imposent.

### **Problématique du territoire 3 : Déficit des services sociaux de base dans les villages de la Région du Nord**

Actuellement, les villages se créent plus vite et les infrastructures et les services sociaux n'arrivent que lentement et tardivement, ce qui expose les populations à beaucoup de difficultés et de souffrance.

### **Enjeux du territoire 3 : Comblent le déficit des services sociaux de base dans les villages de la Région du Nord**

Rapprocher les infrastructures et les services sociaux de la population dans les établissements humains ruraux.

### 1.2.2 Etablissements urbains

#### **Problématique du territoire 4 : Pénurie d'espaces publics aménagés dans les villes de la Région du Nord**

Il résulte du diagnostic territorial de la Région du nord, que les villes de cette Région sont confrontées à une grave pénurie d'espaces publics aménagés. Nombre de villes de cette Région ne dispose d'aucun espace public aménagé digne de ce nom

#### **Enjeu du territoire 4 : Promotion d'une politique de production d'espaces publics aménagés selon les règles de l'urbanisme**

La réflexion pour des villes plus durables appelle un développement des surfaces vertes dont la gestion est souvent inscrite dans un programme de foresterie urbaine (5, 21). Ces infrastructures peuvent être un outil de structuration ration de l'urbain en fonction de la densité du végétal et de leurs capacités attractives.

#### **Problématique du territoire 5 : Croissance spatiale anarchique des villes du Nord**

Dans les quartiers informels des villes du Nord, les règles d'urbanisme et de construction n'ont pas toujours été appliquées. La croissance urbaine, qui est supposée être un facteur de développement économique et qui devrait, par la même, contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la population, y génère au contraire des difficultés de gouvernance et affecte la qualité de vie des citoyens. Le phénomène de bidonvillisation touche toutes les villes de la Région du Nord. La bidonvillisation s'explique par la combinaison de différents facteurs, plus ou moins interdépendants :

- le problème de planification urbaine : l'installation de la population précède souvent la planification ;
- la lenteur administrative dans l'octroi des titres fonciers ainsi que la cherté des frais, la situation juridique des terrains non mis à jour, l'absence d'outils de planification foncière

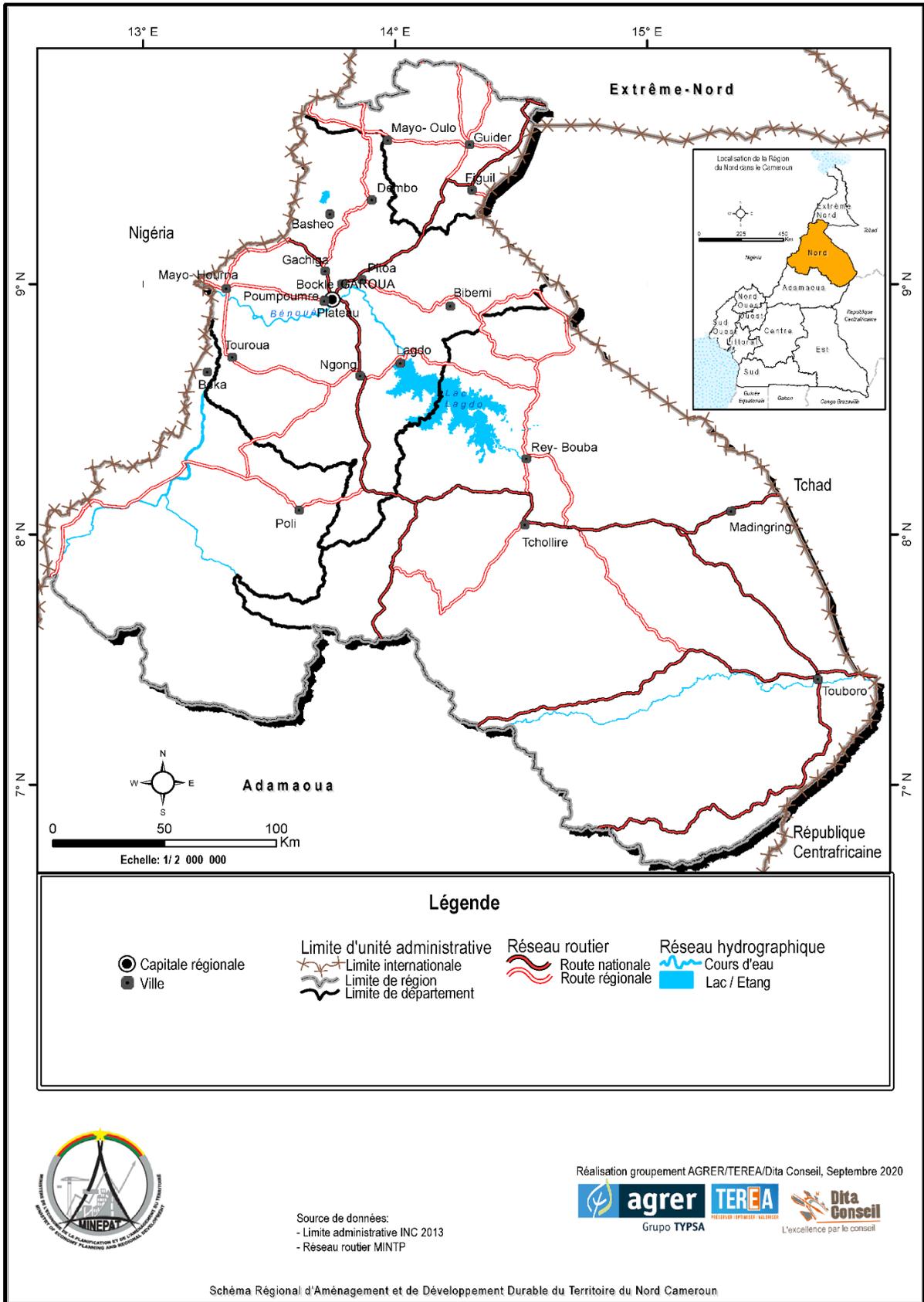
#### **Enjeu du territoire 5: Nécessité de la maîtrise de l'urbanisation en vue d'un développement urbain, économique et social durable**

L'urbanisation, lorsqu'elle est bien gérée, améliore sensiblement la qualité de vie des territoires et de leurs populations. Lorsqu'elle ne l'est pas, elle entrave le développement, favorise la pauvreté, les épidémies et la criminalité. L'urbanisation effrénée qui a caractérisé le XXe siècle a fait augmenter en volume le nombre d'humains vivant dans des bidonvilles et l'insalubrité qui caractérise ces derniers : problèmes d'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie, aux transports, aux soins...

Il s'agira pour ce qui concerne la Région du Nord de :

- définir d'une politique d'habitat et de développement au niveau de la ville ;
- Production et vulgarisation des documents sur les normes de construction ;

- procéder à la restructuration des quartiers informels défavorisés
- affecter à tous les niveaux de gouvernement, y compris le niveau local, les ressources budgétaires nécessaires à un développement urbain durable;
- faciliter les contacts et le dialogue entre citoyens, autorités locales et instances nationales compétentes, en vue de résoudre les difficultés auxquelles se heurtent les collectivités urbaines;



**Figure 11: Semis des Villes de la Région du Nord**

## **Problématique du territoire 6 : Déficit et coût élevé de l'offre des logements décents**

Les villes de la Région du Nord se caractérisent encore par un déficit et le coût élevé de l'offre des logements décents. Des milliers de citoyens de ces villes dans des conditions qui mettent en péril leur vie ou leur santé, dans des bidonvilles ou des établissements spontanés surpeuplés, ou dans d'autres conditions qui attentent à leurs droits fondamentaux et à leur dignité.

### **Enjeu du territoire 6 : Investissement conséquent dans la construction des logements décents bon marché**

Il y a lieu d'investir davantage dans la construction des équipements sociaux dans les villes pour faire jouer efficacement à celles-ci leur fonction d'espaces de loisirs, d'éducation, de travail et de production des biens économiques « Outre les avantages immédiats et manifestes que présente un logement adéquat, un secteur du logement performant amène une croissance économique susceptible de rehausser le niveau de vie, de créer des emplois et de développer le marché des biens et des services », indique Jonas Parby, spécialiste en urbanisme auprès de la Banque mondiale et l'un des auteurs du rapport.

Le droit international relatif aux droits de l'homme reconnaît le droit de chacun à un niveau de vie suffisant, et notamment à un logement convenable. Le droit à un logement convenable a été reconnu comme faisant partie intégrante du droit à un niveau de vie suffisant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

La construction et la propriété de logements ne profitent pas seulement aux familles, mais créent des emplois pour les maçons, les charpentiers, les électriciens et d'autres métiers. Pour chaque maison construite, cinq emplois sont créés. Si l'investissement dans le logement formel en Afrique est faible en comparaison à toutes les autres Régions, une approche plus stratégique au secteur du logement encouragera l'investissement privé.

## **Problématique du territoire 7 : Insuffisance de l'offre d'infrastructures et des services urbains de base dans les villes de la Région du Nord**

Dans les villes de la Région du Nord, l'accès aux services urbains de base est un problème majeur tant pour la population urbaine que pour les autorités de la ville. Selon le diagnostic territorial susvisé, les villes de la Région du Nord se caractérisent aussi par une insuffisance criarde des équipements sociaux, qui s'explique par l'inadéquation entre la construction des équipements et le rythme de la croissance démographique des villes

La distribution spatiale en eau reste inégale entre les arrondissements et ne tient pas suffisamment en compte les densités de population. De même, la production et la distribution de l'électricité nécessitent des efforts, non seulement pour développer le secteur industriel, mais aussi pour répondre aux besoins des populations défavorisées. Ces dernières ont très souvent recours aux branchements illicites pour satisfaire leurs besoins.

### **Enjeu du territoire 7 : Accroissement de l'offre des infrastructures et des services urbains de base dans les villes de la Région du Nord**

Dans un contexte socioéconomique urbain de la Région du Nord où l'écrasante majorité des citoyens n'ont pas accès urbains de base, l'existence de ceux-ci apparaît comme une nécessité pour assurer un niveau de vie qui permette aux intéressés d'envisager un développement plus complet. L'accès à ces services y apparaît comme indispensable, de nos jours

### **Problématique du territoire 8 : Insuffisance quantitative et qualitative du réseau viaire des villes**

Le réseau viaire d'une ville est le réseau formé par toutes les **voies de circulation** qui la desservent, des plus importantes (autoroutes urbaines, boulevards...) aux plus modestes (rues privées, impasses) en passant par tous les types de rues. On parle aussi de **voirie** pour désigner l'ensemble des voies de circulation et l'administration publique qui les a en charge.

Cela dit, il résulte du diagnostic territorial de la Région du Nord que les villes de celles-ci se caractérisent par une insuffisance quantitative et qualitative de leur réseau viaire. La densité et la qualité du réseau viaire sont des conditions La trame viaire est un fondement de l'interface entre urbanisme et mobilité L'étroitesse des rues, le non-respect des réglementations et l'occupation des voies par les commerçants sont les principales causes des problèmes de circulation.

### **Enjeu du territoire 8 : Amélioration quantitative et qualitative du réseau viaire des villes.**

### **Problématique du territoire 9 : Une quasi-absence de l'offre de transport urbain de masse**

Les villes de la Région du Nord se caractérisent par une quasi-absence de l'offre de transport urbain de masse

### **Enjeu du territoire 9 : Développement de l'offre de transport urbain de masse (notamment à Garoua et à Guider)**

L'époque impose désormais de traiter globalement les diverses formes de mobilité et tous les modes de déplacement, d'économiser l'espace, de préserver les espaces naturels, de favoriser la ville compacte et les quartiers reliés à la ville par une bonne desserte en transports en commun et accessibles à pied ou à vélo. Il faut aussi permettre le développement des nouveaux modes de transports prometteurs : covoiturage, autopartage, voitures électriques, deux-roues électriques, etc. En urbanisme et en aménagement, les programmes actuels accordent une grande place au « développement durable » et veulent encourager l'utilisation des transports publics et la marche à pied. Ces politiques comprennent notamment la promotion d'une « urbanisation articulée aux transports collectifs » (« *transit-oriented development* », TOD). Il s'agit d'un modèle de développement urbain à la fois favorable aux transports collectifs et promu par ces

derniers, qui repose sur la concentration de l'urbanisation autour des gares et des nœuds de transports collectifs (Calthorpe, 1993 ; Marshall, 2001).

## VOLET XI: MATRICE RECAPITULATIVE DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DU NORD.

### 1.1 Problématiques et enjeux du territoire relatifs au milieu physique

**Tableau 3: Problématiques et enjeux du territoire relatifs au milieu physique**

<b>Problématique 1</b>	Comment diminuer voire annuler l'avancée de la désertification et l'aggravation de la sécheresse dans la Région du Nord en relation avec le changement climatique?
<b>Enjeu 1</b>	Mise en place d'une stratégie de lutte contre l'avancée de la désertification et l'aggravation de la sécheresse dans la Région du Nord
<b>Problématique 2</b>	Comment éviter la prégnance des inondations dans la Région du Nord ?
<b>Enjeu 2</b>	Mise en évidence d'une Stratégie pérenne de résorption des inondations dans la Région du Nord
<b>Problématique 3</b>	Comment éviter l'érosion hydrique, l'érosion des sols et la sédimentation des lits des cours d'eau, des mayos et des plans d'eau de la région du Nord?
<b>Enjeu 3</b>	Mise en place d'une stratégie de lutte contre l'érosion hydrique, des sols et la sédimentation des lits de cours d'eau, des mayos et de plans d'eau de la région du Nord

### 1.2 Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'organisation administrative et à la gouvernance territoriale

**Tableau 4: Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'organisation administrative et à la gouvernance territoriale**

<b>Problématique du territoire 1</b>	<b>Le découpage administratif de la Région du Nord est incomplet</b>
<b>Enjeu du territoire 1</b>	<b>Procéder à un découpage administratif qui rapproche l'administration des administrés</b>
<b>Problématique du territoire 2</b>	<b>les Collectivités Territoriales n'ont pas les moyens humains et financiers de leur politique</b>
<b>Enjeu du territoire 2</b>	<b>Le laxisme des services administratifs</b>
<b>Problématique du territoire 3</b>	<b>Veiller à l'application des directives disciplinaires</b>
<b>Enjeu du territoire 3</b>	<b>Persistance de l'insécurité</b>

### 1.3 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux ressources naturelles

Tableau 5: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux ressources naturelles

Volet ressources en terres	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment transformer tout le potentiel des ressources en terre en terre utile aux activités de développement ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Nécessité de lancer des études pour rentre les terres inaptes en terres utiles aux activités de développement
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment concilier la coexistence des aires protégées et les autres activités économiques notamment l'élevage et l'agriculture ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Nécessité de mener les études en vue de la réduction des limites des aires protégées.
<b>Problématique du territoire 3</b>	Comment rendre facile l'accès à la propriété foncière au plus grand nombre ?
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Sensibilité les populations sur la réglementation en vigueur, réduire les coûts et les délais des procédures d'obtention du titre foncier
<b>Problématique du territoire 4</b>	Comment rentabiliser le passage des troupeaux étrangers en transhumance sur le territoire de la Région du Nord ?
<b>Enjeu du territoire 4</b>	Instaurer un droit de transhumance
Volet ressources en eau	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment connaître et évaluer de façon continue et durable le potentiel de ressources en eau (pluies, eaux à écoulements permanent et saisonnier, eaux souterraines) de la Région du Nord indispensables pour l'aménagement et le développement de ses activités socioéconomiques et de son environnement ?
<b>Enjeux du territoire 2</b>	<p>Renforcement et amélioration du système d'évaluation et de suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau de pluies (Direction de la Météorologie Nationale du MINT) et de surface (CRH de l'IRGM (MINRESI), en collaboration avec l'ABN, la CBLT, les ONG et les membres de la société civile de la Région du Nord) et,</p> <p>Mise en place effective d'un système d'évaluation et de suivi des ressources en eau souterraine (piézométrie) de la Région du Nord (MINEE, MINRESI, ABN, CBLT,...).</p>
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment améliorer l'exploitation et la gestion de ressources en eau de la Région du Nord de façon durable et respectueuse de l'environnement en prenant en compte toutes les insuffisances identifiées aux niveaux de la gouvernance ; du cadre institutionnel, juridique et financier ; des risques liés à l'eau ; de la vulnérabilité des ressources en eau face au développement des activités socioéconomiques et du changement climatique ?
<b>Enjeux du territoire 2</b>	i) Mise en place de la politique nationale de l'eau en cours de finalisation à l'échelle nationale qui se répercutera à l'échelle de la Région du Nord ;

	<p>ii) Prise en compte des recommandations de l'approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dont le Plan d'Action Nationale (PANGIRE) est actuellement en cours de finalisation au Cameroun par le MINEE ;</p> <p>iii) Prise en compte des recommandations du plan d'adaptation au changement climatique (PNACC) du MINEPDED et des Objectifs de Développement Durable (ODD).</p>
<b>Volet Ressources halieutiques</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment connaitre et maîtriser le potentiel halieutique de la Région du Nord ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Développement et mise en place d'une stratégie d'inventaire, d'évaluation et de suivi des ressources halieutiques de la Région du Nord
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment protéger et améliorer le potentiel et la production halieutique de la Région du Nord afin d'accroître et satisfaire l'offre en produits de pêche, l'aquaculture, la forte demande, la sécurité alimentaire, la création des revenus et des emplois aux jeunes camerounais ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Développement et mise en place d'une stratégie de protection et de développement du potentiel halieutique de la Région du Nord avec par exemple le renforcement du cadre juridique (respect du repos biologique), la sensibilisation et le développement de l'aquaculture.
<b>Volet Ressources forestières</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	La raréfaction des ressources arborées
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Redynamisation de la politique de reboisement Promotion des activités agro-forestières et forêts de plantations
<b>Volet Ressources fauniques</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Baisse numérique du cheptel des espèces fauniques endémiques
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Politique de renforcement du cheptel des espèces fauniques endémiques
<b>Problématique du territoire 2</b>	Réduction substantielle du périmètre des Aires protégées
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Retour des Aires protégées à leurs limites initiales
<b>Volet Ressources minières</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment passer du stade d'un potentiel minier considérable et très diversifié dans lequel la Région du Nord se trouve actuellement au stade de gisement minier ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Nécessité de passer du stade de la prospection stratégique au stade de pré-évaluation (avec au moins une indication des ressources minérales) en mettant sur pied les programmes de prospection tactique et d'évaluation des ressources et des réserves
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment concilier les exploitations minières dans la Région du Nord avec les communes, les populations riveraines et la conservation de la biodiversité ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Mise sur pied et de manière consensuelle les trois (03) piliers du développement durable c'est-à-dire un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale.

Problématique du territoire 3	Comment valoriser et rentabiliser la production minière artisanale (substances minières et matériaux de construction) ?
Enjeu du territoire 3	Sensibilisation des acteurs, organisation, structuration et appui aux acteurs de la chaîne de production minière artisanale.
Problématique du territoire 4	Comment faire pour réduire les délais de traitement des dossiers de demandes et de renouvellement de titres miniers ?
Enjeu du territoire 4	Amender le code minier en supprimant les étapes de visa préalable de la Présidence de la République et du Ministère chargé des mines.
<b>Volet Ressources énergétiques</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment palier à l'insuffisance des capacités de production, de transport et de distribution ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Investir à temps dans la production, le transport et la distribution ; respecter les échéances de maintenance et de renouvellement des équipements.
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment améliorer le taux d'accès des ménages et établissements sociaux (structures éducatives et centre de santé) à l'électricité dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Mettre l'énergie électrique à la disposition des ménages et des établissements sociaux (structures éducatives et centre de santé) à des coûts de raccordement et de consommation raisonnables.
<b>Problématique du territoire 3</b>	Comment réduire à sa plus simple expression la consommation du bois-énergie dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ? <b>T</b>
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Promouvoir, développer, sensibiliser et vulgariser la production et l'utilisation du biogaz (énergie moins chère et protectrice de l'environnement) à partir des déchets solides et liquides des ménages, d'agriculture et d'élevage.
<b>Problématique du territoire 4</b>	Comment résoudre le problème de la consommation des produits pétroliers de contrebande dans l'ensemble du territoire de la Région du Nord ?
<b>Enjeu du territoire 4</b>	Sensibilisation, contrôle stricte dans les importations, révision des prix.

#### 1.4 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux données démographiques et sociales

**Tableau 6: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux données démographiques et sociales**

<b>Problématique du territoire 1</b>	<b>La forte mortalité infantile dans la Région du Nord</b>
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Pari d'une réduction considérable de la mortalité infantile dans la Région du Nord
<b>Problématique du territoire 2</b>	La faible implication des femmes dans les tâches de développement de la Région du Nord
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Nécessité de la prise en compte de l'équité genre pour promouvoir le développement de la Région du Nord
<b>Problématique du territoire 3</b>	La sous scolarisation et la déperdition scolaire des jeunes liées au désintérêt des parents pour l'envoi des enfants à l'école.
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Pousser les parents à avoir un intérêt à envoyer les enfants à l'école
<b>Problématique du territoire 4</b>	Inégale répartition spatiale de la population dans la Région du Nord

Enjeu du territoire 4	Nécessité d'une meilleure répartition de la population dans la Région du Nord
Problématique du territoire 5	Absence de formation professionnelle des jeunes
Enjeu du territoire 5	Rendre effective la création des centres de formations professionnelles des jeunes
Problématique du territoire 6	Etroitesse du marché de l'emploi formel
Enjeu du territoire 6	Incitation des jeunes à la création des entreprises économiques
Problématique du territoire 7	Faillite citoyenne des jeunes
Enjeu du territoire 7	Investissement dans l'éducation civique et morale des jeunes
Problématique du territoire 8	Les ravages des maladies
Enjeu du territoire 8	Intensification de la politique de prévention et de contre les maladies

## 1.5 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux infrastructures

**Tableau 7: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux infrastructures**

Problématique du territoire 1	Un réseau de transport routier insuffisant et détérioré ou de mauvaise qualité
Enjeu du territoire 1	Renforcement et amélioration de l'état du réseau routier
Problématique du territoire 2	La fermeture du port fluvial de Garoua sur la Bénoué
Enjeu du territoire 2	La réhabilitation du port fluvial de Garoua sur la Bénoué
Problématique du territoire 3	L'insuffisance de l'offre en énergie électrique et en eau potable de l'eau et des transports, dont la correction permettrait aux ménages et aux entreprises de prospérer
Enjeu du territoire 3	Amélioration ou renforcement de l'offre en eau potable et énergie électrique
Problématique du territoire 4	Déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics dans la Région du Nord
Enjeu du territoire 4	Comblement du déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics
Problématique du territoire 5	Insuffisance de l'offre <i>quantitative et qualitative</i> des services de télécommunications
Enjeu du territoire 5	Nécessité de l'amélioration l'offre <i>quantitative et qualitative</i> des services de télécommunications

## 1.6 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux équipements sociaux

**Tableau 8: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux équipements sociaux**

<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment renforcer l'offre en établissements scolaires et équipements ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Renforcement de l'offre e établissements scolaires et équipements annexes
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment renforcer l'offre des centres de santé et équipements annexes ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Renforcement de l'offre des centres de santé et équipements annexes
<b>Problématique du territoire 3</b>	Comment diversifier les équipements sportifs et stimuler l'intérêt pour les activités culturelles dans la Région ?
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Politique de diversification des équipements sportifs et de stimulation de l'intérêt pour les activités culturelles dans la Région du Nord
<b>Problématique du territoire 4</b>	Comment accroître et moderniser les équipements marchands ?
<b>Enjeu du territoire 4</b>	Nécessité d'accroître et de moderniser les équipements marchands

## 1.7 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux activités économiques

**Tableau 9: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux activités économiques**

Volet agriculture	
<b>Problématique du territoire 1</b>	L'impact négatif des feux de brousse sur les terres agricoles
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Création des comités de vigilance villageois de lutte contre les feux de brousse
<b>Problématique du territoire 2</b>	La monopolisation du foncier par les chefs traditionnels
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Sortir les terres de l'emprise des chefs traditionnels
<b>Problématique du territoire 3</b>	L'archaïsme du matériel de travail agricole
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Nécessité d'une modernisation effective du matériel de travail agricole
<b>Problématique du territoire 4</b>	La dépendance des paysans de la Région du Nord à l'égard de la culture du coton
<b>Enjeu du territoire 4</b>	Promotion des activités agricoles alternatives à la culture du coton
<b>Problématique du territoire 5</b>	Faible capacité d'organisation des paysans
<b>Enjeu du territoire 5</b>	Nécessité d'emmener les agriculteurs à mieux s'organiser pour défendre leurs intérêts
Volet Elevage	

<b>Problématique du territoire 6</b>	Persistance des conflits agriculteurs - éleveurs
<b>Enjeu du territoire 6</b>	Délimitation et respect des zones d'élevages et d'agriculture
<b>Problématique du territoire 7</b>	Cohabitation conflictuelle entre l'élevage et les Aires protégées
<b>Enjeu du territoire 7</b>	Retour des Aires protégées à leurs limites initiales
<b>Problématique du territoire 8</b>	L'indisponibilité saisonnière de l'eau nécessaire à l'élevage
<b>Enjeu du territoire 8</b>	Aménagement des barrages associés aux forages
<b>Volet Pêche</b>	
<b>Problématique du territoire 9</b>	Comment pratiquer de façon durable la pêche dans les eaux de la Région du Nord en évitant la fraude, l'informel et l'utilisation du matériel et des engins de pêche prohibés ?
<b>Enjeu du territoire 9</b>	Développement et mise en place d'une stratégie de pêche respectueuse de l'environnement et des objectifs de développement durable
<b>Problématique du territoire 10</b>	Comment valoriser davantage les produits de la pêche et de l'aquaculture de la Région du Nord ?
<b>Enjeu du territoire 10</b>	Développement et mise en place d'une stratégie de conservation et de valorisation des produits de pêche et de l'aquaculture de la Région du Nord
<b>Volet chasse</b>	
<b>Problématique du territoire</b>	Diminution du cheptel des espèces fauniques endémiques
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Accroissement du cheptel des espèces fauniques endémiques
<b>Volet Exploitation minière</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Comment concilier les exploitations minières dans la Région du Nord avec les communes, les populations riveraines et la conservation de la biodiversité ?
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Mise sur pied et de manière consensuelle des trois piliers du développement durable c'est-à-dire un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale
<b>Problématique du territoire 2</b>	Comment valoriser et rentabiliser la production minière artisanale (substances minières et matériaux de construction) ?
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Sensibilisation des acteurs, organisation, structuration et appui aux acteurs de la chaîne de production minière artisanale
<b>Problématique du territoire 3</b>	Comment faire pour réduire les délais de traitement des dossiers de demandes d'attribution et de renouvellement de titres miniers ?
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Amender le code minier en supprimant les étapes de visa préalable de la Présidence de la République et du Ministère chargé des Mines
<b>Volet Industrie</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	L'absence d'une industrie axée sur la transformation des productions agricoles et pastorales
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Promotion d'une industrie axée sur la transformation des productions agricoles et pastorales
<b>Problématique du territoire 2</b>	L'étroitesse du tissu industrielle de la Région

<b>Enjeu du territoire 2</b>	La diversification du tissu industrielle de la Région
<b>Volet Artisanat de production</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Manque d'organisation des promoteurs des PME
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Incitation à l'organisation des promoteurs des PME
<b>Problématique du territoire 2</b>	Absence D'une politique de diffusion des productions des PME
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Mise en œuvre d'une politique de diffusion des productions des PME
<b>Volet Economie de services</b>	
<b>Commerce et échanges</b>	
<b>Problématique du territoire 10</b>	Le sous équipement des places marchandes notamment des marchés
<b>Enjeu du territoire 10</b>	Dotation des places marchandes d'équipements appropriés
<b>Problématique du territoire 9</b>	La persistance du commerce et des échanges de contrebande
<b>Enjeu du territoire 9</b>	Stratégie de lutte contre le commerce et les échanges de contre bande
<b>Tourisme</b>	
<b>Problématique du territoire 10</b>	La sous exploitation du potentiel touristique
<b>Enjeu du territoire 10</b>	La mise en valeur du potentiel touristique
<b>Télécommunications et TIC</b>	
<b>Problématique du territoire 9</b>	La faible intégration de la Région du Nord au réseau des télécommunications et TIC
<b>Enjeu du territoire 9</b>	Nécessité d'une vulgarisation des télécommunications et des TIC
<b>Services financiers</b>	
<b>Problématique du territoire 10</b>	L'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale des services financiers modernes
<b>Enjeu du territoire 10</b>	Promotion d'une stratégie de correction de l'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale des services financiers modernes

## 1.8 Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux établissements humains

**Tableau 10: Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux établissements humains**

<b>Volet Etablissements ruraux</b>	
<b>Problématique du territoire 1</b>	Faible taux d'accès des populations à l'eau et à l'électricité dans les milieux ruraux
<b>Enjeu du territoire 1</b>	Accroissement du taux d'accès des populations à l'eau et à l'énergie électrique dans les milieux ruraux

<b>Problématique du territoire 2</b>	Enclavement de certains villages et le mauvais état des routes existantes
<b>Enjeu du territoire 2</b>	Création et entretien du réseau routier dans les villages
<b>Problématique du territoire 3</b>	Déficit des services sociaux de base dans les villages de la Région du Nord
<b>Enjeu du territoire 3</b>	Comblent le déficit des services sociaux de base dans les villages de la Région du Nord
<b>Volet Etablissements urbains</b>	
<b>Problématique du territoire 4</b>	Pénurie d'espaces publics aménagés dans les villes de la Région du Nord
<b>Enjeu du territoire 4</b>	Promotion d'une politique de production d'espace publics aménagés selon les règles de l'urbanisme)
<b>Problématique du territoire 5</b>	Croissance spatiale anarchique des villes du Nord
<b>Enjeu du territoire 5</b>	Nécessité de la maîtrise de l'urbanisation en vue d'un développement urbain, économique et social durable
<b>Problématique du territoire 6</b>	Déficit et coût élevé de l'offre de logements décentes
<b>Enjeu du territoire 6</b>	Investissement conséquent dans la construction des logements décentes bon marché
<b>Problématique du territoire 7</b>	Insuffisance de l'offre d'infrastructures et des services urbains de base dans les villes de la Région du Nord
<b>Enjeu du territoire 7</b>	Accroissement de l'offre des infrastructures et des services urbains de base dans les villes de la Région du Nord
<b>Problématique du territoire 8</b>	Insuffisance quantitative et qualitative du réseau viaire des villes
<b>Enjeu du territoire 8</b>	Amélioration quantitative et qualitative du réseau viaire des villes
<b>Problématique du territoire 9</b>	Une quasi-absence de l'offre de transport urbain de masse.
<b>Enjeu du territoire 9</b>	Développement de l'offre de transport urbain de masse dans les villes du Nord (notamment à Garoua et à Guider)

## Conclusion

Le Diagnostic du territoire de la Région du Nord a mis en lumière une large gamme de problématiques et enjeux de l'aménagement et du développement durable dont la Prospective territoriale adjacente, appréciera l'évolution à l'horizon 2035.